

Passerelle - dph N°4 - Janvier 2011

coredem
www.coredem.info



DÉFIS
DES SOCIÉTÉS
CIVILES EN AFRIQUE



Défis des Sociétés civiles en Afrique

Ritimo

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

ISBN : 2-914180-40-3

Paris, Janvier 2011

Coordination et réalisation

Erika Campelo

Ont participé à la réalisation de ce numéro

David Delhommeau

Suzanne Humberstet

Olivier Petitjean

Justine Peullemeule

Conception graphique

Elsa Lescure

Mise en page

Guillaume Seyral

Impression

Imprimerie Pérolle

01 40 10 06 00

Droits de reproduction

La reproduction et/ou la traduction dans d'autres langues de ce dossier sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer Ritimo.

Illustrations

Sauf mention explicite du contraire, toutes les illustrations de ce dossier sont des images sous licence creative commons (cc) issues du site flickr : www.flickr.com/creativecommons

Illustration de couverture : Guillaume Seyral à partir de 3 photos sous licence CC du site Flickr.

Présentation



Le temps de l'Afrique est-il arrivé ?

Le continent noir est connu pour ses tragédies : guerres civiles, famines, épidémies, catastrophes écologiques, accaparement des richesses... Malgré ce contexte d'instabilité chronique, des sociétés civiles émergent et se mobilisent. Ses acteurs ne sont pas homogènes : coopératives de femmes, syndicats de paysans, mouvements d'habitants, associations de migrants, porteurs de projets d'économie sociale, ONG d'inspiration religieuse... Ces organisations sont le fruit de l'histoire politique, sociale, culturelle et économique de chaque pays, de chaque région. Une histoire notamment marquée par les luttes pour les indépendances.

Les défis auxquels sont confrontées ces sociétés civiles sont énormes. C'est en Afrique que l'espérance de vie est la plus basse et la pauvreté endémique la plus grande du monde. Pourtant, le continent joue un rôle majeur dans l'économie mondiale grâce à ses ressources naturelles si convoitées par les pays exportateurs de produits manufacturés comme la Chine, les Etats-Unis et les pays européens. Ce réservoir de matières premières est aussi souvent source de guerre et de corruption. Les populations locales ne profitent pas de leurs propres richesses : elles ne connaissent souvent que conflits et atteintes à l'environnement.

La fin de la colonisation n'a pas changé le rapport de l'Afrique avec le reste du monde. Le continent est toujours marqué par la domination des pays riches, en raison du mépris des élites locales pour la défense de l'intérêt commun. Les politiques adoptées sont marquées par l'idéologie néolibérale déconnectée des besoins du peuple.

Des solutions existent pourtant et les organisations de la société civile le prouvent. Au fil des années, elles ont su travailler sur le terrain avec les populations. Le champ des possibles reste ouvert. L'enjeu pour ces organisations et mouvements sera de rassembler l'énergie populaire comme force de contestation et de transformation sociale.

Erika Campelo

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : COMPRENDRE LES SOCIÉTÉS CIVILES AFRICAINES : LES MUTATIONS ET LES DÉFIS AUXQUELS ELLES SONT CONFRONTÉES

I – Emergences, consolidation et mutations

L'Afrique qui résiste et qui lutte 7
Par Benoit Orval

Congo : quel rôle pour la société civile ? 10
Par Arnaud Gorgemans & Tatien Musabyimana

L'influence des ONG sur le déclin ? 16
Par Glenn Ashton

Pourquoi la révolution ne sera pas financée 20
Par Hakima Abbas

II – Des enjeux politiques, économiques, sociaux, écologiques et sécuritaires à surmonter

Cinquante ans de décolonisation africaine 25
Par Achile Mbembe

Mozambique : Entre richesse et révoltes, réflexions sur la situation politique et sociale 30
Par Lucas Bussoti

Accaparement des terres dans les pays du Sud : un obstacle de plus au développement 35
Par René M. Segbenou

Politiques électorales en Afrique 38
Par Zaya Yeebo

Niger : L'industrie nucléaire française procède à un véritable pillage 46
Par Sophie Chapelle

Le pétrole, les déversements et les deal 49
Par African Agenda Magazine

Niger : Les dérives sécuritaires des politiques migratoires 51
Par Elodie Apard

Economie de traite 55
Par Odile Tobner

DEUXIÈME PARTIE : DIFFÉRENTES FORMES DE MOBILISATIONS

I – Luites pour la démocratie et les droits sociaux

L'évolution régressive et préoccupante de la démocratie en Afrique 57
Par Aline Tine

Elections en Côte d'Ivoire, « le plus dur reste à venir » 62
Par Servive de nouvelles IRIN

Afrique du Sud : la liberté attendra 64
Par Richard Pitthouse

Les syndicats autonomes face à de nouveaux défis 67
Par Mélanie Matarese & Nassima Oulebsir

Sauvegarder le droit des femmes pour améliorer la sécurité alimentaire 70
Par Mary Wandia

Rapport sur la liberté d'association dans la région euro méditerranéenne - 2010 :
Une société civile en peril 75
Par REMDH

SOMMAIRE

II – Mouvements de base

Quelle place pour les femmes dans le leadership des organisations paysannes ? 77
Par Nathalie Boquien

Soudan : Entretien avec Maha Hussein Feraigon,
assistante du secrétaire général de l'Union générale des femmes soudanaises (SWGU) 83
Par Nathalie Boquien

Afrique du Sud, condamnés à vivre à perpétuité dans nos cabanes 87
Par Nsibande Zodwa & Zikode S'bu

Afrique du Sud : Un mouvement de pauvres suscite la colère du gouvernement 91
Par Servive de nouvelles IRIN

III – Résistances à un ordre global exploiteur

Pétrole et industries extractives, la société civile africaine se mobilise 94
Par Catherine Morand

Déclaration finale de Publiez Ce Que Vous Payez Afrique 98
Par PCQVP

L'histoire de David contre Goliath 101
Par Saliem Fakir

L'affaire Bensmim, ou la lutte contre la marchandisation de l'Eau 104
Interview avec Aziz Latrach

Ethiopie - L'accaparement des terres : la résistance à Gambela. Entretien avec Nyikaw Ochalla 107
Par Grain

IV – Initiatives et alternatives

Révolution SMS : l'activisme mobile en Afrique 111
Par Sokari Ekine

La récupération des semences traditionnelles est-elle possible ? 115
Par Anna Maina

La sensibilisation : un moyen pour faire appliquer la loi d'interdiction des pratiques d'excision
en Mauritanie 118
Par Muriel Carreno

Treatment Action Campaign et l'État face au VIH/Sida en Afrique du Sud 121
Par Rebecca Hodes

V – Forums sociaux : la convergence des mouvements

Mali : Retour sur le Forum des Peuples de Fana 126
Par David Eloy, Véronique Rigot & Anne Marchand

Nairobi : La flamme d'Afrique 128
Par Bernard Dreano

Le Forum Social Maghrébin : La construction d'un espace commun de luttes 130
Par FMAS

Vers le Forum social de Dakar 135
Par Pierre Baudet

FSM 2011 à Sénégal : « L'Afrique de la base doit être présente » 138
Par Sergio Ferrari

Sitographie 141

Filmographie 143

COMPRENDRE
LES SOCIÉTÉS CIVILES
AFRICAINES :
LES MUTATIONS ET LES DÉFIS AUXQUELS
ELLES SONT CONFRONTÉES

L'Afrique qui résiste et qui lutte

Benoît Orval

Difficile, pour les mouvements sociaux africains, de s'imposer sur nos écrans de télévision ou dans nos quotidiens, entre les images de guerres et de famines qui ravagent le continent. Même si les spécificités sont grandes, il n'y a pas de singularité absolue, de fatalité attachée à l'évolution de l'Afrique. Luttés et résistances s'y développent, convergent, recomposent le paysage militant. Le mouvement social africain a une longue histoire. Il n'a pas attendu le forum social mondial de Nairobi pour exister.

Chaque pays, chaque région a son histoire et ses traditions de luttes, d'alliances, de victoires, de répressions et d'échecs. Les mouvements de masse d'Afrique Australe (en Afrique du Sud mais aussi au Zimbabwe, en Namibie, au Mozambique, etc.) restent ainsi profondément marqués par la lutte anti-apartheid et ses prolongements dans des pays comme le Malawi, la Tanzanie, et la Zambie. La répression sanglante des mouvements populaires des indépendances (Cameroun, Madagascar, République Démocratique du Congo) ou les longues années de guerre de libération nationale (Angola, Erythrée, Mozambique)¹ imprègnent aujourd'hui encore la conscience collective des sociétés de ces pays. Ailleurs, les régimes répressifs qui se sont succédés, soutenus par les anciennes métropoles coloniales ou les grandes puissances de la guerre froide (Togo, Rep. Centrafricaine, Gabon, Rwanda, Ouganda, etc.) ont laminé pendant près de quarante ans toute expression démocratique ou contestataire.

Mirage de l'indépendance

Le mouvement syndical africain, bien que numériquement très faible, a joué un rôle central dans les luttes des indépendances. Dans de nombreux pays, une « alliance » de fait entre ce mouvement ouvrier naissant, la bourgeoisie nationale et l'armée a porté le modèle économique et politique dit « des indépendances ». Rapidement, la confiscation des fonctions de l'Etat par une minorité, l'interventionnisme chronique des anciennes puissances coloniales, la corruption et la bureaucratie, le déni des droits fondamentaux et l'absence de libertés ont eu raison de ces tentatives. La déception est à la hauteur de l'espoir qu'elles ont suscité. Bien souvent, le mouvement syndical s'est compromis avec ces partis uniques, perdant, auprès des populations, une grande part de sa légitimité historique. Les politiques d'ajustement structurel² des années 80, avec leurs cortèges de privatisations et de réduction des effectifs de la fonction publique, ont achevé d'affaiblir les organisations de travailleurs, qu'elles se soient ou non compromises avec ces régimes corrompus, en réduisant leurs bases sociales.

Afrique
Libération

L'auteur

Benoît Orval est animateur du site Libération Afrique

Article paru dans la revue *Altermondes* – n°9

Mars/Mai 2007

1 L'Angola et le Mozambique sont sortis de la guerre civile en 2002 et en 1992. L'Erythrée est devenue indépendante en 1993.

2 Il s'agit d'un ensemble de mesures budgétaires et monétaires imposées par le FMI, destinées à stabiliser et restructurer les économies des pays en développement.



En Afrique comme ailleurs dans le monde, la décennie 80, celle de la « contre révolution » libérale et de l'ajustement, est ainsi celle du reflux des luttes sociales, à l'exception de l'Afrique australe, qui menait son combat ultime contre l'apartheid. L'ajustement structurel a eu des effets dévastateurs pour l'ensemble des secteurs sociaux, urbains ou ruraux. Mais sur le terrain, au quotidien, les ONG de développement rural, les organisations de femmes ou d'habitants des bidonvilles, les mouvements confessionnels ou les regroupements de petits producteurs, organisent les populations et tissent des réseaux, à la base.

Germe altermondialiste

La chape de plomb des régimes dictatoriaux et de l'ajustement structurel se fissure. Elle vole en éclat avec le mouvement démocratique du début des années 90 qui n'a pas attendu le fameux discours du président Mitterrand à La Baule¹, en juin 1990, pour faire vaciller les vieux dictateurs. Les manifestations populaires, dans lesquelles la jeunesse urbaine, lycéenne ou estudiantine, va jouer un grand rôle, se propagent sur tout le continent : au Gabon (janvier, février et mai 1990), au Cameroun (1990, 1991, 1995), au Mali (mars 1991), au Togo (mars 1991), au Zaïre (mai 1991), à Madagascar (juin 1991), etc. La répression est souvent sauvage, mais la pression populaire fait tomber quelques tyrans et arrache de nouveaux espaces démocratiques (conférences nationales, liberté de la presse, multipartisme, etc.). C'est un mouvement de fond, qui se prolonge aujourd'hui encore au Togo, au Swaziland, au Tchad, au Burkina Faso ou en Guinée.

Dans la foulée du mouvement démocratique, le renouveau du mouvement social est impressionnant. La disparition progressive des partis uniques, et par là des vieilles centrales syndicales uniques, permet une recomposition et une refondation du mouvement syndical. Les mouvements de femmes, les regroupements de paysans ou de petits producteurs, les organisations confessionnelles, les grandes ONG et les premières associations écologistes investissent progressivement le champ de la revendication sociale, économique et environnementale. Ces nouveaux acteurs dénoncent l'échec de plus en plus évident des politiques d'ajustement, la paupérisation et le développement des inégalités entre le Nord et le Sud et au sein même des sociétés africaines. Ils le font avec d'autant plus de force que l'Etat est affaibli et que, le plus souvent, les partis de l'opposition politique sont discrédités par leur incapacité à porter un projet économique et social alternatif. Tous ces mouvements portent les grands thèmes du mouvement « altermondialiste ». La sécurité alimentaire et le commerce agricole international, la dette, l'ajustement structurel et les institutions financières internationales, la santé et les droits de propriété intellectuelle, la corruption et les biens « mal-acquis », le pillage des ressources naturelles, etc., sont autant de points d'entrée d'une critique radicale et globale du système.

Résistances tous azimuts

La multiplication, ces dernières années, des forums sociaux nationaux (Sénégal, Niger, Zimbabwe, Mali, Bénin, Côte d'Ivoire, Zambie, Ouganda, etc.) témoignent de ce dynamisme et de son ancrage territorial. En Afrique du Sud, alors que le gouvernement de l'ANC affiche de plus en plus clairement ses ambitions libérales, une galaxie de « nouveaux » mouvements sociaux post-apartheid investissent le champ de la lutte pour le droit d'accès des plus pauvres aux services de base (*Anti privatisation forum* ou *Soweto Electricity Crisis Committee*), pour le droit à la terre (*Landless*

¹ Le discours prononcé par François Mitterrand, le 20 juin 1990, fait date car il affirmait, pour la première fois, que dorénavant, l'aide aux États africains serait conditionnée par l'engagement des chefs d'État africains en faveur des processus de démocratisation.



© NANCY CARELS

People's Movement – LPM, le droit d'accès pour tou(te)s aux traitements anti-viraux (*Treatment Action Campaign - TAC*) ou contre la dette illégitime de l'apartheid (*Jubilee South Africa*). L'extraordinaire mobilisation contre l'augmentation des taxes sur les produits de base au Niger, en mars 2005 – plusieurs journées ville morte et des centaines de milliers de manifestants dans les principales villes du pays – montrent la capacité des organisations syndicales, des mouvements de paysans et de consommateurs, des ONG et des médias indépendants à s'unir au sein d'une *Coalition contre la vie chère*, pour imposer d'autres choix que les politiques fiscales dictées par le Fonds monétaire international. En Guinée aujourd'hui, la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) et l'Union des syndicats de travailleurs de Guinée (USTG), rejointes par l'ensemble des acteurs de la société civile, font vaciller le président Lansana Conté. Au Congo Brazzaville, au Tchad, au Nigeria ou en Mauritanie, les coalitions *Publiez ce que vous payez* multiplient les pressions sur les gouvernements, les multinationales et les institutions financières, pour imposer la transparence dans la gestion des revenus pétroliers. Au Ghana ou au Mali contre les pratiques des multinationales qui exploitent les mines d'or, au Kenya et au Zimbabwe contre les expulsions forcées dans les bidonvilles, au Nigeria contre les désastres écologiques et sociaux de l'exploitation pétrolière, en Afrique de l'Ouest, pour une politique agricole commune de la CEDEAO qui garantisse la souveraineté alimentaire¹, dans toute l'Afrique contre les accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays ACP : l'Afrique qui bouge, l'Afrique qui résiste et qui lutte, était bien là, dans la diversité de ses acteurs et de leurs mobilisations.

Les rencontres régionales et continentales thématiques se sont multipliées ces dernières années. Elles permettent aux acteurs sociaux africains de construire dynamiques et campagnes, de renforcer les réseaux. Le forum social polycentrique de Bamako l'année dernière, le forum social mondial de Nairobi cette année, sont bien sûr des temps forts de visibilité. Une voix, des voix africaines parviennent ainsi à émerger dans le grand concert de l'altermondialisme. Mais ils représentent surtout une nouvelle étape, un saut qualitatif important dans l'articulation des mobilisations. Avec un enjeu central, aujourd'hui, pour le mouvement social africain : approfondir, au niveau national, régional et continental, les convergences entre toutes les forces qui luttent pour d'autres possibles.

1 A l'initiative du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) : <http://www.roppa.org>



Congo : quel rôle pour la société civile ?

Arnaud Gorgemans – Tatien Musabyimana

Démocratie

Dans le prolongement des cérémonies d'anniversaire de l'indépendance du Congo, en juin dernier, il est à la fois utile et instructif de s'interroger sur les conditions de vie de la population congolaise aujourd'hui, en 2010. Dans ce numéro de Démocratie, nous en profitons pour poursuivre notre « tour du monde de la vie associative » : après la Belgique francophone (Charte associative), l'Allemagne (Engagement citoyen), la Flandre (Verenigde Verenigingen), nous nous penchons sur la société civile congolaise. Une société civile qui porte en elle beaucoup d'espoir pour l'amélioration des conditions de vie de la population, pour son émancipation, et pour la démocratisation de la société.

Les auteurs

Arnaud Gorgemans est coordinateur de Solidarité Mondiale et a été directeur d'EurAC, le réseau européen des ONG actives en Afrique centrale.

Tatien Musabyimana est chargé de l'appui aux partenaires d'Afrique centrale au sein de Solidarité Mondiale.

Septembre 2010

Dans quelle situation se trouve le Congo à l'heure de ses 50 années d'indépendance ? Peut-être la question est-elle déjà elle-même biaisée, voire même cynique... Qui a fait la fête le 30 juin dernier ? La classe politique congolaise ? Les diplomates et invités officiels ? Sans doute... Ils ont participé en tout cas à un certain nombre d'événements, de cérémonies, voire de réjouissances. Quant à la population, il y a fort à parier qu'elle n'y a vu aucun bénéfice à court terme, ni même aucune matière à faire la liesse. De quelle indépendance parle-t-on ? Que retenir de ces 50 ans en quelques images ? Déjà, rappelons-nous qu'en 1960, les choses avaient mal démarré : festivités chahutées par les déclarations de Lumumba et tentatives rapides de sécession au Katanga... La prise de pouvoir de Mobutu quelques années plus tard s'est accompagnée d'une longue descente aux enfers pour la population congolaise et d'une cécité complaisante des parrains américain et belge. Après les espoirs suscités par la Conférence nationale souveraine au début des années 1990, l'afflux massif de réfugiés rwandais après le déclenchement du génocide en 1994 terminera de déstabiliser un régime qui était aux abois parce qu'au ban de la communauté internationale. Les deux guerres qui ont déchiré, en 1996 d'abord puis de 1998 à 2001, le pays qui en paie toujours les conséquences aujourd'hui, auront vu jusqu'à neuf pays s'affronter sur le sol congolais dans cette « Première Guerre mondiale africaine », comme l'avait dénommée Madeleine Albright, la secrétaire d'État de l'ancien président des États-Unis, Bill Clinton. La dernière décennie fut celle de la transition démocratique couronnée par les premières élections un peu sérieuses depuis les années 1960. Au bout du compte, le bilan reste peu réjouissant. Les violences et l'insécurité se poursuivent à l'Est : des hommes, mais surtout, des femmes et des enfants sont quotidiennement victimes de violences, le plus souvent sexuelles, parfois d'une cruauté extrême. Ce genre de crime s'est désormais banalisé à un tel point qu'on parle désormais du Congo comme de la capitale mondiale du viol, et que ces exactions ne sont plus le monopole d'hommes en uniforme, même débraillé ou non réglementaire. Ce qui était autrefois un tabou tend, à la suite du climat d'impunité généralisé, à devenir un fait de droit... commun et cela dans l'ensemble de





© 350.ORG

la République et plus seulement dans les provinces touchées par la guerre. La persistance de bandes armées et de groupes rebelles, autochtones ou qui trouvent en République démocratique du Congo (RDC) une confortable base arrière (voir le cas le plus récent de la Lord of Resistance Army d'Ouganda qui mène des attaques dans la Province orientale aussi bien qu'au Soudan ou en République centrafricaine), amène les populations à vivre dans la terreur, à fuir vers les pays voisins ou à venir grossir les bidonvilles des capitales régionales. Le Congo est désormais le pays qui compte le plus de déplacés internes et de réfugiés. La situation humanitaire est dès lors gravement dégradée : près de 58 % des Congolais vivent en situation de crise alimentaire. L'espérance de vie recule, la pauvreté s'accroît.

Contrairement aux immenses attentes suscitées par la fin officielle de la guerre et par le processus de transition, si en 2006 les Congolais sont allés aux urnes dans leur très grande majorité, l'autorité de l'État est loin d'être rétablie sur la totalité du territoire national. La porosité des frontières est certainement un des facteurs explicatifs du maintien des foyers d'instabilité à l'Est de la République.

Convoitises

L'autre facteur est évidemment la grande richesse du sous-sol congolais. Ce sont bel et bien les convoitises que provoque ce « scandale géologique » qui charrient ces hordes de trafiquants et d'aventuriers prêts à tous les risques pour une poignée de dollars. Les enquêtes et rapports d'experts des Nations unies l'ont amplement démontré : le nerf de la guerre (et de sa poursuite sous une forme de conflit de basse intensité, pour reprendre un affreux néologisme de théoricien des conflits) réside dans l'exploitation illégale des ressources. Le coltan, l'or, le diamant... Voilà les enjeux de la lutte qui oppose forces régulières et soi-disant rebelles dont la plus grande préoccupation est de faire tourner les sites d'exploitation, d'écouler les pierres et minerais extraits, de percevoir les taxes et... de faire disparaître témoins et gêneurs. Même dans les régions où l'autorité de l'État est rétablie, les citoyens tremblent, car le droit n'est pas dans la Cité. La justice est moribonde ; les commandants militaires et les juridictions du même nom condamnent à mort des innocents sans avocat, ou font sortir manu militari de prison des officiers ou des soldats pourtant pris en flagrant délit ou en aveu de vol ou de meurtre ; quasi chaque « service » public perçoit une

taxe pour s'exécuter de tâches qui lui incombent alors même que la plupart de ses agents œuvrent désormais dans le secteur informel pour faire survivre leur famille... La Troisième République et la nouvelle constitution issues du processus de transition largement appuyé et financé par la communauté internationale ont créé des institutions qui peinent à trouver leur place dans la nouvelle architecture de l'État congolais. La décentralisation, qui devait voir la gestion quotidienne se rapprocher du citoyen et en tout cas le pouvoir se rapprocher géographiquement de lui au lieu que tout ne soit piloté à partir de Kinshasa, reste au point mort. Les onze anciennes (et ci-devant actuelles) provinces, pas davantage que les (futures) vingt-six provinces, ne bénéficient de la péréquation qui leur permettrait de fonctionner. Cette décentralisation devrait permettre, outre une plus grande efficacité de l'État dont les moyens de communication sont chancelants, de soulager également les tensions entre le centre et la périphérie. L'absence de sa mise en œuvre explique certainement la résurgence de tentations autonomistes exprimées le plus souvent de façon provocatrice, voire violente, par l'opposition politique, mais aussi jusque dans les rangs de la famille politique du président Kabila.

Culture démocratique

La culture démocratique ne prend pas non plus racine. Le Parlement est essentiellement un théâtre où les tribuns s'admonestent à coup de motions de censure et où les rapports de force sont instrumentalisés par la présidence. Le gouvernement a perdu les clefs de la bourse du pays désormais détenue par le chef de l'État lui-même. Ce dernier, malgré les procédures prévues, nomme et révoque les juges dont l'indépendance, qui n'était déjà pas fameuse, est ainsi lourdement remise en cause. Le quatrième pouvoir enfin (la presse), vit dans la peur et la menace. On ne compte plus les journalistes assassinés, ou qui vivent désormais en changeant d'adresse tous les soirs, les stations de radio ou de télévision encerclées par la police qui vient couper leur signal. La RDC est loin dans le classement de « Reporters sans Frontières » (147e sur 175 en 2009). Last but not least, le processus électoral lui-même n'est pas achevé. Les élections locales qui devaient à la fois enraciner à la base la culture démocratique et montrer à la population que la gestion de la chose publique les concernait directement risquent fort de ne pas avoir lieu. Le gouvernement annonce en avoir fait une priorité, mais ne recourt pas à l'aide internationale pour les organiser et ne prévoit pas dans son budget les sommes qui permettraient de les tenir. Enfin, les lois d'application sont toujours en souffrance. Peut-être s'agit-il même d'une manœuvre dilatoire qui permettrait aux élus actuels dans les parlements national et provinciaux de s'octroyer quelques prolongations d'un mandat particulièrement rémunérateur. Cette perspective serait bien sûr inadmissible.

Approche régionale

N'y a-t-il dès lors aucun progrès, aucune évolution positive qui justifierait un regard plus optimiste ? L'actualité récente, mais aussi l'évolution des relations entre les pays de la région indiquent des progrès certains. Le rétablissement de relations diplomatiques normales, passant par l'accréditation réciproque d'ambassadeurs, a été un premier pas important. Cette démarche a été prolongée à l'échelle régionale par la relance effective de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). Mieux encore, les pays de la sous-région ont convenu récemment d'instaurer un dispositif d'ouverture permanente de leurs frontières à dater de ce 1er septembre. Plus fondamentalement, si la violence armée reste un problème à l'Est de la RDC, elle n'apparaît plus provoquée

par des interventions d'États voisins. La perspective de plus grande ouverture des frontières risque cependant de ne pas faciliter le contrôle par l'État des flux d'exportation des ressources naturelles, exploitées artisanalement et illégalement le plus souvent. Ces avancées démontrent à l'environnement que seule une approche régionale est porteuse de progrès véritable sur le chemin de la paix et de la reconstruction. Les groupes humains des différents pays d'Afrique centrale se mélangent allègrement depuis des générations et les zones d'utilisation des langues franchissent aisément les frontières. Les flux économiques de la RDC sont plus centrifuges que centripètes. Cela signifie concrètement que la production du Kivu aussi bien que les matières que cette province va importer vont vers ou proviennent bien plus facilement de Kigali ou de Mombasa (Kenya) que de Kinshasa. Le Congo accueille depuis plus de dix ans la plus importante mission de paix jamais mise sur pied par les Nations unies. Cette année encore, son budget dépassait le milliard de dollars annuels (1,35 milliard USD). Depuis plusieurs mois, les Congolais réclament sinon son retrait, du moins la réduction de sa voilure. La MONUC a commis suffisamment d'erreurs pour qu'on comprenne la position congolaise. Il est cependant délicat d'imaginer dans quel état serait le pays sans cette force des Nations unies qui a joué un rôle certain de dissuasion face aux aventuriers politiques de tous acabit et a assuré de façon remarquable la logistique et la protection du processus électoral. Hélas, elle a aussi, malgré qu'elle ait connu des pertes importantes (plus de 150 décès), traîné derrière elle une réputation sulfureuse à cause des excès de quelques-uns de ses hommes et surtout été cantonnée dans un rôle d'appui à une armée congolaise bien souvent incapable de mener à bien les actions de désarmement ou de neutralisation des groupes rebelles. Que la RDC s'estime à présent capable d'assurer sa sécurité serait en soi une bonne nouvelle si les faits ne démentaient pas cette affirmation quotidiennement. La fonction crée l'organe, dit-on. N'oublions cependant pas que la MONUC a rempli et remplit encore des fonctions irremplaçables en matière de communication nationale, à travers sa Radio Okapi, ou en matière de protection des droits humains. Pas sûr que ces questions figurent dans les priorités du gouvernement congolais, ni même que le transfert de propriété suffise à garantir la pérennité du projet !

La société civile : le héros du Congo

Qui, sinon la société civile congolaise, a maintenu debout le pays et la Nation ? Pendant les années de déconfiture progressive, ce sont bel et bien les associations communautaires, les paroisses, les ONG, les mouvements de femmes, de jeunes, de producteurs, d'agriculteurs... qui ont pris le relais de la faillite progressive de l'État. Organisant et finançant l'enseignement, les centres de santé primaires, les hôpitaux de référence, entretenant parfois les routes, assurant la formation initiale et continuée de nombreux adultes qui avaient dû quitter trop tôt l'école, cette société civile a préservé les fonctions vitales de l'État. Quoi de plus normal qu'elle ait été appelée à la table des négociations du processus de paix congolais et qu'elle ait obtenu de piloter les institutions d'appui à la transition à côté des quatre composantes qui se sont partagé les vice-présidences de l'État et les principales fonctions ? Ces collègues, ces amis, ces compagnons de route pensaient sincèrement changer la politique, apporter ce supplément d'âme et de valeurs qui faisait tant défaut à la classe politique congolaise. Hélas, mille fois hélas, c'est la politique qui les a changés. Les exceptions se comptent sur les doigts d'une main et ont le plus souvent rejoint leur combat d'origine plutôt que de continuer à se dévoyer et s'autojustifier à une distance sans cesse croissante de leurs racines. Cette démarche qui consacrait son influence et reconnaissait l'apport de la société civile à l'unité du pays précipitait dans le même temps sa perte. En effet, l'aspiration d'une petite centaine de cadres des organisations de la vie économique, sociale, culturelle, associative a littéralement décapité la société civile. Certes l'appel d'air a,

dans quelques cas, permis à des organisations de renouveler, enfin, leurs instances dirigeantes. Mais, dans la plupart des cas, ce sont des guerres de succession qui ont suivi ces départs. Pire, certains se sont rapidement mués en nouveaux porte-voix des aspirations du peuple sans autre ambition que de remplacer bientôt un député, un gouverneur... issu de la société civile. Dans bien d'autres cas, les organisations ont peiné à mettre en place et former de nouvelles cohortes de responsables et éprouvent des difficultés à retrouver leur efficacité, leur influence et leurs soutiens étrangers.

Échapper à l'épidémie

Heureusement, toutes les organisations de la société civile n'ont pas été frappées par ce syndrome. Bien qu'elles n'aient pas été épargnées par les autres difficultés et contrecoups, les organisations appuyées par Solidarité Mondiale et par l'ensemble du mouvement ouvrier ont pu échapper à cette épidémie. Tout comme dans la plupart des régions du monde, les organisations sociales congolaises jouent un rôle essentiel. Une fonction qui se justifie plus que jamais dans un pays comme la RDC. Leur rôle est primordial dans la construction et dans le fonctionnement d'une société démocratique qui veut se développer dans un environnement sain d'un État de droit. Toute société démocratique repose sur une réalité d'un environnement avec un certain nombre de piliers, notamment la paix, la satisfaction des besoins de base tels que le logement, l'habillement et l'alimentation, l'accès à l'instruction, à la santé, à la culture et aux loisirs, etc. La responsabilité première pour les assurer revient à l'État. Dans les pays où ce dernier est capable de remplir ce rôle, il n'est pas garanti qu'il l'assure correctement, les aspirations des populations ne correspondant pas toujours à celle des classes politiques qui gèrent le pays. C'est bien là que le rôle des sociétés civiles entre en jeu. Un rôle de contrepouvoir. Mais il existe aussi des pays où l'État a démissionné de ses responsabilités, comme cela a été le cas de longues années, et le cauchemar n'est pas terminé, pour le Congo. Dans de tels pays, le renforcement de la société civile est plus que nécessaire. C'est à cela que le MOC-ACW, avec bien d'autres acteurs, s'attèle au Congo, avec des partenaires avec lequel il partage la vision d'une société juste et émancipée. Cet appui se reporte, par le biais de son ONG de développement Solidarité Mondiale (WSM), sur des organisations socio-éducatives et syndicales regroupées ou non, comme en Belgique, au sein du « Mouvement ouvrier chrétien du Congo » (MOCC en sigle). WSM remplit ce rôle en lien étroit avec quelques-unes des branches constitutives du MOC-ACW, comme la CSC, l'ANMC et le groupe ARCO. Sur le terrain, plusieurs initiatives éclosent depuis que de telles organisations ont retrouvé le droit de cité. On rappellera que le régime de la deuxième République avec le président Mobutu, en 1967, avait créé le Mouvement populaire de la Révolution (MPR), parti unique, avec comme conséquence la suppression de tous les mouvements sociaux, y compris les organisations sociales chrétiennes membres du MOCC, qui disparaissent de l'environnement social du pays, à l'exception de l'Action féminine chrétienne (AFC).

Processus démocratique

Avec la libéralisation politique et sociale en 1990, l'Amicale des anciens dirigeants des organisations autrefois membres du MOC Congo procèdent à la création de la Centrale Syndicale du Zaïre (CSZa), aujourd'hui CSC, à la relance de la Mutualité chrétienne ainsi que de la JOC. Plus tard naîtra la FOCOM. À l'instar d'autres organisations membres de la société civile du Congo, les organisations congolaises partenaires du MOC-ACW ont participé activement au processus démocratique du Congo, particulièrement pendant ces dernières années qui ont conduit aux élections démocratiques en 2006, par ses programmes de formation à la ci-

toyenneté, par la sensibilisation de la population pour son implication à ce processus, en collaboration avec d'autres structures de la société civile ou des églises. Cette implication des partenaires congolais dans le réveil à la participation démocratique, qui par ailleurs se poursuit, ne les a pas détournés de leurs autres missions, qu'ils considèrent comme prioritaires, qui ont rapport avec l'amélioration des conditions de vie de la population en général, de leurs membres en particulier, par la formation, la création de services tels que les mutuelles de santé, l'organisation de coopératives minières, de production agricole et d'épargne et de crédits, un service juridique pour les travailleurs membres de la CSC. Il faut aussi souligner le rôle joué par cette dernière, qui assure aujourd'hui la présidence de l'intersyndicale du Congo, dans les fruits qui peuvent résulter d'un dialogue social avec l'État et avec les employeurs au Congo. L'accord de Mbudi de 2004, qui fixe à 208 \$ US le salaire minimal et à 2080 le salaire maximal dans l'administration publique, en est un exemple, même si l'on déplore le fait qu'il traîne à être mis en application. L'apport des syndicats congolais, et au premier rang la CSC qui se classe première force syndicale au Congo, dans leurs critiques constructives dans l'élaboration des budgets de l'État et dans l'orientation des politiques économiques du pays, n'est pas quantité négligeable. On se rappellera du rôle qu'ils ont joué dans la décision de maintien du barrage hydroélectrique d'Inga dans le patrimoine national, face aux velléités de sa nationalisation. On ne peut manquer d'évoquer non plus d'autres succès, même s'ils restent modestes en considération de l'étendue du pays et de ses besoins. À l'Est du Congo, à Bukavu, le Bureau de développement des œuvres médicales (BDOM), avec la Cellule d'appui des mutuelles de santé (CAMS) de Bukavu a permis, en l'espace de quelques années, à plus de 70 000 membres d'avoir accès aux soins de santé à des coûts abordables, en organisant la population locale en mutuelles de santé. En Équateur, un travail analogue se fait depuis quelques années avec l'ONG congolaise CDI-Bwamanda. Ici et là, particulièrement au Katanga, des initiatives semblables éclosent, notamment avec la branche des mutuelles de santé du MOCC. Un travail de fond entamé par ces organisations, en synergie avec l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes de Belgique (ANMC), et en étroite collaboration avec le Programme national de Promotion des mutuelles de santé (PNPMS), étatique, pour faire reconnaître la plus-value de leur travail à travers la reconnaissance officielle des mutuelles de santé, notamment par la mise en place d'une loi spécifique les régissant, permet d'espérer, à la longue, la naissance d'un vrai mouvement mutuelliste de santé au Congo, avec tout ce que cela peut avoir de positif en termes d'accès démocratique aux soins de santé !

Coopératives

Le développement des coopératives, minières, de production et de commercialisation, mais dominées surtout par les coopératives d'épargne et de crédit qui permettent d'entreprendre des initiatives d'activités génératrices de revenus et de les viabiliser, devient aussi une réalité. Ceci peut bien constituer une amorce d'une lutte efficace contre la pauvreté, là où des millions de dollars des institutions financières internationales continuent à échouer ! Toutes ces initiatives s'accompagnent d'une vraie politique de formation à la fois technique et aux valeurs fondamentales de la vie, à la pratique de la culture participative, car tout cela se fait avec la participation active et consciente des bénéficiaires. Dès lors, il ne faut pas se creuser trop les méninges pour comprendre que tout ceci constitue des initiatives convaincantes qui, si elles sont démultipliées et bien canalisées, portent en elles beaucoup d'espoir pour l'amélioration des conditions de vie de la population du Congo, pour son émancipation et pour la démocratisation de sa société. Autant de raisons qui expliquent la présence à leurs côtés du MOC-ACW dans ces luttes.



L'influence des ONG sur le déclin ?

Glenn Ashton

Le rôle joué par les organisations non gouvernementales (ONG) en Afrique du Sud au niveau régional est pour la première fois confronté à des menaces tous azimuts.



L'auteur

Glenn Ashton est un écrivain, chercheur et militant de la société civile. Certains de ses travaux sont consultables sur le site www.ekogaia.org

Traduit de l'anglais par
Mathilde Baud

Septembre 2010

Durant le régime de l'apartheid, et notamment lors de son agonie, les ONG ont joué un rôle majeur dans l'émergence du nouvel État démocratique de l'Afrique du Sud. Nombre d'entre elles ont assuré la fonction d'organe politique *de facto* de la majorité alors privée du droit de vote, et elles jouissaient d'un profond rayonnement dans la société du fait de l'incapacité du régime à assurer les services et l'assistance que l'on attend d'un gouvernement normal.

De nombreux ministres et fonctionnaires se sont fait la main en travaillant dans le mouvement des ONG. Lors de la phase de transition, nombreux sont les représentants d'ONG qui se sont vus directement cooptés à des postes gouvernementaux afin de remettre la machine politique sur les rails. Les relations instaurées entre les branches domestiques et extérieures des mouvements de libération et les ONG ont établi leur mandat et leur crédibilité, et ont permis de mettre en lumière les compétences de bon nombre des professionnels les plus chevronnés du secteur.

Après 1994, les ONG ont vécu une lune de miel avec les bailleurs de fonds et avec le nouveau gouvernement. Elles ont contribué à combler la fracture qui séparait l'État du public en établissant des connexions positives entre la société civile et le gouvernement entrant. Les années Mandela ont vu se resserrer la coopération entre le gouvernement et la société civile, et c'est ce phénomène de pollinisation croisée qui a permis d'établir les fondations de l'État développementaliste imaginé par l'alliance.

Mais la lune de miel a tourné court lorsque les idéologues principalement issus de l'exil qui entouraient le vice-président Mbeki ont commencé à monter au créneau, avant même que Mbeki ne prenne formellement les rênes du pouvoir. De fait, durant son mandat, on a assisté à une marginalisation des positions des ONG sur des thèmes comme la santé, la gouvernance collaborative, le contrôle politique et de la gestion environnementale.

Les ONG n'étaient plus perçues comme des acteurs extérieurs objectifs participant aux progrès de la révolution démocratique, mais plutôt comme des acteurs hors parti freinant les processus politiques au sein de l'ANC. Bon nombre d'entre elles ont été rejetées au motif qu'elles n'étaient pas assez versées dans les subtilités de la « Renaissance africaine » à laquelle Mbeki et ses acolytes souhaitaient ouvrir la voie.





© D.R.

À la fin des années 90 et au début des années 2000, les ONG ont ainsi pâti d'une double malédiction, celle de l'isolation politique couplée à la lassitude des financeurs. La page de bonheur du miracle sud-africain était tournée, les lunettes roses rendues obsolètes, et les réalistes, les pragmatiques, les technocrates et les « tenderpreneurs »¹ bien connectés pouvaient commencer à goûter aux fruits du pouvoir.

Comme cela s'est vu dans d'autres parties du monde, c'est aux médias, à la société civile et aux ONG qu'est incombée la responsabilité d'examiner et de divulguer ces défaillances, par ailleurs exacerbées par la politique incestueuse de déploiement de cadres du parti adoptée par l'alliance au pouvoir. Il est notable que, du fait de la nature de cette alliance tripartite incluant le principal syndicat, le contre-pouvoir syndical a été en grande partie étouffé politiquement, laissant aux organisations de la société civile telles que les ONG et les associations civiles la tâche d'intervenir politiquement.

Ces interventions ont contribué à saper et diminuer le pouvoir et la légitimité du secteur des ONG. Les organisations indépendantes de la société civile furent perçues et représentées comme parties prenantes dans des conflits d'intérêts entre partis politiques.

Parfois, cela se justifiait de par leurs propres agissements, à l'image d'ONG comme la FW de Klerk Foundation ou la fondation Helen Suzman qui affichaient leur parti pris néolibéral. D'autres organisations comme l'IDASA (Institut africain pour la démocratie) ont été perçues comme ralliées aux positions de l'opposition parce qu'elles ont relayé - intentionnellement ou par inadvertance - la politique de l'Alliance démocratique (DA).

D'autres cas de liaisons politiques prétendues étaient bien plus ténus. Ainsi la proposition avancée par la South Africa New Economics Foundation (SANE) d'instaurer un « *basic income grant* » (BIG, revenu de base) a été reprise par le parti d'opposition de l'Alliance démocratique qui en a fait l'un de ses slogans politiques, compromettant ainsi la position de neutralité politique de la SANE.

En tant que porte-parole de la société civile, les ONG devraient se maintenir à une certaine distance de sécurité des partis politiques, sauf en cas d'alliance explicite.

¹ Les « tenderpreneurs », jeu de mot entre « tender » (marché public) et entrepreneur, désignent les capitalistes sud-africains qui vivent de contrats publics obtenus grâce à leur collusion avec les pouvoirs publics.

Ceci étant, la pollinisation réciproque entre les entités politiques et les organisations de la société civile qu'elles côtoient est inévitable. Les idées se renouvellent et se partagent, et les plus pertinentes sont immanquablement absorbées et intégrées au corps politique, pour être éventuellement incorporées dans les programmes si elles attirent suffisamment l'adhésion.

Toutefois, la longue parenthèse de séparation entre la société civile et la politique sous le gouvernement Mbeki n'a pu prendre fin qu'après l'éviction de ce dernier lors de la conférence de Polokwane. Il semble aujourd'hui que les ONG et la société civile soient plus libres d'accéder à ceux qui détiennent les rênes du pouvoir.

Pourtant, les ONG n'ont pas seulement été isolées au niveau politique. Plusieurs autres tendances internationales ont eu un impact local direct. Le premier facteur est le virage conservateur pris par les pays du Nord, qui ont soutenu une orientation plus franchement néolibérale en faveur du marché libre, au détriment des soi-disant « causes perdues », qui ont été délaissées.

Pendant longtemps, l'Afrique a été injustement reléguée au rang de ces causes perdues, et la réduction conséquente des fonds alloués aux programmes de développement a freiné l'expansion potentielle des interventions progressistes.

Deuxième facteur, les intérêts commerciaux, sous couvert de dévouement à la « responsabilité sociale des entreprises » (RSE) ou sous la bannière philanthropique, ont été plus étroitement intégrés dans les critères de financement de l'État. Un exemple probant de cette tendance est fourni par les programmes de l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international), qui se présentent ostensiblement comme un moyen de venir en aide aux nations en voie de développement, mais qui ne sont en réalité rien de plus qu'un mécanisme de soutien aux entreprises et à l'économie américaines.

La récente arrivée en Afrique de la Fondation Bill & Melinda Gates, maintenant renforcée par la fortune de la Fondation Buffet, a témoigné des relations de plus en plus intimes qui unissent l'USAID, les projections de pouvoir du Département d'État, et le capital privé.

Notons que la Fondation Gates est actionnaire de la société Monsanto, le plus important développeur et promoteur mondial d'aliments génétiquement modifiés, qui intervient agressivement en Afrique. La Fondation a nommé l'ancien vice-président du développement international de Monsanto à la tête de son programme de développement agricole. Et ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres des connivences malsaines qui se nouent entre la politique américaine, la promotion commerciale et le financement prétendument philanthropique d'initiatives liées à la responsabilité sociale des entreprises.

La manière dont ces investissements ébranlent les structures politiques démocratiques locales, par la projection du pouvoir des financeurs dans une bonne partie du débat national et régional, est saisissante. Ces liens entre les intérêts affairistes non démocratiques et l'intérêt national affaiblissent les voix de la gouvernance démocratique, des ONG et de la société civile en général. Le fait que des ONG financées par des entreprises ou par l'USAID, comme AfricaBio et l'Institut de recherche agricole kenyan, soient utilisées comme façades pour poursuivre des objectifs commerciaux révèle des intentions encore plus pernicieuses.

D'un côté, les financements destinés aux ONG et à la société civile diminuent, et, de l'autre, les intérêts prioritaires mondiaux des pays du Nord se confondent de plus en plus avec ceux de certaines ONG, de façon quasi invisible. L'exemple à peine évoqué nous montre à quel point les projets démocratiques et efficaces mis en œuvre pour atteindre la sécurité alimentaire dans le cadre d'une approche agro-écologique, sont menacés. Plus déplorable encore est la façon dont des programmes technocratiques mal conçus, coûteux et impulsés depuis l'extérieur ont produit des effets exactement contraires aux objectifs fixés.

Il s'agit là d'un nouvel exemple qui vient noircir davantage les pages de la longue histoire d'un monde développé venant perpétuer ses erreurs en Afrique, et accusant ensuite les Africains d'être responsables de l'échec de leurs initiatives. Les prétendues solutions imaginées de l'extérieur ne font que retarder l'application de solutions réelles aux problèmes locaux.

Le récent repli économique a eu des conséquences encore plus graves sur le financement des ONG progressistes dans le Sud. L'influence des alliances politiques de centre-droit continue de rayonner sur le réseau politico-affairiste, contribuant à réduire toujours plus l'espace réservé aux voix progressistes.

Si les ONG doivent pouvoir compter sur un soutien intérieur fort afin de prévenir l'érosion de droits conquis au prix de rudes sacrifices, ce n'est, en pratique, pas toujours possible. Le dialogue exige un rapport égalitaire, et le pouvoir immodéré du réseau politico-commercial érode délibérément l'influence des forces de la société civile progressiste.

Il existe effectivement des ONG et des forums qui ont investi les deux terrains. La droite a sa Fondation pour le marché libre et son Forum économique mondial, tandis que la gauche dispose d'espaces représentatifs comme le Forum social mondial. Mais la vaste disparité de pouvoir entre les deux groupes reflète les profondes inégalités entre une élite mondiale extrêmement restreinte mais démesurément fortunée d'un côté, et la majorité mondiale des pauvres de l'autre.

Le fait que l'élite représente les intérêts particuliers de moins de la moitié d'un pourcentage de la population mondiale, tandis que les pauvres en représentent au moins la moitié, illustre l'injustice de cette division. L'Afrique du Sud n'est que le microcosme des lignes de partage mondiales qui divisent notre système économique global profondément inégal.

Si l'administration Zuma s'est en effet montrée capable de reconnaître l'apport des ONG et de la société civile, le véritable défi que constitue la fracture socio-économique n'a pas été relevé. Le virage à gauche opéré après la conférence de Polokwane n'a pas affecté les positions du réseau politico-commercial. Tant que cette faille béante ne sera pas comblée, tout porte à croire que nous nous diminuerons pas, mais que nous accentuerons notre taux d'inégalité.

La marginalisation délibérée, par le biais de la privation de ressources, des ONG et des voix de la société civile qui ne soutiennent pas activement le *statu quo* politico-commercial illustre les risques qui pèsent sur ce secteur crucial de contre-poids démocratique.





Pourquoi la révolution ne sera pas financée

Hakima Abbas

Le rôle des donateurs dans le mouvement pour la justice sociale en Afrique

Les mouvements de transformation sociale ont besoin en priorité d'accéder à des financements flexibles, de solidarité, d'un environnement sécurisé et propice à l'épanouissement, et d'une volonté de s'engager sur le long terme.



L'auteure

Hakima Abbas est analyste politique et directrice exécutive de Fahamu, organisation pan africaine pour la justice sociale. Cet article est basé sur une intervention de l'auteure dans le cadre de l'African Grantmakers Network. Celle-ci a été rendue possible par les contributions de toute l'équipe de Fahamu, qui peut être considérée comme co-auteur de cet article.

Traduit de l'anglais par Mathilde Baud

Novembre 2010

Les récentes élections de mi-mandat aux États-Unis, qui par une coïncidence toute significative se sont déroulées à la suite des fêtes d'Halloween et de leur cortège de frayeurs, ont clairement mis en lumière la déroute des puissances occidentales, empêtrées dans les contradictions de la démocratie libérale et du super-capitalisme. La réduction de l'aide occidentale, due à la crise financière « mondiale », va mettre en cause l'apparente dépendance entre le Nord et le Sud, et l'envol économique et politique des puissances du Sud dites « émergentes » préfigure des changements significatifs, pour ne pas dire permanents, dans l'ordre sociétal.

En ces temps aussi instables que fascinants, ceux qui parmi nous se battent pour l'instauration d'alternatives justes et équitables et d'un nouvel ordre capable de démanteler les mécanismes du pouvoir et des privilèges font face à une tâche en apparence insurmontable. Nous devons résister à l'appropriation illicite de la terre et de l'eau de la part d'« investisseurs » étrangers ; faire face à nos propres fondamentalismes qui, au sein de nos sociétés et de nos mouvements, divisent les plus pauvres et les plus marginalisés en prônant la liberté pour certains mais pas pour tous ; protéger nos ressources naturelles, notre biodiversité et les droits de la Terre mère ; démanteler le pouvoir systémique qui cherche à préserver et à servir les intérêts égoïstes de l'élite néocoloniale, etc.

Ces multiples formes d'impérialisme insidieux et de répression sous un masque de démocratie ont instauré un semblant de normalité et ont réduit la ferveur révolutionnaire à, au mieux, une résignation réformiste. La compréhension approfondie des interconnexions propres à la lutte, des enjeux de pouvoir inhérents à l'oppression, de la nécessité de combattre toutes les formes d'oppression, la prise de conscience de nos propres contradictions et la volonté de les faire évoluer, et, tout simplement, la capacité d'imaginer et concevoir un projet de libération complète, sont des qualités trop sporadiques dans nos différents mouvements.

L'intensification, ces derniers temps, des actes de résistance civile en Afrique témoigne cependant de l'existence d'une force de mobilisation continue et de l'amorce de la construction d'un mouvement. Les mouvements sociaux sont inspirés par une vision commune et propulsés par l'action collective. Les mou-





© DR

vements ne sont pas une entité unique, mais sont constitués d'une variété de forces : organisations formelles, formations autonomes, mais aussi espaces intellectuels et courants de pensées, individus, etc. Les mouvements sont importants en ce qu'ils génèrent les conditions d'un changement soutenu, qui ne passe plus alors seulement par l'institutionnalisation de réformes mais par la consolidation de transformations (ancrant le changement au niveau du peuple)¹.

Un mouvement social est un « ensemble cohérent d'acteurs qui poursuivent des objectifs politiques communs de changement à travers l'action collective ».

Les caractéristiques d'un mouvement social sont :

- > Une base constitutive ou des membres clairement identifiables.
- > Des membres organisés collectivement en réseaux formels ou informels.
- > Une certaine continuité dans le temps (un soulèvement spontané ou une campagne ne constituent pas à un mouvement à part entière, bien qu'ils puissent en provoquer un).
- > Un engagement dans des actions et des activités collectives pour atteindre les objectifs politiques du mouvement.
- > Le déploiement d'une variété d'actions et de stratégies.
- > L'identification claire de cibles internes ou externes visées par le processus de changement.

(Adapté de la définition proposée par AWID)

Des changements significatifs ont pu être obtenus en Afrique grâce à la participation active de mouvements regroupant diverses composantes : formations autonomes, partis politiques ou organisations poursuivant un projet commun. Cependant, ce sont les organisations qui se sont octroyé le premier rôle sur la scène du changement. L'« ONGisation » de nos mouvements, accompagnée de l'obligation de « professionnalisation » du militantisme, réservée aux classes moyennes ayant accès à l'éducation et capables de s'adapter aux paradigmes occidentaux de l'activisme, a contribué à paralyser notre capacité d'imaginer un

¹ Eric Selbin, *Modern Latin American Revolutions*

avenir meilleur. Les ONG sont, de façon assez ironique, enregistrées et légitimées par l'État, auquel s'attaquent justement les mouvements sociaux. Cette légitimité est soumise à des conditions et à des réglementations qui imposent des normes structurelles particulières, et la volonté de « durabilité » implique une relation avec des donateurs (pour la plupart internationaux) qui entraîne à son tour l'institutionnalisation de nouvelles normes structurelles. Et surtout, ces ONG qui se développent à une échelle industrielle contribuent à la séparation et à la dépolitisation des services et de la militance, sans jamais remettre en question leur propre rôle dans l'affaiblissement des institutions, du pouvoir et de l'autonomie de l'Afrique.

Les ONG internationales se sont souvent dévoyées dans des prestations de services qui ont parfois constitué une privatisation (et une délocalisation) de fait des services fondamentaux africains, tandis que les ONG locales et nationales sont structurellement soumises à des projets et des services qui ne leur permettent pas de répondre aux besoins réels. « Ainsi le pouvoir s'est-il progressivement déplacé des groupes de base organisés par les mouvements sociaux vers des organisations et des formes de leadership organisationnel qui sont de moins en moins en phase avec le public qu'elles prétendent servir, et de moins en moins responsable envers lui. »²

De même, la responsabilité des ONG envers leurs donateurs et bailleurs de fonds a renforcé le pouvoir du capital au détriment de celui du public bénéficiaire, réduisant ainsi les efforts de volontariat et d'autonomie. Pour autant, il semble que les formations autonomes de nos mouvements aient également perdu de leur caractère de mouvement de masse dans de nombreux pays, dépendant désormais fortement de figures militantes individuelles, apparemment incapables de résoudre le problème de nos propres contradictions oppressives, devenant des forces populistes et réactionnaires oublieuses de leurs principes, et incapables d'impulser des changements solides, aussi bien au niveau des institutions que des mentalités.

Nous devons, au sein de nos mouvements, cesser de raisonner en termes d'objectifs, de projets et de programmes, c'est-à-dire selon les schémas privilégiés par les donateurs, pour raisonner en termes d'unité et d'action collective. Nous devons cesser de penser qu'il existe une seule solution ou un remède miracle capable de résoudre tous nos problèmes, et se préparer au contraire à tester de nouvelles approches et à s'attaquer à des questions épineuses d'apparence insolubles. Un mouvement a besoin d'un cadre politique ou idéologique. S'il est vrai qu'il nous faut étudier notre histoire pour en tirer des leçons, il est maintenant grand temps de se jeter à l'eau et de développer une nouvelle pensée politique fondée sur les pratiques progressistes africaines et la satisfaction de nos besoins, en plaçant au cœur de notre action les peuples africains les plus démunis économiquement, socialement et politiquement, soit les paysans, les femmes, les travailleurs, les travailleurs informels, les homosexuels, les personnes souffrant d'un handicap, etc.

Pour pouvoir impulser un changement, un mouvement doit disposer de réseaux, d'une identité, d'un contexte politique et socio-économique fertile, et aussi de ressources (matérielles et immatérielles). Les organismes donateurs, qu'ils soient locaux ou internationaux, ont tendance à ignorer nos autorités organiques comme les assemblées villageoises, les réseaux de citoyens etc., ce qui fait qu'ils peuvent soutenir des communautés entières sans référence à un cadre de justice sociale.

² Association for Women in Development (AWID)

Les investissements et l'accès au capital ont fragmenté les mouvements, les financeurs préférant généralement subventionner une seule organisation plutôt qu'un mouvement dans son ensemble. De la même façon, les organisations dont le champ d'action se limite à un domaine particulier ne cherchent généralement pas à établir des passerelles avec les mouvements pour la justice sociale, et nous restons cloisonnés dans nos luttes, incapables et bien souvent peu disposés à établir des connections avec d'autres secteurs. Du fait de notre dépendance excessive vis-à-vis des structures organisationnelles et des bailleurs de fonds internationaux ou transnationaux, nos efforts pour la justice sociale se retrouvent à la merci des désinvestissements, de la variabilité des priorités de financement et des promesses stériles du paradigme de l'aide.

En tant que mouvement pour la justice sociale, nous devons commencer à envisager le secteur des donateurs comme un objet de lutte à part entière. Nous devons mettre en lumière leurs liens avec l'État et leurs intérêts commerciaux multinationaux, et apprendre à nous unifier autour d'un programme commun afin de rejeter les projets et les solutions à court terme, qui ne font que renforcer notre dépendance et la privatisation de nos services fondamentaux. Notre relation à nos donateurs est un choix politique, et le degré d'influence de nos mouvements sur les priorités de financement des bailleurs est un indicateur de la somme de pouvoir que nous avons su reconquérir.

« Même avec le mouvement Warembo Ni Yes³, nous avons dû faire face à des obstacles que nous n'avions pas anticipés et auxquels nous n'avions jamais été confrontés avant d'avoir rassemblé des fonds. Après avoir reçu de l'argent, nous avons commencé à considérer le pouvoir d'une façon différente. Nous avons commencé à aborder les questions de transparence, de responsabilité et de confiance dans une perspective complètement nouvelle car, naturellement, l'argent suscite beaucoup de peur et de méfiance, car les gens ont été exploités, et on travaille avec des personnes issues de milieux économiques très différents, qui ont donc des rapports avec l'argent et une définition de l'argent très différents. C'est pourquoi je pense que nous devons faire très attention. Je crois que ce qui a marché avec Warembo Ni Yes, c'est que les donateurs qui nous ont soutenus étaient prêts à prendre un risque, et il y a très peu de donateurs qui sont prêts à prendre ce genre de risque. »⁴

Les financeurs, quant à eux, doivent aussi commencer à réfléchir, s'ils veulent soutenir l'essor de tels mouvements, sur les changements à apporter à leurs pratiques afin d'allouer au mieux leurs ressources. En termes monétaires, les besoins des mouvements sociaux sont généralement modestes. Ce dont ils ont besoin, c'est de confiance, de solidarité, et d'un accès flexible aux ressources. C'est pourquoi, si les bailleurs souhaitent soutenir les mouvements sociaux, il faut réinventer les schémas classiques de financement en vue de proposer des financements flexibles, solidaires, entretenir un environnement sécurisé et fertile et s'engager sur le long terme.

On assiste actuellement à l'émergence de nombreux donateurs africains. Ces donateurs se considèrent à différents degrés comme membres du mouvement. Toutefois, force est de constater qu'ils n'ont que peu contribué à dépasser les modèles occidentaux dominants qui renforcent les dynamiques de pouvoir entre donateurs et « bénéficiaires », et qu'ils n'ont pas non plus exprimé la volonté de sortir de leur rôle d'intermédiaires vis-à-vis des bailleurs occidentaux.

3 Warembo Ni Yes était un groupe de jeunes féministes qui s'est constitué pour lancer une campagne de soutien au projet de nouvelle constitution kenyane et des avancées que celle-ci apportait aux femmes. La nouvelle Constitution du Kenya, soumise à référendum en août 2010, a été approuvée par une large majorité.

4 Zawadi Nyong'o, citée dans 'Young Women Making Waves: Warembo Ni Yes in Conversation', dans le livre à paraître *The Power is Ours*, publié par Pambazuka Press

Rappelons tout de même le succès de certains d'entre eux, qui ont soutenu des activités que bon nombre de donateurs internationaux ou fondations n'auraient pas financées, permettant des expérimentations et une mobilisation politique et des actions de solidarité rapides. Les donateurs africains pourraient aller plus loin encore, en permettant aux mouvements de réintroduire la question politique dans leur démarche militante, en soutenant explicitement certaines actions politiques et en explorant eux-mêmes différents modèles de financement plus autonomes.

En effet, pour que les ressources soient allouées par des donateurs africains et pour qu'elles bénéficient aux mouvements progressistes agissant pour le changement, nos donateurs eux-mêmes doivent se sentir investis de plusieurs missions : détenir des actions et des investissements générateurs d'intérêts pour les donateurs et permettant d'accumuler un fonds de réserve pour un soutien continu à la justice sociale ; puiser dans le potentiel philanthropique de la diaspora africaine et de la bourgeoisie, en particulier les jeunes Africains, dont les intérêts sont potentiellement opposés à ceux de l'élite politique, qui se sont enrichis notamment dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) ; instaurer un processus participatif réaliste qui dépasse la conception symbolique de la « communauté » et qui permette aux groupes les plus opprimés économiquement et les plus marginalisés de formuler les priorités et de déterminer la meilleure allocation des ressources ; faciliter la collecte de fonds par le peuple pour le peuple en établissant par exemple un fonds de prêts renouvelables pour doter en ressources les activités militantes émergentes ; encourager la mobilisation par le biais de programmes qui n'écartent pas les militants de leur mouvements ou de leurs objectifs, mais qui leur permettent d'accéder aux ressources dont ils ont besoin tout au long de leur parcours ; tenter de rééquilibrer les dynamiques de pouvoirs qui régissent les relations entre donateurs et « bénéficiaires », et entre donateurs eux mêmes.

Nous savons que la révolution ne sera pas financée. La vague progressiste porteuse de changements ne saurait se réduire aux limites de l'approche par cadre logique, de la programmation basée sur les résultats ou des propositions de projets. Notre mouvement saura cependant faire usage des ressources, puisant dans la richesse immatérielle du temps et de l'énergie de ses militants, leurs contributions et compétences, leur connaissance et expérience, leur pensée et action ; il tirera également profit des ressources matérielles offertes par la communauté, les membres et la base, et de l'aide fournie par les alliés et les sympathisants ou investie par les donateurs internationaux ou africains.

Mais pour que toutes ces ressources soient injectées dans le mouvement de justice sociale, nous devons commencer à « comprendre que notre capacité à impulser une transformation sociale majeure découle de notre capacité à établir des stratégies communes, pour partager nos rêves, nos alliances, et aller au-delà de la simple survie de notre organisation [ou formation, ou leadership individuel (ajouté par l'auteur)] en pensant et en agissant collectivement. »⁵

5 Lydia Alpizar Durán, Association for Women in Development

Cinquante ans de décolonisation africaine

Achille Mbembe

Nous voici donc en 2010, cinquante ans après la décolonisation. Y-a-t-il vraiment quoi que ce soit à commémorer ou faut-il au contraire tout reprendre?

Restauration autoritaire par-ci, multipartisme administratif par-là, ailleurs maigres avancées au demeurant réversibles et, à peu près partout, niveaux très élevés de violence sociale, voire situations d'enkystement, de conflit larvé ou de guerre ouverte, sur fonds d'une économie d'extraction qui, dans le droit fil de la logique mercantiliste coloniale, continue de faire la part belle à la prédation –voilà, à quelques exceptions près, le paysage d'ensemble.

Dans la plupart des cas, les Africains ne sont toujours pas à même de choisir librement leurs dirigeants. Trop de pays sont toujours à la merci de satrapes dont l'objectif unique est de rester au pouvoir à vie. Du coup, la plupart des élections sont truquées. On sacrifie aux aspects procéduraux les plus élémentaires de la concurrence, mais l'on garde le contrôle sur les principaux leviers de la bureaucratie, de l'économie, et surtout de l'armée, de la police et des milices. La possibilité de renverser le gouvernement par la voie des urnes n'existant pratiquement pas, seul l'assassinat, la rébellion ou le soulèvement armé peuvent contredire le principe de la continuation indéfinie au pouvoir. Globalement, les choses sont donc plutôt bloquées, surtout en Afrique francophone où, les manipulations électorales et les successions de père en fils aidant, l'on peut dire que l'on vit, *de facto*, sous des chefferies masquées.

Où allons-nous?

Cinq tendances lourdes me frappent aussi. La première est l'absence d'une pensée de la démocratie qui constituerait une véritable alternative au modèle prédateur en vigueur à peu près partout. La deuxième est le recul de toute perspective de révolution sociale radicale sur le continent. La troisième est la sénilité croissante des pouvoirs nègres –phénomène qui rappelle, toutes proportions gardées, des processus similaires au cours du XIXe siècle lorsque, incapables de négocier à leur avantage les pressions internes et externes et l'arrimage à un capitalisme destructeur, de nombreux royaumes perdirent leur souveraineté et finirent dans le désordre et les guerres fratricides. La quatrième est l'enkystement de pans entiers de la société et l'irrépressible désir, chez des centaines de millions, de vivre partout ailleurs sauf chez eux –le désir généralisé de défection et de désertion.

À ces dynamiques structurelles vient s'ajouter une autre: l'émergence d'une culture du racket, de l'émeute sanglante et sans lendemain et qui, à l'occasion, tourne facilement à la guerre de pillage. Cette sorte de lumpen-radicalisme, à la vérité violence sans projet

L'auteur

Achille Mbembe est professeur d'histoire et de sciences politiques à l'université du Witwatersrand à Johannesburg, Afrique du Sud.

Avril 2010



© DR

politique alternatif, n'est pas seulement porté par les «cadets sociaux» dont «l'enfant-soldat» et le «sans-travail» des bidonvilles constituent les tragiques symboles. Cette sorte de populisme sanglant est aussi mobilisée, lorsqu'il le faut, par les forces sociales qui, ayant colonisé l'appareil d'État, en ont fait l'instrument de son enrichissement personnel ou, simplement, une ressource privée ou encore une source d'accaparements en tous genres, dans le contexte de la lutte quotidienne soit pour l'accumulation, soit pour la survie pure et simple. Quitte à détruire l'État, l'économie et les institutions, cette classe est prête à tout pour conserver le pouvoir, la politique n'étant d'ailleurs à ses yeux qu'une manière de conduire la guerre civile ou la guerre ethnique par d'autres moyens.

Ces brusques observations ne signifient toutefois pas qu'il n'existe aucune saine aspiration à la liberté et au bien-être en Afrique. Ce désir peine cependant à trouver un langage, des pratiques effectives, et surtout une traduction dans des institutions nouvelles et une culture politique neuve où la lutte politique n'est plus un jeu à somme nulle.

La violence des «sans-parts»

Pour que la démocratie puisse s'enraciner en Afrique, il faudrait qu'elle soit portée par des forces sociales et culturelles organisées; des institutions et des réseaux sortis tout droit du génie, de la mémoire culturelle, de la créativité et surtout des luttes des gens eux-mêmes et de leurs traditions propres de solidarité.

Mais cela ne suffit pas.

Il faut aussi une Idée dont elle serait la métaphore vivante. Ainsi, en réarticulant par exemple le politique et le pouvoir autour de l'impératif de nourrir les «réserves de vie», on pourrait ouvrir la voie à une nouvelle pensée de la démocratie dans un continent où le pouvoir de tuer reste plus ou moins illimité, et où la pauvreté et la maladie rendent l'existence si incertaine et si précaire.

Au fond, pour être radicale, une telle pensée devrait être à la fois utopique et pragmatique. Elle devrait être, de nécessité, une pensée des limites du politique et de la politique des limites. En même temps, elle doit être une pensée-de-ce-qui-vient, de l'émergence et du soulèvement. Mais ce soulèvement devrait aller bien au-delà de l'héritage anti-colonialiste et anti-impérialiste dont les limites, dans le contexte de la mondialisation et au regard de ce qui s'est passé depuis les indépendances, sont désormais flagrantes.

En attendant, deux facteurs décisifs constituent des freins à une démocratisation du Continent. D'abord une certaine économie politique. Ensuite un certain imaginaire du pouvoir, de la culture et de la vie.

D'une part, la brutalité des contraintes économiques dont les pays africains ont fait l'expérience au cours du dernier quart du XXe siècle –et qui se poursuit sous la férule du néo-libéralisme– a contribué à la fabrication d'une multitude de «gens sans-parts» dont l'apparition sur la scène publique s'effectue de plus en plus sur le mode de la tuerie lors de bouffées xénophobes ou à l'occasion de luttes ethniques, surtout au lendemain d'élections truquées, dans le contexte des protestations contre la vie chère, ou encore dans le cadre des luttes pour les ressources de base.

Ce sont des gens qui n'ont strictement rien à perdre, qui de surcroît sont totalement livrés à l'abandon –condition de laquelle ils ne peuvent souvent échapper que par la migration, la criminalité et toutes sortes d'illégalismes. C'est une classe de «superflus» dont l'État (là où il existe), voire le marché lui-même, ne savent que faire. Ce sont des gens que l'on ne peut guère vendre en esclavage comme aux débuts du capitalisme moderne, ni réduire aux travaux forcés comme à l'époque coloniale et sous l'apartheid. Du point de vue du capitalisme tel qu'il fonctionne dans ces régions du monde, ils sont complètement inutiles –une masse de viande humaine livrée à la violence, à la maladie, à l'évangélisme nord-américain, aux croisés de l'Islam et à toutes sortes de phénomènes de sorcellerie et d'illumination.

D'autre part, la brutalité des contraintes économiques a aussi vidé de tout contenu le projet démocratique en réduisant celui-ci à une simple formalité – un rituel sans contenu ni symbolique, et plus grave encore sans conséquence réelle sur la vie quotidienne des gens ordinaires. Puis, comme on le suggérait à l'instant, l'incapacité à sortir du cycle de l'extraction et de la prédation dont l'histoire, d'ailleurs, prédate la colonisation. Ces facteurs, pris ensemble, pèsent énormément sur les formes que prend la lutte sociale en Afrique.

À ces données fondamentales s'ajoute l'événement qu'aura été la grande diffraction sociale commencée au milieu des années 1980. Cette diffraction de la société a conduit à peu près partout à une informalisation des rapports sociaux et économiques, à une fragmentation sans précédent du champ des règles et des normes, et à un processus de dés-institutionnalisation qui n'a pas épargné l'État lui-même. Cette diffraction a également provoqué un grand mouvement de défection de la part de nombreux acteurs sociaux, ouvrant dès lors la voie à de nouvelles formes de la lutte sociale –une lutte sans pitié pour la survie centrée autour de l'accès aux ressources. Aujourd'hui, le bidonville est devenu le lieu névralgique de ces nouvelles formes de la lutte sociale. Il s'agit d'affrontements de type moléculaire et cellulaire qui combinent des éléments de la lutte des classes, de la luttes des races, de la lutte ethnique, des millénarismes religieux et des luttes en sorcellerie.

Pour le reste, la faiblesse des oppositions est connue. Pouvoir et opposition opèrent en fonction d'un temps court marqué par l'improvisation, les arrangements ponctuels et informels, les compromis et compromissions diverses, les impératifs de conquête immédiate du pouvoir ou la nécessité de le conserver à tout prix. Les alliances se nouent et se dénouent constamment. Mais surtout, l'imaginaire du pouvoir ne s'est guère transformée. L'imaginaire structurant de la politique en Afrique reste celui de la guerre civile permanente. Et tant que l'on ne découplera pas la politique et la guerre, le potentiel de violence négative restera énorme.

Décolonisation et internationalisation

Ce cinquantenaire de la décolonisation n'est pas seulement une affaire africaine. La France, qui justement donne l'impression de n'accepter que du bout des lèvres la démocratisation du Continent, veut faire de 2010 «l'Année de l'Afrique». Dans son pré-carré, elle s'y est opposée farouchement depuis 1960, n'hésitant pas, le cas échéant, à recourir à l'assassinat, à la corruption et à la force.

Aujourd'hui encore, elle est connue, à tort ou à raison, pour son soutien le plus tenace, le plus retors et le plus indéfectible aux satrapies les plus corrompues du continent et aux régimes qui ont tourné le dos à la cause africaine.

Il y a une raison simple à tout cela – les conditions historiques dans lesquelles s'est effectuée la décolonisation et le régime des capitations qu'ont cimenté les accords inégaux «de coopération et de défense» signés dans les années 1960. On ne le sait peut-être pas assez, l'objet de ces accords secrets, ce fut non pas de liquider le rapport colonial, mais justement de le contractualiser et de le sous-traiter. C'est au nom de cette contractualisation et sous-traitance des vieux rapports coloniaux que la France continue, *de facto*, d'exercer une influence souvent négative dans les affaires africaines.

Les États-Unis ne s'opposent peut-être pas activement à la démocratisation de l'Afrique. Cynisme et hypocrisie suffisent largement –encore que de nombreuses institutions privées américaines apportent un appui multiforme à l'émergence et à la consolidation des sociétés civiles africaines. C'est par exemple le cas de nombreuses fondations. Mais le moralisme et l'évangélisme de leurs interventions laissent à désirer. Un fait majeur des cinquante prochaines années sera la présence de la Chine en Afrique. Cette présence est sinon un contrepoids, du moins un expédient à l'échange inégal si caractéristique des relations que le Continent entretient avec les puissances occidentales et les institutions financières internationales. Il est vrai que pour le moment, la relation avec la Chine ne sort guère du modèle de l'économie d'extraction –modèle qui, ajouté à la prédation, constitue la base matérielle des tyrannies nègres. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que la Chine soit d'un grand secours dans les luttes à venir pour la démocratie. L'influence de l'autre puissance montante, l'Inde, est pour l'instant dérisoire. Quant à l'Afrique du Sud, elle ne peut pas, à elle toute seule, promouvoir la démocratie en Afrique. Elle n'en a ni les moyens, ni la volonté, ni les ressources intellectuelles, encore moins celles de l'imagination. Du reste, elle doit d'abord approfondir la démocratie chez elle avant de penser à la promouvoir chez d'autres.

La démocratisation de l'Afrique est d'abord une question africaine, certes. Mais elle a aussi des dimensions internationales. La voie d'une transformation radicale par le biais de la révolution sociale est bloquée – du moins pour l'instant. Ce à quoi il faudrait arriver, c'est à une sorte de «New Deal» continental collectivement négocié par les différents États africains et par les puissances internationales – un «New Deal» en faveur de la démocratie et du progrès économique qui viendrait compléter et clore une fois pour toutes le chapitre de la décolonisation. Survenant plus d'un siècle après la fameuse Conférence de Berlin qui inaugura la partition de l'Afrique, ce «New Deal» serait assorti d'une prime économique pour la reconstruction du continent. Mais il comporterait également un volet juridique et pénal, des mécanismes de sanction, voire de mise au ban, dont la mise en œuvre serait nécessairement multilatérale, et dont l'inspiration pourrait être trouvée dans les transformations récentes du droit international.

Ceci impliquerait qu'à l'occasion, des régimes coupables de crimes contre leurs peuples pourraient légitimement être déposés par la force et les auteurs de ces crimes poursuivis devant la justice pénale internationale. La notion de «crime contre l'humanité» devrait elle-même faire l'objet d'une interprétation étendue qui inclue non seulement les massacres et les violations aggravées des droits humains, mais aussi des faits graves de corruption et de pillage des ressources naturelles d'un pays. Il va de soi que des acteurs privés locaux ou internationaux pourraient également être visés par de telles dispositions. C'est à ce niveau de profondeur historique et stratégique qu'il importe désormais d'envisager la question de la démocratisation et du progrès économique en Afrique.

Ré-ouvrir le futur

Pour le demi-siècle qui vient, une partie du rôle des intellectuels, des gens de culture et de la société civile africaine sera justement d'aider d'une part à articuler une pensée de la démocratie à partir des luttes en cours, et d'autre part à «internationaliser» la question de la démocratisation de l'Afrique, dans le droit fil des efforts des dernières années visant à mutualiser le droit international et qui ont vu l'apparition d'instances juridictionnelles supra-étatiques.

Encore faut-il aller au-delà de la conception traditionnelle de la société civile, celle qui est étroitement dérivée de l'histoire des démocraties capitalistes. D'une part, il faut tenir compte du facteur objectif qu'est la multiplicité sociale –multiplicité des identités, des allégeances, des autorités et des normes– et, à partir d'elle, imaginer de nouvelles formes de mobilisation et de leadership.

D'autre part, la nécessité de création d'une plus-value intellectuelle n'a jamais été aussi pressante. Cette plus-value doit être réinvestie dans un projet de transformation radicale du continent. La création de cette plus-value ne sera pas uniquement l'œuvre de l'État. Elle est, à mes yeux, la nouvelle tâche des sociétés civiles africaines. Pour y parvenir, il faudra à tout prix sortir de la logique de l'urgence (interventions humanitaires) et de la logique des besoins immédiats qui a, jusqu'à présent, colonisé le débat sur l'avenir de l'Afrique.

Tant que la logique de l'extraction et de la prédation qui caractérise l'économie politique des matières premières en Afrique n'est pas brisée, et avec elle les modes existants d'exploitation des richesses du sous-sol africain, les chances d'inventer un futur alternatif seront amoindries. La sorte de capitalisme que favorise cette logique allie fort bien mercantilisme, désordres politiques et militarisme. Cette sorte de capitalisme, on en voit déjà les prémises à l'époque coloniale, avec le régime des sociétés concessionnaires. Tout ce dont il a besoin pour fonctionner, ce sont des enclaves fortifiées, des complicités souvent criminelles au cœur des sociétés locales, le minimum possible d'État et l'indifférence internationale.

Si les Africains veulent la démocratie, c'est à eux d'en payer le prix. Personne ne le paiera à leur place. Ils ne l'obtiendront pas non plus à crédit. Ils auront néanmoins besoin de s'appuyer sur de nouveaux réseaux de solidarité internationale, une grande coalition morale en dehors des États –la coalition de tous ceux qui croient que sans sa part africaine, non seulement la sécurité de notre monde ne sera pas garantie, mais encore notre monde, décidément, sera plus pauvre encore en esprit et en humanité.

Mozambique : Entre richesse et révoltes, réflexions sur la situation politique et sociale

Lucas Bussoti



Le 5 février 2008, le Mozambique s'est réveillé avec un visage inconnu : tout d'abord à Maputo, ensuite dans presque toutes les autres villes, des vitres de voitures cassées, des pneus brûlés, les transports en commun paralysés, les rues désertes. Le gouvernement a convoqué l'association des transporteurs semi collectifs, et leur a accordé une subvention pour éviter une augmentation du prix de ce moyen de transport populaire indispensable. Le pays est revenu à la normale. Mais l'alarme avait sonné. Nombreux sont ceux qui ne l'ont pas entendue, ou qui n'ont pas voulu l'entendre.

L'auteur :

Lucas Bussoti est sociologue, directeur adjoint à la recherche et au développement à l'École des Communications et des Arts de l'Université Eduardo Mondlane au Mozambique.

Traduction du portugais par
Elisabeth Teixeira

Octobre 2010

Le 1^{er} et 2 septembre 2010, le même scénario a eu lieu, après une augmentation croissante du prix du pain, du riz, du lait, de l'eau, de l'électricité, du carburant, entre autres. Sauf que cette fois, les syndicats étaient silencieux, les partis de l'opposition étaient quasiment absents. Les nouvelles manifestations ont été de même nature que celles de février 2008. Cette fois, les élections sont loin (les dernières ont eu lieu fin 2009) et le gouvernement décide d'adopter une ligne de conduite « intransigente » : aucune concession envers les manifestants, définis, comme de simples « agitateurs » et « perturbateurs », qui dérangent la tranquillité publique. Après quelques jours de calme apparent, 13 morts et près de 122 millions de meticaïs (monnaie nationale) de préjudices, le gouvernement, réuni le 7 septembre en session extraordinaire, change de stratégie politique et accorde (jusqu'à la fin de cette année) une série de subventions directes.

Il semble opportun de s'interroger sur la raison pour laquelle, au Mozambique, le peuple a pu patienter jusqu'en septembre 2010 pour manifester son mécontentement contre une situation de vie misérable, qui rend impossible la vie de la grande majorité des citoyens de ce pays, face à une minorité toujours plus riche et puissante.

Le « miracle » mozambicain

Depuis les accords de Paix du 4 octobre 1992 à Rome, le Mozambique est la cible privilégiée des donateurs internationaux, l'objectif de prédilection de leur politique de soutien économique et financier et de leurs discours lors des importantes réunions internationales. De fait, depuis les mois qui ont précédé la

signature des accords de Rome, la communauté internationale s'est engagée de manière massive pour faire en sorte que cette ancienne colonie de l'empire portugais trouve une certaine stabilité, qui lui permettrait de sortir d'une phase de guerre civile qui a duré près de 16 ans.

La reconstruction a été réalisée à partir d'une base de près de 320 millions d'USD¹, et de plusieurs autres dons qui ont été versés par les différents États « amis » (récents et anciens) au cours du temps, que ce soit de manière directe (le budget couvre, à ce jour, plus de la moitié du budget total général de l'État) ou de projets spécifiques. Ainsi, il a été possible de réaliser, à peine deux ans après la signature des accords, des élections générales libres, qui se sont renouvelées, jusqu'à ce jour, avec un succès ininterrompu du Frelimo, le parti qui a conduit la lutte pour la liberté nationale contre les Portugais. Sous la direction de Samora Machel, marxiste-léniniste (1977), le parti s'est converti au libéralisme (1986) que ce soit dans le domaine politique (Constitution de 1990), ou dans le domaine économique (libéralisations mais, surtout, privatisations).

Depuis cette époque, le Mozambique est devenu un pays « modèle », avec une concentration énorme et croissante de l'aide internationale. Les indices de croissance économique ont toujours été très clairs. Par exemple, pendant ces cinq dernières années, le taux moyen de croissance avait été de 7,8 %, avec un ralentissement en 2009, l'année « noire » de l'économie mondiale, durant laquelle la croissance a atteint 4 à 5 %. Les observateurs, internationaux mais surtout nationaux, interprètent ce trend positif constant, en évitant les analyses structurelles concernant l'économie même du Mozambique. Par exemple, voici la vision optimiste de l'économiste mozambicain Basilio Muhate, au début de l'année 2010 : « L'une des raisons pour laquelle le Mozambique n'a pas été affecté de manière significative par la crise réside dans le fait que le pays possède un système financier faible et désintégré, ce qui lui a offert une certaine protection (...) D'autre part, les mesures de politique économique menées à bien pour faire face aux crises alimentaire et financière récentes, qui se sont notamment traduites par le versement de subventions aux petits agriculteurs et les installations de silos, et les projets du secteur des biocarburants débutés en 2008 (...) ont un impact positif dans le domaine de l'agriculture² ». La thèse de la relative imperméabilité de l'économie mozambicaine face à la crise internationale a été défendue pratiquement par tous les organismes gouvernementaux, depuis la Banque centrale jusqu'à l'exécutif. Déclarer que l'économie mozambicaine est trop faible et que cela aide à la défense intérieure face à une crise internationale qui affaiblit tout le monde est un argument dépourvu de tout raisonnement économique. De fait, c'est exactement à partir de cette fragilité structurelle qu'il serait opportun de commencer à comprendre pourquoi, tout d'abord le 5 février 2008, et ensuite les 1er et 2 septembre 2010, le Mozambique s'est réveillé avec un visage différent, beaucoup moins pacifique et paisible que celui qu'il avait pour habitude de montrer lors des scénarios internationaux avant ces événements.

Certaines analyses ont démontré que l'économie locale traversait une période de croissance grâce aux injections financières mais qui n'ont pas aidé à fortifier la capacité productive réelle. En 2004, un journal local, citant une recherche de la Banque mondiale, réalisée par A. Panguene et C. Muendane, écrivait qu'il « existe de forts signes que l'industrie mozambicaine se trouve dans une phase de stagnation et qu'elle commence à régresser », avec les secteurs de l'agro-industrialisation et de la pêche qui jouent un rôle « insignifiant », et le fait qu'une grande partie de la croissance soit concentrée sur les services³. Outre cela, l'indice de Gini a constamment augmenté durant les années 2000, fait qui démontre une dis-

1 Voir R. Morozzo della Rocca, *Moçambique da Guerra à Paz*, Livraria Universitária, Maputo, 1998.

2 Voir HYPERLINK «www.basiliomuhate.blogspot.com», 3 janvier 2010.

3 Voir « *Correio da Manha* », 22/09/04, maintenant sur HYPERLINK «<http://www.macuablogs.com/>»www.macuablogs.com



© BREAD FOR THE WORLD

parité toujours plus grande entre les riches et pauvres⁴. Néanmoins, en 2010, les données macro-économiques sont encourageantes. Lors du second semestre, le taux de croissance a atteint les 8,8 % (il était de 9,3 % au premier semestre), présentant ainsi une situation enviable.

Il y a toutefois deux corrections à apporter : d'une part, la véritable économie du Mozambique est réellement insignifiante au niveau mondial mais aussi régional. Après la révolte de septembre 2010, il semble que tous les observateurs soient d'accords sur ce point, même les acteurs institutionnels. Le Gouverneur de la Banque centrale, E. Gove a réaffirmé « que l'économie continue à produire moins que ce qu'elle consomme, que les importations dépassent le niveau des exportations, créant ainsi un problème structurel qui se reflète dans le fait que la dépense publique est supérieure aux recettes perçues par l'État ».⁵ En même temps, le gouverneur déclare que la hausse des prix du panier de base qui a pu être constatée ces derniers mois au Mozambique est surtout due au versement tardif des 467 millions de dollars de la part des donateurs qui aident directement le budget de l'État. Ce retard est dû, en réalité, à de longs pourparlers entre les donateurs et le Gouvernement, durant lesquels les premiers ont exigé du second des engagements sérieux en ce qui concernant la lutte contre la corruption et une plus grande transparence dans la gestion des fonds attribués. En réalité, le climat entre les deux parties s'est dégradé au long du processus électoral de la fin 2009, lorsque la CNE (Commission Nationale des Élections) a décidé d'exclure des neuf cercles électoraux (soit quasiment tout le pays) le parti MDM (Mouvement démocratique du Mozambique) récemment formé, présidé par l'émergeant David Simango, président du Conseil municipal de la Beira, deuxième ville du pays, pour des motifs douteux. Malgré cela, cette formation a réussi à obtenir neuf sièges à l'Assemblée de la République, sans toutefois menacer la victoire écrasante de la Frelimo, qui détient, aujourd'hui, la majorité qualifiée et qui, de ce fait, peut procéder de manière autonome à tout type de réforme, même celles à caractère constitutionnel.

4 V. L. Bussotti, L'autonomia impossibile. La parabola politica dello stato mozambicano contemporaneo, dans L.Bussotti/S. Ngoenha (Org.), Il postcolonialismo nell'Africa lusofona. Il Mozambico contemporaneo. O pós-colonialismo na África lusófona. O Moçambique contemporâneo, pgs. 83-106, L'Harmattan Italia, Torino, 2006.

5 "Noticias"

Il est probable que le retard dans le versement desdits fonds a contribué à augmenter les difficultés conjoncturelles du gouvernement et du pays. Les débats, autour des causes sur les « agitations » de septembre 2010, permettent de faire découvrir à tout le monde les failles de l'économie mozambicaine, y compris les sources officielles. Par exemple, le fait que les paysans se retrouvent avec 10 000

tonnes de maïs sur les bras, car il n'existe aucune véritable structure permettant la commercialisation. Tandis qu'il y a un besoin national de 427 millions de tonnes de blé, le Mozambique n'arrive à produire que 22 millions de tonnes, avec un déficit de 404 millions de tonnes par an⁶. À ce jour, plus de 10 millions de Mozambicains (sur une population totale de près de 20 millions) vivent dans des conditions de pauvreté « absolue » ; dans chaque province, on dénombre quelque 500 000 individus extrêmement pauvres⁷.

Le problème fondamental repose sur une production insuffisante, principalement dans le domaine alimentaire, et donc dans le secteur agricole. Il existe ensuite un problème de distribution des richesses. Non pas les richesses produites mais qui proviennent des donateurs internationaux qui restent dans le sud du pays et, surtout, au sein d'une petite élite, qui l'étale de manière ostentatoire sans crainte, face à la regrettable misère des autres.

Enfin, nous devons constater que les propres données macro-économiques sont en partie fausses. Par exemple, le Mozambique exporte une énorme quantité d'aluminium dû à la présence de la Mozal, une fonderie, dont le capital est australien. Elle contribue à hauteur de 76 % aux exportations globales du pays, mais bien sûr les bénéfices générés par cette société sortent du Mozambique, et convergent vers l'Australie. Malgré cela, depuis 2004, le Mozambique a une balance commerciale en déficit constant. Si à cela on ajoute, comme ci-dessus rappelé, que le budget général de l'État dépend pour plus de la moitié des donateurs internationaux, on comprend sans difficulté que l'économie mozambicaine n'est pas seulement faible, mais que c'est exactement cette faiblesse qui a entraîné la hausse des prix ces derniers mois et qui a provoqué les agitations de septembre 2010. Le pays a des défenses extrêmement fragiles qui, en 2008 ou en 2010, ce sont réduites à des subventions et à d'autres mesures de court terme qui visent à calmer la situation et à gagner du temps pour comprendre ce qui sera possible de faire de manière plus concrète et définitive.

Les manifestations de septembre et leur gestion

La manifestation a été organisée à travers des moyens de communication typiquement « informels », notamment au moyen de SMS. C'est une constante dans la vie politique « souterraine » du Mozambique d'aujourd'hui. Ces formes d'auto-organisation de la société sont caractéristiques de situations dans lesquelles la liberté d'expression des citoyens n'est pas complètement libre (même si le Mozambique a fait des progrès pertinents dans ce sens) et surtout dans lesquelles les possibilités de réunir des personnes dans des associations ouvertes est faible. Au niveau politique, les partis d'opposition pourraient s'emparer du mécontentement de la population mais ils ne sont pas en condition de le faire. Par conséquent, les révoltes n'ont pas eu de « visage ». Elles ont été organisées par des adolescents qui ne veulent plus subir cette situation misérable dans laquelle ils vivent quotidiennement. Le recours au SMS a été interdit les 1^{er} et 2 septembre 2010, sous ordre de l'Institut national des Communications du Mozambique durant ces jours « violents ».⁸

La question qui se pose ici est la suivante : tout d'abord, est-ce que le gouvernement (ou l'une de ses entités indirectes), a la capacité légale de faire cela sans déclarer officiellement au préalable « l'état de siège » ? Deuxièmement (plus pertinent) : une fois jugée opportune, pourquoi ne pas communiquer cette mesure aux Mozambicains, dont les contacts journaliers sont basés sur les messageries téléphoniques ? Mais il

6 Déclarations de Marcelo Chaquisse, Directeur national adjoint des Services Agraires, reportées dans « Domingo », 19/09/2010, p. 7.

7 Étude du Centre d'Études sur la Population et le Développement de l'Université Eduardo Mondlane, du PNUD et du ministère de la Planification et du Développement, citée dans « A Verdade », 19/09/2010, p. 7.

8 Grupo Vodacom confirma ordem de bloqueio, « Savana » [Le groupe Vodacom confirme l'ordre de blocage], 17.09.2010, p. 3.

y a un troisième aspect qui a énormément à voir avec la « gestion du risque » : durant ces jours (à la fin du mois de septembre) l'information selon laquelle le Gouvernement, au niveau le plus haut (le Conseil des ministres) a demandé jusqu'à la fin du mois de novembre que les possesseurs d'un téléphone portable avec un contrat pré-payé soient enregistrés dans l'entité compétente en associant le nom du titulaire au numéro de téléphone. Le fait que cette mesure ait été prise « a posteriori » en dit long sur la façon dont l'État mozambicain a abordé jusqu'à ce jour les questions relatives au contrôle, à la surveillance et à la prévention de l'ordre public. Ceci veut dire que, par exemple, aucune action d'espionnage fondée sur le contrôle de la téléphonie mobile n'a jamais été menée sur de possibles personnes soupçonnées de crimes, une technique d'investigation aujourd'hui indispensable dans la lutte contre la criminalité. Avoir pris une telle mesure seulement après les manifestations de septembre signifie que d'un côté, les autorités ont parfaitement compris d'où pouvait provenir le danger et d'autre part, que l'action de prévention du risque se tourne vers le contrôle du peuple plus que celui des criminels.

Le scénario politique mozambicain n'est plus le même depuis les événements de septembre, changeant de manière assez soudaine. L'un des vétérans les plus distingués, le Général Bonifacio Gruveta, actuel député du Frelimo, affirme, lors d'une interview à un hebdomadaire indépendant, que « le Gouvernement s'est trompé en augmentant tout à la fois, les gens n'en pouvaient plus »⁹. Beaucoup de critiques sévères et ouvertes, provenant de l'intérieur du parti au pouvoir, ont eu lieu.

Les mesures prises ont pu calmer les ardeurs. Seul problème, elles sont transitoires (jusqu'à décembre 2010) et subventionnées par le budget de l'État qui devra ainsi trouver des revenus alternatifs pour couvrir ces dépenses imprévues. Ce qui se passera à partir de janvier est un mystère. Ce qui semble certain, c'est que même si la situation économique et financière s'améliore, le problème structurel, d'une production modeste, principalement dans le domaine agricole, demeure. La pénurie alimentaire n'est pas un problème qui pourra être résolu de si tôt. En effet, il devient de plus en plus improbable que les hommes d'affaires internationaux décident d'investir massivement dans le pays pour les ressources agricoles. Aujourd'hui, le Mozambique est devenu un site d'intérêt surtout en ce qui concerne le charbon, le gaz, le pétrole et les biocarburants peut-être, le tourisme, les grands travaux. C'est pourquoi, si aucune aide publique n'est apportée, la production de denrées alimentaires continuera d'être insuffisante, ce qui obligera le Mozambique à continuer d'importer des denrées alimentaires, que le pays pourrait produire en interne. Le Mozambique ne décide pas seul de son programme, mais il le fait en étroite collaboration avec les donateurs. Il peut y avoir des conflits entre ces deux parties, toutefois, elles sont rarement en désaccord quant aux priorités : les grands travaux, les investissements massifs dans des secteurs qui apportent peu au Mozambique et qui garantissent beaucoup aux investisseurs. Il serait au contraire souhaitable de partir d'une idée de développement « possible », dans laquelle les besoins des communautés prendraient la première place. Par exemple, il vaut souvent mieux bitumer et rendre praticables cinq routes de district que construire une autoroute, ce qui aiderait les petites économies à entrer en contact avec les marchés urbains, réduirait la distance et le coût du transport et favoriserait ainsi la production de denrées alimentaires grâce à une commercialisation plus viable. De telles mesures ne donnent pas une grande visibilité, en particulier aux donateurs, mais peuvent contribuer, pas à pas, à atteindre l'objectif de l'autonomie alimentaire du pays, clé sans laquelle aucune porte ne peut rester ouverte très longtemps.

⁹ A. Zefanias, « O Governo errou ao subir tudo de uma só vez » [Le Gouvernement s'est trompé en augmentant tout à la fois], « Savana », 17.09.2010, p. 2.

Accaparement des terres dans les pays du Sud : un obstacle de plus au développement

René M. Segbenou



Attendu depuis des mois, le rapport de la Banque Mondiale est sorti sous le titre de : « Accroissement de l'intérêt mondial pour les terres agricoles : cela peut-il rapporter des bénéfices durables et équitables ? ». Le titre traduit, à lui tout seul, l'embarras de la Banque. Quand on parcourt rapidement le rapport, on se rend compte que l'ampleur du phénomène de l'accaparement des terres est sans précédent et que les conséquences en sont beaucoup plus gaves qu'on ne pensait.

L'auteur

René M. Segbenou est sociologue et membre de l'ong Jinukun (Bénin)

Octobre 2010

Il y a accaparement des terres quand un individu, une firme internationale ou nationale use des voies prétendues légales pour acquérir de très grandes surfaces de terres aux fins d'investissements agricoles ou de la spéculation. L'opinion mondiale a été alertée sur le phénomène, pour la première fois, par GRAIN (une petite ONG internationale dont le siège est à Barcelone en Espagne), qui en a fait une analyse critique en relation avec la souveraineté alimentaire dans les pays en développement. En dehors de son site personnel www.grain.org, GRAIN gère un site à publication ouverte www.farmlandgrab.org, qui, tous les deux regorgent d'informations très riches et d'analyses sur la question. Les auteurs du rapport de la Banque Mondiale n'ont pas manqué de les exploiter.

Au début, on a parlé d'accaparement de terres pour des surfaces de 10 000 hectares et plus. Mais étant donné les réalités économiques et sociales de certains pays de taille relativement petite et vu les règles coutumières de gestion ou d'accès aux terres rurales dans ces pays, l'accaparement des terres pouvait s'observer pour des surfaces moindres, même seulement de plusieurs centaines d'hectares. C'est le cas par exemple au Bénin où seulement 60% des 11 millions d'hectares disponibles sont convenables à l'agriculture. Dans le même temps, la taille moyenne des exploitations agricoles familiales est de 1,7 ha pour 7 personnes, pendant que seulement 5% des exploitations familiales au Sud et 20% au Nord disposent de plus de 5 ha par exploitation. Le pays compte en tout 600 000 exploitations agricoles familiales (1). Dans ces conditions lorsqu'un individu, une firme internationale ou nationale achète ou loue sur plusieurs dizaines d'années plusieurs centaines d'hectares de terres rurales d'un seul tenant, souvent au moyen de contrat non transparent, il y a accaparement de terres.

Du rapport de la Banque Mondiale il ressort qu'avant 2008 l'augmentation moyenne annuelle de terres agricoles était de 4 millions d'hectares ; mais qu'avant la fin de l'année 2009, 45 millions d'hectares ont été annoncés comme pouvant faire

objet de transaction en faveur de l'agriculture industrielle. 70% de telles demandes ont eu lieu en Afrique et des pays comme l'Éthiopie, le Mozambique et le Soudan ont transféré des millions d'hectares à des investisseurs ces dernières années (2). L'Afrique est donc particulièrement ciblée pour l'accaparement des terres d'autant plus qu'environ 201 millions des 445 millions d'hectares de terres convenables à l'agriculture dans le monde se trouvent en Afrique au Sud du Sahara.

Généralement, les investisseurs se proposent d'acheter ou de louer à long terme de vastes superficies de terres agricoles pour des projets qui miroitent le développement pour les populations de la zone ciblée. Ils s'adressent aux États ou aux privés, de préférence des personnalités ou des ressortissants de la région bien connus des populations. Mais en réalité, c'est souvent pour produire des céréales ou de la viande à exporter vers les pays des investisseurs ou vers le marché international. Dans d'autres cas les investissements se font au profit des agro-carburants ou tout simplement en vue de la spéculation. Sur près de 400 transactions étudiées dans 80 pays par la Banque Mondiale, 37% sont pour produire de la nourriture (céréales et viande) pour les pays des accapareurs de terres (la Chine, la Corée du Sud, les pays du Golfe, la Lybie, etc.) et 35% pour la production des agro-carburants. Il s'agit en fait d'une expropriation légalisée des paysannes et des paysans petits producteurs au profit de grandes entreprises agro-industrielles. Les transactions se font le plus souvent dans l'opacité presque totale. Les populations ne sont pas consultées et les contrats sont la plupart du temps inaccessibles. Dans beaucoup de pays africains, les ministères chargés de l'agriculture facilitent massivement de telles transactions, parce que, tout en ayant le mot à la bouche pour plaire à certains de leurs partenaires techniques et financiers, ils ne croient pas à la performance des exploitations agricoles familiales.

Ces transferts massifs de terres des communautés locales vers des investisseurs étrangers au milieu ont pour conséquences la destruction en profondeur de la vie sociale, économique et culturelle des populations concernées. En d'autres termes l'accaparement des terres conduit à la perturbation des systèmes d'exploitation agricole familiale qui assure la base de l'agriculture paysanne dont dépend la production vivrière nationale dans de nombreux pays en développement et particulièrement en Afrique. Il est évident que la souveraineté alimentaire est ainsi gravement mise en danger. Les paysannes et paysans petits producteurs dessaisis de leurs terres entrent de facto dans une vie économique précaire, cause d'exode rural, tandis que ceux qui restent sur leurs terroirs deviennent des ouvriers agricoles sur leurs propres terres ou sombrent dans l'indigence. Les terres massivement arrachées aux communautés locales sont dévolues à l'agriculture industrielle, avec l'utilisation massive des intrants chimiques qui endommagent durablement l'environnement, avec «en prime», la perte quasi définitive du capital productif que constituaient leurs terres. Il est probable que les générations futures acceptent mal cette situation, ce qui peut conduire à des conflits sociaux durables, sinon à des guerres civiles. Il faut se rappeler la lutte des sans terres en Amérique du Sud.

Tout en soulignant les conséquences néfastes du phénomène, la Banque Mondiale pousse de façon insidieuse vers le transfert massif de terres des communautés locales vers des investisseurs privés ou étatiques. En effet son rapport publié le 8 septembre 2010 recense minutieusement les endroits du globe où des terres agricoles intéressantes sont disponibles pour les investisseurs agro-industriels (on ne peut mieux jouer le rôle d'indicateur), en pointant particulièrement l'Afrique où se trouve près de la moitié des 445 millions d'ha de terres disponibles dans le monde. Elle fait semblant de se soucier du développement des paysannes et paysans petits producteurs en énumérant les conditions dans lesquelles de tels investissements



© BREAD FOR THE WORLD

pourraient leur être favorables. Or pour qui connaît le milieu des affaires dans les pays en développement et en particulier en Afrique – et la Banque Mondiale le connaît – lesdites conditions sont irréalisables à très long terme. Il faut en effet que le droit à la terre et aux ressources associées soit reconnu et respecté; que les investissements ne soient pas préjudiciables à la sécurité alimentaire, mais la renforce ; que soient assurés la transparence, la bonne gouvernance et un environnement d'affaires incitatif; que tous ceux concernés soient consultés et donnent leur accord; que les investisseurs respectent les réglementations et les lois, et observent de bonnes pratiques en affaires; que les investissements génèrent des impacts sociaux désirables et équitables, et pas la précarité; que les impacts environnementaux soient évalués et que des mesures soient prises pour les mitiger (Cf. Rapport de la BM, pp x et 68).

Ce chemin long et compliqué laisse le temps aux investisseurs puissants, beaucoup plus malins que les acteurs locaux et souvent soutenus par les autorités politiques au détriment des communautés locales, de s'accaparer des terres agricoles les plus productives. Au lieu de pousser vers un tel schéma, la Banque Mondiale aurait mieux joué son rôle d'appui au développement dans le monde, en soutenant techniquement et financièrement des politiques agricoles en faveur des exploitations agricoles familiales. Celles-ci – il est démontré – assurent plus des 80% de la nourriture des pays en développement sans aucun soutien structuré, excepté les programmes récemment développés à l'occasion de la crise alimentaire. Un soutien (technique et financier) massif aux exploitations agricoles familiales aurait été plus en lien avec ce qui est dit dans la préface du rapport de la Banque (p. vi) : «la productivité des paysans petits producteurs est essentiel pour la réduction de la pauvreté et de la faim, et il y a un besoin urgent de plus d'investissement de qualité dans les technologies agricoles, les infrastructures et l'accès au marché pour les paysans pauvres» (traduction de l'auteur). En effet la meilleure réponse aux conséquences graves de l'accaparement des terres est de faire en sorte que les paysannes et paysans petits producteurs trouvent plus rentable d'exploiter leurs terres que de les céder massivement pour tenter de survivre. La stratégie choisie par la Banque Mondiale fait le lit au transfert massif des terres agricoles des communautés locales vers des investisseurs agro-industriels ou des spéculateurs, tout en demandant aux organisations de la société civile de jouer le rôle de chien de garde («watchdog»).

Il faut tout simplement se dire que la lutte contre l'accaparement des terres ne fait que commencer. Elle sera difficile et de longue haleine. Heureusement que les organisations de la société civile n'ont pas attendu la Banque Mondiale avant de la commencer. Elle nous complique la tâche. Mais elle ne nous décourage pas, au contraire!

Politiques électorales en Afrique

Zaya Yeebo



Se concentrant sur l'importance des élections "libres et justes" dans la promotion de la démocratie, Zaya Yeebo jette un regard sur la manière dont les politiques électorales prennent forme dans tout le continent. Pour lui, "la chose importante pour l'Etat, les médias, la société civile et les partis politiques c'est de travailler à l'intérieur d'un cadre africain et pour les soutiens internationaux et les intrus de reconnaître la réalité locale et ne pas imposer des conditions basées sur des intérêts géopolitiques et économiques."

L'auteur

Zaya Yeebo est gestionnaire de programme au PNUD dans le service de Civil Society Democratic Governance Facility. Il s'exprime ici à titre personnel (Une version de cet article a été présentée à la Civil Society Conference à Nairobi du 10-11 mai 2010)

Traduit de l'anglais par
Elisabeth Nyffenegger

Mai 2010

Dans les systèmes démocratiques modernes de gouvernance représentative, les élections sont une période de contestation qui doit déterminer les futurs dirigeants de la nation. A beaucoup d'égard, la notion d'élections libres et justes est l'objet de nombreuses interprétations et, comme la plupart des concepts politiques, reste sujette à controverses.

De manière fondamentale, les élections doivent se dérouler dans une atmosphère "libérée des revendications traditionnelles de légitimité politique basée sur les rôles perçus durant la lutte pour l'indépendance" et par extension, libre des rémanences coloniales tout comme elles ne doivent pas servir de couvert pour des intérêts coloniaux ou néocoloniaux.

Les élections, un enjeu majeur

Pourquoi certains pays sont-ils capables d'organiser des élections libres et justes cependant que d'autres n'y parviennent pas ? Qu'est-ce qui constitue une élection "libre et juste" ? Est-ce qu'une élection "libre et juste" est simplement l'absence de fraudes évidentes ou est-ce un reflet de la maturité des institutions politiques ? Ou alors un processus estimé par les citoyens comme étant libre, honnête et qui reflète la volonté de la population ?

L'importance des élections réside dans leur fonction traditionnelle et, dans une certaine mesure, dans la façon dont elles promeuvent ou, au contraire, tronquent la démocratie. Comme instrument de la démocratie, les élections devraient être le seul moyen pour choisir un gouvernement représentatif du peuple. Il apparaît que les discussions concernant des élections libres et justes se basent sur des prémisses énumérées comme étant les "normes globales". Mais parmi ces "normes globales" il semble que des aspects commencent à émerger que je crois être spécifiquement africains. Les arguments généralement avancés que des élections "libres et justes" équivalent à un système démocratique sont parfois exagéré. Des événements récents ont montré que tel n'est pas toujours le cas.



© 36WIDGETS

Deuxièmement, de telles discussions tendent à ignorer les facteurs économiques et sociaux comme la mauvaise gestion, le niveau de pauvreté, le chômage, l'ethnicité (tribalisme) et la raison pour laquelle les élections tendent à creuser le fossé ethnique plutôt qu'à le combler, comme c'est le cas dans certains pays africains (Par exemple le Kenya en 2007. le Ghana en 2008).

Néanmoins, l'importance de conduire des élections libres et justes ne peut jamais être exagérée. La violence post-électorale au Zimbabwe, les menaces de violence en Afrique du Sud, en Ethiopie en 2005, au Kenya en 2007 sont autant de rappel de l'importance des élections libres et justes, dont les résultats sont incontestables et acceptés par tous les citoyens et institutions démocratiques (y compris les partis politiques, les groupes de la société civile et les forces de sécurité)

Le concept d'élections libres et justes a gagné en prééminence suite à l'échec de nombreux pays de conduire des élections qui pourraient véritablement être considérées comme libres et juste. Ce problème n'est pas spécifique à l'Afrique et ne doit pas être vu ainsi. En Asie, en Amérique latine, en Europe et même aux Etats-Unis, des résultats d'élections ont été contestés.

Les politiques électorales en Afrique aujourd'hui

Les élections sont la base de la "démocratie représentative" et l'une des façons acceptables de choisir ou de se défaire des dirigeants dans une société démocratique. Dans l'histoire récente, les élections sont devenues un mécanisme de transition entre le règne colonial et l'indépendance. Dans les dictatures militaires de l'Afrique de l'Ouest, les élections ont été la clé de la transition entre l'autorité militaire et l'autorité civile. Même lorsqu'un régime est parvenu au pouvoir par la force des armes (comme ce fut le cas au Rwanda, en Angola, au Mozambique et en Ouganda, pour ne mentionner que ces pays) les élections sont souvent utilisées pour légitimer le rôle d'une armée de guérilla victorieuse

Il est toujours considéré que des élections qui se déroulent en présence d'observateurs apposant leur blanc-seing sont toujours réussies. Mais organiser des élections libres et justes requiert plus qu'une masse d'observateurs dont la présence, quoique rassurante, peut aussi être utilisée pour masquer des résultats non démocratiques et injustes, comme ce fut le cas en Afrique de l'Ouest lors de



© DAMIEN HALLEUX

la transition entre la dictature militaire et un gouvernement civil. Une démocratie populaire doit ouvrir la voie à des changements fréquents de direction politique dans un pays : la promotion d'une culture démocratique basée sur la tolérance et le respect d'autres points de vue et opinions.

La volonté populaire exprimée au travers d'une démocratie populaire doit être le fondement de tout système politique régit par l'autorité de la loi et le respect des Droits de l'Homme. Ceci requiert la participation active de la société civile et d'autres mouvements de masse. Les élections sont au cœur d'une société démocratique. Mais il convient de garder en mémoire que les élections par elles-mêmes n'amèneront pas de changement fondamental. Elles font partie d'un processus qui doit amener le renforcement des institutions nationales et des processus démocratiques. Les élections sont, par conséquent, des processus démocratiques importants

Les vulnérabilités coloniales et post-coloniales

Les politiques économiques des Etats africains et, plus particulièrement, leur origine coloniale, peuvent aider à comprendre la raison pour laquelle l'Afrique a tendance aux mauvaises pratiques électorales et aux disputes. Il y a parfois une tentative délibérée de nier l'impact du colonialisme et du néocolonialisme sur certains événements en Afrique. Les élections ne doivent pas être du nombre.

Les politiques électorales sont intimement liées à l'accumulation primitive de capital et à la thésaurisation par le pouvoir économique, caractéristiques des Etats post-coloniaux. En d'autres termes, l'Etat post-colonial a encouragé un vainqueur et a créé une mentalité de politiques électorales compétitives, donc de la violation des règles démocratiques, en particulier lors des successions. L'importance croissante de l'ethnie a aussi largement contribué à ce qui précède.

Au cours de la lutte anti-coloniale, l'ethnicité est devenu un facteur important pour les élites des différents groupes ethniques qui rivalisaient pour le pouvoir et l'influence dans les mouvements d'indépendance. Cependant que les édifices coloniaux s'écroulaient, certains politiciens et militants se sont trouvés à l'aise dans le rôle de seigneur de guerre

tribaux, dépourvus d'idées discernables en matière de construction de la nation hormis pour ce qui concerne la défense du territoire, des ressources économiques et du pouvoir qu'ils se sont soit arrogé ou qu'ils ont hérité des puissances coloniales sur le départ.

Reflétant ce point de vue, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique note que " les membres d'une ethnie votent selon des lignes ethniques, croyant que leurs enfants pourront agir au mieux des intérêts de leur ethnie s'ils les mettent au pouvoir".

L'ethnicité a été un moteur principal, avec des dirigeants politiques stimulant parmi l'électorat les sentiments ethniques qui deviennent générateur de violence. Cette situation n'est pas endémique au Kenya. C'est un problème africain. Les conflits ethniques ont pris des aspects divers selon que l'on considère le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Ouganda ou le Soudan. La plupart des conflits en Afrique démontre le caractère néocolonial de l'Etat, dominé par le groupe ethnique le plus important et lui permettant d'user des ressources et parfois du pouvoir de l'Etat pour désavantager leurs adversaires dans des partis politiques d'opposition.

Pauvreté et campagne électorale

Il est dit que la démocratie est une affaire coûteuse et ceci n'est jamais plus vrai qu'au temps des élections. Les élections sont coûteuses aussi bien dans le maintien de la gestion des institutions électorales démocratiques que dans le soutien aux partis politiques. Dans des situations de pauvreté sévère et de privation comme c'est le cas de l'Afrique, les individus deviennent facilement manipulables et sensibles à l'argent des politiciens. Il n'y a aucun doute que la pauvreté rend l'électorat plus vulnérable aux pots de vin et par conséquent demeure un obstacle majeur dans l'organisation d'élections libres et justes. Ceci a aussi un rapport avec le coût élevé des campagnes électorales sur le continent et ailleurs. Autant le coût de l'administration électorale que le prix élevé des campagnes électorales sont des obstacles à des élections libres et justes.

Un autre obstacle se trouve dans l'analphabétisme qui pose des problèmes différents. En effet, comment expliquer les règles électorales et l'usage des bulletins de vote à des gens qui ne savent ni lire ni écrire ? Bref, les limitations, pour ne pas dire les imperfections, de l'administration électorale doivent être vues de façon réaliste dans le contexte des problèmes du sous-développement et de la crise économique de l'Etat.

De façon générale, les considérations d'ordre géopolitiques peuvent aussi influencer sur la perception d'une élection. Par exemple, les élections au Ghana en 2008 se sont déroulées à l'ombre des monumentales fraudes au Nigeria, au Zimbabwe et au Kenya, de l'agitation politique en Guinée et en Mauritanie. Le besoin qu'il y avait, dès lors, de produire une histoire africaine à succès explique que des défauts similaires auraient pu être passés sous silence.

Le cadre panafricain pour des élections libres et justes

Dans le contexte africain, des élections libres et justes impliquent qu'elle aient lieu sous l'égide d'un système et d'un processus ouvert, transparent, dans un climat dans lequel les partis politiques et les candidats sont libres de mener campagne sans restriction et sans craintes de représailles de la part du parti au pouvoir.

Les élections, en elles-mêmes, ne sont pas dispensatrices de démocratie. Mais il est généralement accepté que les pays qui tiennent des élections libres et justes, où le parti qui a gagné les élections rend des comptes et promeut la bonne gouvernance et exprime la volonté populaire, où la société civile est vibrante et libre de toute manipulation de l'Etat, ces Etats-là sont aussi capables de fournir des services effectifs à la population.

Le droit de participer à des élections est toujours garanti par la Constitution, qui fournit le cadre institutionnel assurant des élections libres et justes. Il est donc requis que la Constitution définisse clairement les paramètres d'une élection : le calendrier, les conditions, le registre des électeurs, le rôle des partis politiques et des observateurs électoraux indépendants de la société civile et des partis politiques.

Différents organismes régionaux et globaux ont tenté d'établir un cadre qui garantisse des élections libres et justes. Faisant partie de son mandat, les Nations Unies continuent de fournir une assistance électorale dans un effort de promotion d'élections libres et justes dans ses Etats membres. L'Union africaine estime que les élections sont la seule base légitime " de l'autorité d'un gouvernement représentatif de l'Etat et représente un élément clé du processus de démocratisation".

L'article 4 de l'Acte Constitutif de l'Union africaine contient les dispositions suivantes : des élections démocratiques doivent être conduites : (a) de façon libre et juste, (b) sous l'égide de Constitutions démocratiques et en conformité avec les instruments légaux pertinents, (c) sous l'égide d'un système de séparation des pouvoirs afin de garantir, en particulier, l'indépendance du judiciaire, (d) à intervalle régulier comme prévu dans la Constitution nationale, (e) par des institutions électorales qui rendent des comptes, impartiales, avec du personnel bien formé et équipé des moyens logistiques adéquats"

En complément de cette approche, l'Union africaine demande aussi que "chaque citoyen et parti politique accepte les résultats des élections proclamées libres et justes par les organismes nationaux compétents comme prévu dans la Constitution et les lois électorales et, en conséquence, respectent la décision finale de l'autorité électorale compétente ou, conteste le résultat selon les règles inscrites dans la loi.

Les mécanismes institutionnels pour des élections libres et justes

Pour qu'une nation ou un gouvernement organise des élections libres et justes, certains mécanismes institutionnels doivent être en place. La construction politique et le support institutionnel garantissent que chaque citoyen est libre d'élire ou d'être élu selon des règles qui sont claires pour toutes les parties, que les partis politiques ont non seulement connaissance de ces règles, mais qu'ils sont aussi disposés à en obéir l'esprit d'élections démocratiques et de fair-play. Certains de ces institutions et mécanismes politiques sont discutés ci-dessous.

Le rôle des organismes indépendants de gestion électorale

Le rôle des organismes indépendants de gestion électorale (OIGE) ou commission électorale est crucial pour l'issue des élections. L'organisme électorale doit tenir son autorité et son pouvoir de la Constitution. Ceci inclut l'administration et

la mise en œuvre des lois concernant l'enregistrement des électeurs, la supervision de l'élection proprement dite, la supervision des urnes et du décompte des voix, la promotion de la transparence à tous les niveaux ainsi que de rendre des comptes au public et au Parlement dans la mesure où il existe.

L'OIGE devrait aussi activement défendre la participation ouverte de tous les partis politiques et le public, fournir l'information aux électeurs et l'instruction civique afin de favoriser la connaissance des lois électorales et de gouvernance afin de permettre à la population de procéder à un choix éclairé. Mais par-dessous tout, son rôle est de garantir des élections conduites en conformité avec la loi du pays.

En Afrique, la preuve est faite que les élections menées par un organisme électoral indépendant réussissent mieux et les résultats en sont respectés. Dans les pays où le résultat des élections a été respecté, l'Etat avait dévolu une plus grande responsabilité à l'administration électorale comme dans le cas de l'IIEC au Kenya ou la Commission électorale au Ghana. Une autorité de gestion des élections fonctionnelle, qui rend des comptes (par exemple la Commission électorale indépendante au Kenya), est donc essentielle pour la gestion d'un processus électoral libre et juste. De même, l'absence de transparence administrative et de volonté politique de la part de la Commission électorale d'appliquer la loi, fait que les résultats des élections seront toujours considérés avec suspicion par la population. Dans une telle atmosphère, les groupes qui se sentent lésés et abandonnés du processus électoral auront recours à des formes non démocratiques de protestation

La société civile : la promotion d'un terrain propice

Outre des mécanismes institutionnels pour la gestion des élections, la société civile - définie ici comme incluant les organisations non gouvernementales et d'obédience religieuse, les syndicats - joue un rôle significatif dans la promotion d'élections libres et justes. Par exemple, dans la période qui précède des élections, elle dispense l'éducation civique, favorise la compréhension de la démocratie et du processus électoral et parfois rassure un public inquiet. Lors des récentes élections au Kenya, la société civile a mené campagne en faveur de réformes électorales, demandant des mécanismes plus effectifs pour garantir des élections libres et justes. La société civile kenyane continue de demander aux institutions démocratiques d'amorcer le changement en faveur d'élections libres et justes.

Au cours de l'élection, la société civile joue le rôle d'observateurs et de superviseurs, garantissant que les règles déterminées par l'organisme électoral sont respectées et que les élections sont conformes aux standards locaux et internationaux d'objectivité et de justesse. Dans la plupart des pays, la société civile est active dans la période préélectorale en dispensant de l'instruction civique, par la promotion de la connaissance du processus électoral et la promotion de débat public entre les candidats du gouvernement et de l'opposition.

L'observation des élections

Dans quelle mesure les observateurs d'élections sont-ils essentiels à des élections libres et justes ? Il est reconnu que dans la plupart des cas l'unique raison d'être des observateurs électoraux est de combattre les fraudes et de conseiller les fonctionnaires électoraux si nécessaire. Certains observateurs électoraux sont

restés confinés dans ces limites professionnelles. Comme le rapporte le Kenya Domestic Observation Forum (KEDOF), "les observateurs électoraux ne sont pas supposés interférer dans le processus électoral et n'ont pas l'autorité de changer, améliorer ou corriger quelque défaillance que ce soit ou de demander des changements au cours du processus". Ainsi, "les missions d'observation, stricto sensu, sont mandatées pour récolter et vérifier les informations concernant le processus électoral, pour analyser les observations et, après les élections, pour rendre public leurs observations".

Accepter que les observateurs surveillent une élection est devenu un atout dans toute élection. Une élection dont les observateurs sont exclus est considérée comme frauduleuse d'entrée de jeu. Les activités de ces observateurs électoraux, présumés neutres, sont devenues une part importante du processus électoral d'abord en le validant et ensuite en le légitimant. En Afrique, aucune élection n'est considérée comme libre et juste sans une horde d'observateurs électoraux étrangers.

Il y a deux types d'observateurs électoraux : les internationaux et les nationaux. Les observateurs électoraux internationaux proviennent généralement d'organisations régionales (par ex. l'Union africaine) et des organisations internationales (par ex. le Commonwealth), des groupes venant de l'extérieur du pays. Le rôle des observateurs électoraux a grandement été valorisé par les Nations Unies lorsque, en octobre 2005, les 20 organisations internationales des Nations Unies pour la démocratie ont signé la Déclaration des Principes pour l'Observation Internationale d'Élections. Cette déclaration encourage les pays à permettre l'observation d'élections nationales et internationales. Dans la plupart des élections africaines, la présence d'observateurs internationaux rassure une opposition faible et les politiciens. Les élections seront libres et justes.

Une analyse des élections au Ghana en 2008 remarquait que "la présence importante et visible des médias étrangers et de divers groupes d'observateurs internationaux, y compris ceux provenant de l'Union européenne, le Centre Carter, l'Union africaine, le Parlement panafricain, le Commonwealth et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS) a grandement contribué à augmenter la confiance du public dans le processus". Le rôle d'observateurs étrangers est généralement complémentaires des observateurs nationaux.

Les observateurs nationaux jouent un rôle similaire. Lors des élections générales de 2008, au Ghana, ainsi que lors des élections de 2007 au Kenya, les observateurs nationaux ont grandement contribué à la gestion d'élections paisibles. Mais, en plus, ces observateurs peuvent contribuer à diminuer ou à décourager les pratiques électorales frauduleuses. Les observateurs électoraux nationaux proviennent généralement d'organisations non gouvernementales. Les observateurs électoraux nationaux ont une plus longue histoire d'observations électorales en Afrique que les observateurs internationaux. En Afrique du Sud, au Nigeria, au Kenya, au Ghana et au Sénégal, les observateurs nationaux ont joué un rôle essentiel dans le succès des élections. L'expérience en Afrique et en Asie montre que les observateurs électoraux nationaux ont certains avantages par rapport à leurs collègues internationaux.

Autant au Kenya qu'au Ghana, les organisations nationales sont enracinées dans la société, sont engagés depuis plus longtemps et ont des avantages culturels (par exemple, la langue) par rapport à leur collègues internationaux qui sont des

“accros” des élections ou des touristes. Les observateurs électoraux nationaux ont aussi l’avantage des leçons apprises au cours d’une longue période.

L’éducation civique

On ne peut exagérer le rôle de l’éducation civique dans la promotion d’élections libres et justes. La démocratie requiert une participation éclairée de l’électorat. Mais à cette fin et dans le but de diminuer les conflits et la confusion à propos du processus démocratique, les citoyens doivent être engagés et informés. Dans toute situation, l’électorat doit recevoir des informations, de la connaissance afin de comprendre les forces politiques en compétition, afin de procéder à des choix éclairés et de connaître les voies qui lui permettent d’exprimer ses préoccupations.

L’éducation civique est le processus qui permet au public de connaître ses droits politiques et sociaux ainsi que ses responsabilités, les principes et la pratique de l’action. L’éducation civique permet de prendre connaissance des différents débats amenés par les politiciens et les candidats au cours d’une élection, mais plus que cela, l’éducation civique donne aux électeurs et aux agents de la communauté les outils, les informations et les compétences pour la mobilisation et la compréhension de la dynamique politique nécessaire à influencer sur le changement en cours de processus électoraux

Dans certains pays, ce rôle est réservé à des institutions approuvées par le gouvernement, pourvues d’un mandat pour la dispense d’une éducation civique impartiale au public (par. ex. au Ghana). Dans d’autres ce rôle incombe à la commission électorale (par ex. Kenya) Les organisations de la société civile dispense aussi des cours d’éducation civique à de large section de la population en usant de diverses méthodologies créatives qui vont du colloque et des discussions au théâtre, la poésie et les œuvres dramatiques. L’éducation civique permet à différents groupes intéressés - gouvernementaux et non gouvernementaux - de s’engager dans une éducation non partisane de l’électorat. L’éducation civique rend intelligible le processus électoral, permet aux partis politiques et aux candidats en compétition d’exprimer leurs politiques, aidant ainsi l’électorat à procéder à un choix éclairé.

Les élections restent l’élément clé pour le changement de la garde. Mais ceci requiert un cadre institutionnel dans le contexte du pays en question. Parfois les “normes globales” sont insuffisantes et ignorent les réalités locales. La chose importante pour l’Etat, la société civile et les partis politiques consiste à travailler dans un cadre africain et pour les soutiens internationaux il importe de reconnaître la réalité locale et de s’abstenir d’imposer des conditions qui relèvent des intérêts géopolitiques et économiques.

Pour avoir organisé plus d’élections que d’autres pays africains, le Kenya leur offre un modèle. Il y a des leçons à apprendre. Ceci peut s’avérer utile aux autorités de gestion des élections en prévisions des élections de 2012. Le Kenya a les capacités institutionnelles pour organiser et promouvoir des élections libres et justes. Néanmoins, certaines des conditions énumérées ci-dessus sont cruciales pour le processus. Dans le cas du Kenya, comme dans la plupart des pays, la volonté politique est une denrée rare. Ceci doit être abordé, si le pays doit organiser des élections libres et justes qui servent d’exemple à d’autres pays africains

Niger : L'industrie nucléaire française procède à un véritable pillage

basta!

Sophie Chapelle

Depuis 40 ans, la multinationale Areva puise abondamment dans les ressources d'un des pays les plus pauvres de la planète. Le Niger pourrait demain devenir le deuxième producteur mondial d'uranium. Pourtant, le pays figure à la dernière place de l'indicateur de développement humain. C'est dans cette absence de partage des richesses et sur fond de crise institutionnelle, que se profile une catastrophe sociale, environnementale et économique. Produire ici de l'électricité d'origine nucléaire a pour corollaire, là-bas, contaminations radioactives et désertification.

L'auteure

Sophie Chapelle est journaliste du site d'information *Basta !*

Octobre 2009

Areva, champion français de l'industrie nucléaire, le clame fièrement : sa nouvelle mine d'uranium d'Imouraren, au Niger, sera la plus importante d'Afrique et la deuxième au monde. Areva répète avoir « *fait du développement durable la clé de voûte de sa stratégie industrielle avec la triple ambition d'une croissance rentable, socialement responsable et respectueuse de l'environnement* ».

Dans le cadre de cette stratégie, Areva a organisé le 16 mai dernier à Agadez, dans le nord du Niger, « *une audience publique et un atelier de validation de l'étude d'impact environnemental d'Imouraren* ». La multinationale de l'atome se serait-elle reconvertie à un soudain souci de transparence ? « *Un écran de fumée* », selon le collectif Areva ne fera pas la loi au Niger, au moment où - coïncidence ? - l'état d'exception est décrété sur la région d'Agadez. Dénonçant l'impossibilité de consulter le rapport provisoire, la mise à l'écart du comité Ad-hoc, la réduction du temps imparti à la consultation, le collectif associatif demande de disposer de cette étude d'impact et d'une contre-expertise scientifique indépendante. Il attend toujours.

Areva, éco-responsable ?

Derrière les grands discours socialement responsables et respectueux de l'environnement se cache une toute autre réalité. Des études indépendantes ont d'ores et déjà été menées. La Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) révèle que les eaux distribuées dans la ville minière d'Arlit, où opère Areva, ne sont pas aux normes de potabilité : d'après les prélèvements de 2004 et 2005, le taux de contamination de ces eaux dépasse de 7 à 110 fois les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé ! Toujours selon la Criirad, des boues radioactives et d'énormes masses de déchets radioactifs, les « stériles », sont stockées à l'air libre. La société civile nigérienne, via l'association Aghir In Man ou le réseau Rotab, ont tenté d'alermer Areva et les responsables



© NNSANEWS

politiques nigériens sur la question. En vain. A ce jour, rien n'a été fait pour revoir la gestion de ces sites uranifères, selon le collectif Areva ne fera pas la loi au Niger.

Il n'y a pas que la contamination radioactive qui pose problème. Areva, et d'autres industries minières, contribuent à la désertification du

pays. « *L'économie pastorale est en train de disparaître dans le Nord du Niger, région où s'installent les miniers du monde entier. On va vers une catastrophe environnementale et économique* », prévient l'hydrogéologue Alain Joseph. L'élevage extensif - principale source de revenus d'un des Etats les plus pauvres de la planète - mené par les Touaregs, les Peulhs et les tribus arabes Kounta dans l'immense plaine de l'Irhazer est fortement remis en cause par l'assèchement des nappes phréatiques d'Agadez (nord du Niger), seule ressource en eau de la région. La cause de leur épuisement ? L'octroi de concessions minières : 139 permis de recherche et d'exploitation ont été vendus en moins d'un an. L'eau des nappes est acheminée vers des mines de charbon qui alimente en électricité les installations d'Areva à Arlit.

Un comportement prédateur

A Akokan et Arlit, les sociétés Cominak et Somair, dont Areva est l'opérateur, ont déjà épuisé à 70% l'aquifère carbonifère au nord du Tarat, à raison de 22 000 m³/j depuis 38 ans. Ces deux sociétés envisagent d'utiliser un pipeline de 30 km et de déplacer leurs pompages vers l'ouest, dans la nappe des grès d'Agadez. « *C'est significatif du comportement prédateur minier : on s'installe, on prend le maximum et après moi, le désert, s'insurge Alain Joseph. Non content d'avoir vidé l'aquifère du Tarat, Areva s'installe maintenant à Imouraren. Bien d'autres pays, la Chine, le Canada, l'Inde, l'Australie, se ruent sur les ressources du sous-sol nigérien. Nous allons assister à un assèchement rapide de cette nappe. Comment vont vivre les pasteurs si les sources sont épuisées ? Comment vont-ils se déplacer dans un univers qui va être maintenant essentiellement minier ?* »

« *Ce que nous voulons c'est l'arrêt de l'exploitation des mines d'uranium. Seul le régime en profite, le peuple nigérien lui ne profite que de la misère et des radiations* ». Pour Aghali Mahiya, Touareg du Niger et ancien salarié de la Somair, filiale nigérienne d'Areva, la population ne bénéficie d'aucune retombée économique. Bien que l'exploitation d'Imouraren fasse du Niger le deuxième producteur mondial d'uranium, le pays est encore classé parmi les trois plus pauvres de la planète et figure à la dernière place de l'Indicateur de développement humain. De son côté, Areva a tiré du Niger près de 40 % de sa production d'uranium depuis 40 ans. Sans ce précieux combustible, jamais la multinationale n'aurait pu se développer ni le nucléaire français fonctionner. Pas question, pour autant, de favoriser le développement du pays.

« Le peuple nigérien ne profite que de la misère et des radiations »

Pour Myrtho, président d'une association au Nord-Niger, le partage des richesses n'existe pas. « *J'ai rencontré Issouf ag Maha, le maire de Tchirozerine au Niger. Areva lui a demandé une liste de gens intéressés pour travailler pour Areva. M. le Maire a fait une liste de 800 personnes avec leur nom, leur adresse... mais à ce jour aucune de ces personnes n'a été embauchée par Areva.* » La multinationale pèse plus de 13 milliards d'euros de chiffre d'affaire en 2008. L'Etat nigérien, lui, voit son produit intérieur brut plafonner à 2,7 milliards d'euros en 2007. Soit cinq fois moins que le groupe dirigé par Anne Lauvergeon (en photo). Comment rivaliser ? Surtout quand, derrière Areva, on trouve l'Etat français.

La poursuite de l'exploitation d'uranium au Niger s'établit sur le fond d' « *une très grave crise institutionnelle* », rappelle Olivier Thimonnier de l'association Survie. En mai dernier, le président Tandja annonce l'organisation d'un référendum en vue d'un changement constitutionnel afin de prolonger son mandat. S'ensuit la dissolution de la cour constitutionnelle et de l'Assemblée nationale qui jugent le projet de référendum inconstitutionnel. En juin, alors que Tandja s'arroge les pleins pouvoirs, le Quai d'Orsay se contente de rappeler « *[l'importance que la France attache au cadre constitutionnel du Niger, à la préservation de l'acquis démocratique de ce pays et à sa stabilité.* » Le référendum est organisé le 4 août, et malgré la forte opposition des syndicats, des partis et d'une partie de la société civile, le Niger finit par adopter une 6e Constitution. Dans l'indifférence presque totale des médias français ¹.

Areva, outil de la Françafrique ?

Le 20 octobre, Tandja organise des élections législatives. Il est isolé sur la scène politique intérieure : l'ensemble de la société civile, des centrales syndicales et son propre parti, divisé, s'y sont opposés. Il est la cible de critiques internationales : gel partiel de la coopération de l'UE avec le Niger, suspension du Niger par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, mesures à venir de l'Union africaine. Seule la France reste silencieuse. « *Le 10 août, le ministère des affaires étrangères déclare que la France est attentive à l'élection, qu'elle doit être transparente et démocratique. Ceci valide la réforme de la Constitution par le président Tandja,* analyse Olivier Thimonnier. *Cette position française est le résultat de la défense d'intérêts économiques clairement liés aux intérêts d'Areva au Niger. Elle s'inscrit dans le prolongement de la politique d'indépendance énergétique de la France lancée par le Général de Gaulle dans les années 60.* »

Une indépendance énergétique qualifiée de « *parfaitement virtuelle* » par Johnny Da Silva du Réseau Sortir du Nucléaire. « *La France importe 100 % de son uranium pour 80 % de son électricité. C'est sans compter les transports de matières radioactives sur des milliers de kilomètres.* » « *Quand on nous explique que le nucléaire est une énergie propre, c'est un mensonge à plusieurs niveaux,* poursuit le Député Vert Noël Mamère. *Ce n'est ni une énergie renouvelable, ni une énergie propre mais bien une énergie sale dans sa contribution à soutenir les réseaux de la Françafrique et les régimes dictatoriaux.* » Le Collectif Areva ne fera pas la loi au Niger demande à toutes les parties impliquées un moratoire sur l'extraction minière. En attendant l'hypothétique appui de ce moratoire par le gouvernement français, les choix énergétiques de ce dernier continuent d'avoir de désastreuses conséquences... loin de nos vertes campagnes.

¹ Ce qui n'est pas le cas quand ce genre de référendum se passe en Amérique latine, en Bolivie ou au Venezuela par exemple. On peut s'interroger sur ce deux poids, deux mesures...

Le pétrole, les déversements et les deal

African Agenda Magazine

Les controverses aux Etats-Unis à propos du déversement accidentel du pétrole dans le Golfe du Mexique présagent des moments difficiles à l'avenir dans les pays africains où il y a eu des découvertes de pétrole offshore. Tout d'abord, la déréglementation du régime de réglementation de l'industrie pétrolière américaine par l'administration du Président Bush a rendu les organes de réglementation impuissants, ce qui explique le recours de l'administration Obama à l'influence politique. Le déversement accidentel et les tentatives manquées pour l'endiguer ont également remis en cause la fiabilité de la technologie actuelle utilisée pour l'exploitation du pétrole offshore et le contrôle et des catastrophes écologiques qui peuvent émaner de cette exploitation.



TWN

Qu'est-ce que tout cela implique pour les gouvernements et les peuples africains dotés de pétrole offshore ? Des dangers graves si l'on ne tire pas des leçons de la catastrophe du Golfe du Mexique. Si même les Etats-Unis ont du recourir à des tactiques politiques de main forte pour tenir BP responsable compte tenu de la faiblesse de leurs organes de réglementation qu'advient-il aux gouvernements africains affaiblis qui ne peuvent pas tenir la tête à une société multinationale et, pis encore, ont des cadres de réglementation et des institutions faibles.

Cet article a été publié dans la revue « *African Agenda magazine* », une publication de *Third World Network*

Octobre 2010

Depuis que les cinq millions de barils de pétrole ont commencé à s'écouler des installations off shore de BP dans le Golfe du Mexique, aucun jour ne passe sans des appels incessants à l'endroit du gouvernement américain et de BP pour qu'ils prennent des mesures rapides et appropriées pour remédier aux dégâts. Même le Premier Ministre Britannique David Cameron a dû tenir des pourparlers avec le Président Barack Obama sur la question. Ce qui démontre l'importance accordée au déversement. En fin de compte le PDG de BP a été démis de ses fonctions et envoyé en Sibérie.

La situation est différente en Afrique où lorsque ces mêmes sociétés, BP, Shell Exxon Mobil, les sociétés multinationales des pays développés causent des déversements. En premier, elles n'acceptent pas la responsabilité pour ces déversements. En second lieu, au cas où elles acceptent la responsabilité, elles ne prennent pas des mesures pour remédier à la situation mais font des gestes inefficaces envers les gouvernements africains ou les communautés touchées par leurs actes. En fait, elles sont parfois aidées par les gouvernements qui persuadent les communautés touchées d'accepter des remèdes insignifiants ou les contraignent à ne pas porter des accusations contre les sociétés pétrolières. En fait de compte, comme le démontre le cas classique du Delta du Niger au Nigeria, les communautés chassées de leurs terres communales, privées de leurs moyens

de subsistance et confrontées à un environnement pollué se tournent vers la violence comme moyen de survie (Voir l'article intitulé, les déversements de pétrole du Delta du Niger au Golfe du Mexique).

Au fur et à mesure qu'on découvre de plus en plus de gisements de pétrole offshore dans le Golfe de Guinée, si les mesures de précaution nécessaires ne sont pas prises, les ressources halieutiques abondantes de la zone seront détruites de manière irréversible tout en mettant en péril les moyens de subsistance déjà précaires des pêcheurs qui sont réduits à des indigents en raison des activités des bateaux de pêche étrangers. Les marées noires dans les champs pétroliers découverts récemment en Sierra Leone passant par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, la Guinée Equatoriale à l'Angola posent de graves dangers à la région et à ses populations.

Si le déversement récent de 706 barils de boue à base d'huile de faible toxicité (LTOBM) par Kosmos Energy, l'un des exploitants du pétrole nouvellement découvert au Ghana avant la production du premier baril de pétrole est une indication de ce que le Ghana doit attendre, le pays ne sera pas à l'aise. Suite à des enquêtes par un comité mis en place par le gouvernement, Kosmos Energy a été tenu coupable et a écopé d'une amende de 40 milliards de cedis que la société refuse de reconnaître. Dans une lettre émise par l'intermédiaire de ses avocats ghanéens, Kosmos Energy conteste les revendications du gouvernement ghanéen et remet en cause la légalité de l'amende imposée par un ministère qui, à son avis, n'a pas l'autorité ou le mandat juridique d'agir ainsi.

Il ressort de cette situation que les gouvernements africains doivent non seulement assurer que les accords d'exploration de pétrole prennent en compte les dégâts environnementaux potentiels qui sont inhérents à l'industrie pétrolière. Cette situation révèle aussi un déficit dans l'application des connaissances et expériences acquises dans le cadre des dégâts environnementaux causés par les sociétés minières au fil des ans en Afrique sans que les gouvernements africains et leurs agences ne puissent intervenir car ils se sont liés par des accords qui privilégient les avantages des sociétés minières. Dans leur tentative d'attirer les dits investissements étrangers directs vers leur pays, la plupart des pays africains sont encouragés à signer des accords dont les termes sont très défavorables, y compris la clause de stabilisation, qui compromettent même la souveraineté de ces pays. Le résultat est que les sociétés minières pillent les ressources minières de l'Afrique et laissent dans leur sillage des terres dévastées et polluées qu'on ne peut pas utiliser à d'autres fins. De nombreuses communautés touchées par l'exploitation minière ont des expériences atroces à relater à mesure que les opérations minières les privent de leurs terres, polluent leurs sources d'eau et les appauvrissent davantage en raison de la perte de leurs moyens de subsistance.

Les gouvernements africains doivent assurer que dans les accords qu'ils signent avec ces sociétés multinationales sont stricts et contiennent des clauses environnementales qui non seulement les tiennent responsables mais aussi exigent qu'elles prennent des mesures pour remédier à la situation en cas de déversements accidentels. Ils doivent aussi se doter des agences bien outillées et un personnel qualifié qui peuvent gérer de manière efficace la situation sans craindre la possibilité d'être compromis par les sociétés coupables. L'affaire entre Kosmos Energy et le gouvernement ghanéen est d'un exemple des questions controversées provenant des accords que les gouvernements africains signent avec les sociétés multinationales. Il est très redoutable qu'en dehors du pillage des ressources de l'Afrique au bénéfice des sociétés multinationales nous nous retrouvons avec un environnement détruit.

Niger : Les dérives sécuritaires des politiques migratoires

Elodie Apard

Au Niger, les problématiques liées aux migrations n'étaient, jusqu'à présent, que rarement présentes dans les débats, que ce soit au niveau des discours politiques, dans la société civile et plus largement au sein de l'opinion publique. Pourtant, après un premier tour d'horizon et une rapide récolte d'informations auprès des institutions internationales, des services étatiques et des différentes associations présentes à Niamey, il semble que cette situation évolue car les questions migratoires sont en train de prendre une place de plus en plus importante. En effet, elles se retrouvent peu à peu intégrées aux réflexions de l'intelligentsia nigérienne, aux prises de décisions politiques, de même qu'aux actions des ONG.



L'auteure

Elodie Apard est volontaire. Cet article a été rédigé dans le cadre du programme de volontariat de solidarité internationale entre Alternatives Niger, la Cimade et Echanges et Partenariats

Février 2010

Une sécurisation des frontières européennes qui ne cesse de descendre plus au Sud

Les Nigériens candidats à l'émigration hors d'Afrique sont très peu nombreux. Les ressortissants des autres pays d'Afrique qui traversent le Niger, dans une très large majorité, le font pour rejoindre un autre pays africain. Cela n'empêche cependant pas les politiques migratoires européennes et leur approche répressive et sécuritaire de s'étendre progressivement jusqu'aux frontières de ce pays de la bande sahélo-saharienne, limitrophe de l'Algérie et de la Libye. Dans la logique d'externalisation des frontières de l'Europe, la Libye et l'Algérie ont déjà été associées et sont progressivement devenues les nouveaux partenaires des Etats européens dans la lutte contre l'immigration dite « clandestine ». Participant également de ce phénomène de sous-traitance des contrôles aux frontières, le Niger se voit aujourd'hui vivement incité à appliquer sur son sol les directives dictées par le Nord en matière de politique migratoire. Ainsi, le programme AENEAS, géré depuis la France par le service de coopération technique de la police, a été mis en place à Niamey via le service de sécurité intérieure de l'Ambassade de France. Ce projet, effectif dans 179 autres pays, prévoit l'informatisation et la mise en réseau satellitaire de 11 postes frontières au Niger, tous reliés à la DST (Direction de la Sûreté du Territoire), équivalent de la PAF (Police Aux Frontières) française. La création de ce réseau informatique, couplé avec un fichier Interpol, a pour objectif de mesurer et contrôler les flux migratoires. Il s'accompagne également de l'équipement des postes frontières en matériel de détection des faux papiers et de la formation du personnel policier en matière de contrôle de la fraude documentaire.



© D.R.

Surveillance et contrôle des migrants au cœur du Sahel

Le programme AENEAS prévoit d'équiper de la même manière les postes de Dirkou et d'Agadez. Villes stratégiques, principales étapes des migrants qui traversent le Niger, ces deux villes sont de véritables pôles migratoires situées en plein désert. Agadez, à plus de 900 kilomètres de Niamey, est aux portes du massif de l'Aïr, tandis que Dirkou, à plus de 600 kilomètres au Nord-Est d'Agadez est au cœur du désert du Ténéré. L'isolement de ces localités éloignées de la capitale, est renforcé par le mauvais état du réseau routier et par le contexte d'insécurité qui règne dans le Nord du pays depuis le début de la seconde rébellion. Dans la mise en œuvre du projet, l'accent est donc mis sur un contrôle accru des zones périphériques et en particulier des confins sahariens. Hormis le manque de visibilité des flux migratoires et la difficulté pour les autorités de contrôler les itinéraires trans-sahariens, les problèmes rencontrés dans ces zones sont nombreux. Les attaques armées sont régulières sur les axes les plus empruntés, tandis que les voies moins fréquentées sont utilisées par les trafiquants de cigarettes et de drogue. Les politiques européennes, de leur côté, développent et entretiennent une vision simplificatrice des flux trans-sahariens, qu'elles perçoivent, à tort, comme des mouvements massifs en direction de l'Europe. L'objectif visé est donc de développer de nouveaux outils de contrôle, sans pour autant chercher à comprendre la réalité du terrain ni les différents enjeux en présence.

Un programme pérenne ?

Lancé par l'Union Européenne, le projet AENEAS, qui commencera à fonctionner concrètement début 2010, représente des milliers d'euros d'investissement au Niger. Il prend en charge des frais d'équipement, de formation et de fonctionnement pour les services de police nigériens qui, par conséquent, n'incombent pas à l'Etat. Or le Niger, pays carrefour par excellence, zone de transit traversée en tous sens par des flux de populations venant de l'ensemble de l'Afrique, n'a aucun intérêt à limiter les mouvements migratoires sur son sol. D'une part, la plupart des migrants nigériens, de même que ceux qui ne font que traverser, se rendent dans les Etats d'Afrique du Nord comme la Libye et l'Algérie, gros importateurs de main-d'œuvre, pour y trouver un emploi temporaire avant de revenir, souvent avec les sommes économisées pendant leur séjour. D'autre part, le passage des migrants, dont la durée du séjour

au Niger peut varier de quelques semaines à plusieurs années, représente un apport considérable pour le pays. Les voyageurs sont en effet une source de revenus, tant pour les transporteurs et les commerçants que pour les militaires et les policiers qui taxent allègrement chaque passage aux postes de contrôle. Le Niger s'apprête pourtant à appliquer des mesures restrictives, ou en tout cas, à jouer le jeu de l'Europe dans la logique du tout répressif et du tout sécuritaire. Cependant, il n'est pas certain que ce type de projet soit pérenne sur le long terme puisque l'Union Européenne le finance dans son intégralité seulement au cours de la première année, à l'issue de laquelle l'abonnement satellitaire notamment, devra être pris en charge par l'Etat du Niger. Il est donc probable (et souhaitable) que les coûts de fonctionnement de telles installations deviennent trop lourds pour être supportés par le Niger et que, faute de moyens, le programme perde de son efficacité.

Parmi les différents acteurs travaillant sur les problématiques migratoires au Niger, il y a également des structures indépendantes, semi-indépendantes et des ONG. Mais elles participent quasiment toute à la diffusion d'un discours construit par l'Europe dans le but de faire barrage aux migrations africaines.

En juin 2006, l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) a ouvert un bureau à Niamey dans le but de mettre en œuvre ses programmes et de « veiller à la bonne gestion des flux migratoires pour le développement socio-économique du pays », en collaboration avec le gouvernement nigérien. L'OIM affiche le principe selon lequel « les migrations s'effectuant en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques pour les migrants et la société », mais dans les faits, les conceptions de l'OIM sont en totale adéquation avec la politique de l'Union Européenne qui tente par tous les moyens d'empêcher les migrants ouest africains d'arriver jusqu'à elle.

L'OIM au Niger : assistance aux migrants ou cheval de Troie de l'Europe ?

L'OIM a développé un programme spécifique au Niger, principalement ciblé sur l'aide au retour volontaire. Les formes que prend cette aide peuvent être diverses. Elle recouvre notamment l'« accueil » des migrants refoulés de Libye dans le centre que l'OIM vient d'achever de construire à Dirkou. Ce centre d'accueil, fonctionnel depuis un mois, reçoit systématiquement les convois de migrants expulsés, qui transitent par là avant d'être réacheminés vers Agadez. Il n'y a donc, jusque là, pas grand-chose de volontaire dans cette procédure. Ensuite, l'OIM peut prendre en charge le transport jusqu'à la destination d'origine mais les démarches sont longues, fastidieuses et les candidats au retour qui parviennent à obtenir cette aide sont peu nombreux.

Les activités de l'OIM au Niger n'ont cependant pas toutes le caractère « humanitaire » de l'aide au retour volontaire. Les projets se déclinent principalement autour de l'aspect sécurisation des frontières / contrôle des migrants. Financé par le gouvernement italien, le programme Across Sahara, par exemple, a pour but de renforcer les capacités de la police nigérienne et de la police libyenne pour mieux gérer et endiguer le flux migratoire sur la zone frontière entre les deux pays. Dans le cadre de ce programme, les policiers nigériens sont envoyés à Tripoli pour des formations de quelques jours, quelques semaines tout au plus. La police nigérienne reçoit également une assistance technique en matière de détection

de la fraude documentaire. Ces projets sont menés conjointement et si l'OIM en fait partie, les gouvernements nigérien, libyen, italien ou français y sont toujours étroitement associés. Ces programmes se recoupent d'ailleurs, notamment avec le projet AENEAS, financé par l'Union européenne (voir la première partie de cet article) et mis en œuvre par l'Ambassade de France au Niger, qui finance une campagne de sensibilisation sur la migration clandestine en collaboration avec l'OIM ainsi qu'avec des juristes et des policiers nigériens. Cette campagne a donné lieu à la production d'un fascicule de 10 pages intitulé « Mémento des droits et devoirs des migrants et traitement applicable aux trafiquants », destiné au personnel de police et de douane. Mais dans ce texte, l'accent est mis sur la nécessité d'un contrôle accru et rien n'est dit, par exemple, sur la libre circulation des personnes dans l'espace CEDEAO, dont le Niger fait pourtant partie depuis sa création, en 1975.

Des ONG téléguidées

Tout aussi insidieux est le discours de certaines ONG nigériennes qui diffusent un message exclusivement négatif à propos des migrations. Cette démarche, qui consiste à communiquer sur les dangers du parcours, sur la nécessité de rester chez soi, sans aborder les raisons conjoncturelles qui poussent les Africains sur les routes de l'exil, ni la responsabilité des pouvoirs publics dans le sort des migrants, n'est pas une démarche qui émane d'un sentiment partagé par la population et c'est un discours qui n'a d'ailleurs pas de sens dans le contexte ouest africain actuel. D'une part, le Niger, de par sa position géostratégique, a toujours été un carrefour, une zone de passage. D'autre part, la très grande majorité des migrations au Niger sont des mouvements internes à l'Afrique. En effet, les flux de personnes, Nigériens ou autres ressortissants africains, sont globalement orientés vers les pays voisins, tels que la Libye, l'Algérie, le Ghana ou le Nigeria. Pourquoi, alors, ne communiquer que sur les migrations à destination de l'Europe, en développant uniquement les aspects dramatiques - et toutefois bien réels - de la traversée du désert et des mauvais traitements infligés par les forces de police sur le trajet ? Parce que l'Europe souhaite que ce discours se diffuse et qu'elle met des moyens en œuvre pour cela. Les campagnes de sensibilisation au Niger sont exclusivement destinées à décourager les candidats à l'émigration et ne traitent jamais des problèmes liés au non-respect des droits humains. Or, ce sont toujours des programmes financés de l'extérieur, par l'Union Européenne ou bien par un des pays membres.

Le discours développé par les ONG locales est basé sur une perception erronée du phénomène migratoire : il donne l'impression d'un mouvement massif, allant uniquement de l'Afrique vers l'Europe et entretient la crainte d'un phénomène incontrôlable et dangereux. C'est ainsi qu'est relayé un discours faux, construit par l'Europe pour l'Afrique qui l'a elle-même intégré et qui le diffuse alors qu'il n'a aucun fondement. Aujourd'hui, c'est simplement un sujet qui « paye » ; un thème porteur, qui draine les subventions et dont il est devenu judicieux de se saisir.

Economie de traite

Odile Tobner

Selon un rapport [1] de l'ONG américaine Global Financial Integrity, l'Afrique a perdu, en quarante ans, plus de 1 800 milliards de dollars. Ce montant vient pour environ 5 % de la corruption des gouvernements, pour 30 % des différents trafics, drogue, armes etc. et pour 65 % de l'évasion fiscale des sociétés multinationales.

Ce flux massif d'argent illicite se fait en direction des institutions financières occidentales. Il est favorisé par un système financier global opaque comprenant les paradis fiscaux et judiciaires, les sociétés fictives, les comptes bancaires anonymes, les fausses fondations, les techniques de trucage commercial et de blanchiment de capitaux. Ce flux déjà important dans les années 1970 a explosé à partir de 2000. On peut y voir la conséquence des privatisations qui ont vu arriver les multinationales occidentales dans les secteurs clés de l'eau, de l'énergie et des transports. Avec celles qui, traditionnellement exploitaient les richesses du sol et du sous-sol, le contrôle de l'économie est, en beaucoup d'endroits, totalement étranger à l'Afrique.

Le montant de ces pertes est trois fois supérieur à celui de la dette et aurait donc suffi en plus à lutter contre la pauvreté et développer l'économie des pays concernés situés en quasi totalité au sud du Sahara. Il rend dérisoires les aides, dont les politiques et les médias nous rebattent les oreilles, puisque pour un dollar apporté, dix sont exportés.

Ce phénomène essentiel ne fait l'objet ni de publicité ni d'études, alors qu'on est inondé de discours prétentieusement suffisants sur les maux dont souffre l'Afrique et que tous les Diafoirus de l'expertise médiaticopolitique se précipitent pour vendre leurs pseudo-services à des gouvernements d'incapables.

On comprend d'ailleurs le soutien indéfectible dont bénéficient ces gouvernements. Le coût de leur corruption est modeste comparé à la manne que leur incurie complice permet de soutirer à des peuples exsangues. On comprend aussi qu'aucun changement politique ne peut s'instaurer sans la bénédiction des bénéficiaires d'un système aussi providentiel.

On comprend aussi hélas les guerres inexpiables dont le feu est attisé par les intérêts en jeu dans les zones les plus convoitées comme le Soudan ou le Congo et bien ailleurs.

La nouvelle donne internationale fait qu'il y a maintenant, après un demi-siècle béni de néocolonialisme triomphant, une concurrence des prédateurs avec les puissances dites émergentes. On y gagne une lumière crue répandue sur les appétits. Les élites africaines corrompues lorgnent vers de nouveaux amis et pèsent les avantages respectifs de leurs courtisans. Pour l'instant le contrôle des armes est déterminant, et la France, présentée comme partante par des analystes intéressés à sauvegarder un certain camouflage stratégique, conserve la haute main sur ce secteur : pas de visas pour le gros des étudiants africains candidats à une instruction qui manque cruellement sur place, mais les militaires sont les bienvenus en France à tous les niveaux de formation et les conseillers militaires français hantent les palais présidentiels.

Il faut bien assurer la défense du nerf de la guerre.



L'auteure

Odile Tobner est présidente de l'association Survie et directrice de publication de la lettre mensuelle de Survie, *Billets d'Afrique et d'ailleurs*

Avril 2010

DIFFÉRENTES FORMES DE MOBILISATIONS

L'évolution régressive et préoccupante de la démocratie en Afrique

Alioune Tine

Au début des années 1990, on parlait de printemps de la démocratie Afrique. La dictature de parti unique s'étiole, la liberté d'expression s'émancipe et une société civile émerge, qui accompagne et encadre l'affirmation d'une opinion publique de plus en plus impliquée dans la gestion de la cité. Il a suffi qu'une quinzaine d'années pour que tout cela commence à faire l'objet d'une remise en cause. Les coups d'Etat ramènent à la surface les périodes troubles des années 1960 à 1980, les manipulations constitutionnelles réinstaurent la présidence à vie et des formes de succession monarchique au pouvoir se mettent pour les fils succèdent aux pères. Président de la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADD-HO), Alioune Tine fait le point sur l'évolution de la démocratie sur le continent, au regard des dérives constatées au Niger et en Guinée.



Quel regard jetez-vous sur l'évolution de la démocratie en Afrique ?

Alioune Tine : Ce qu'on constate aujourd'hui est préoccupant, après un espoir immense né de la création de l'Union africaine avec des textes révolutionnaires, notamment l'Acte constitutif. A quoi s'ajoute le NEPAD qui est un engagement personnel des chefs d'Etat africains. Quand on constate tout le travail qui a été fait du temps de Alpha Omar Konaré à la présidence de la Commission africaine, une période durant laquelle l'Union africaine avait suscité beaucoup d'espoir et de fierté de la part des Africains de façon globale, il y a aujourd'hui une évolution régressive et préoccupante. Ceci avec des tendances à être président à vie et à la suppression de la limitation des mandats qui s'est faite dans beaucoup de pays comme une traînée de poudre.

Il y a également la tendance lourde à une succession dynastique, monarchique ou familiale. En Egypte, au Sénégal, on en parle ; de même qu'au Burkina Faso, sans compter des cas concrets au Congo, au Togo et très récemment au Gabon. Tout cela est extrêmement préoccupant. C'est qu'au moment où il y a une espèce d'abolition des coups d'Etat militaires, on assiste à d'autres formes de coup d'Etat plus subtiles, qui sont de nature électorale ou constitutionnelle.

Alioune Tine : Aujourd'hui, tout le monde se focalise sur la Guinée, mais il me semble qu'on doit exercer les mêmes pressions sur les autorités nigériennes. Sur cette question, c'est le silence total des chefs d'Etat comme si c'était une nouvelle

L'auteure

Alioune Tine est président de la Rencontre Africaine des Droits de l'Homme.

Octobre 2009



© COMSEC

expérience intéressante après celle d'Eyadema en 2005. Tout est parti de là. Quand la CEDEAO s'est organisée pour faire une fraude électorale au bénéfice de Faure Eyadema, suivie du clash entre le président Obasanjo et Alpha Omar Konaré qui était fondamentalement contre cette fraude, nouvelle étape, un nouveau paradigme a été couvert. Depuis ce contre-exemple, il y en eu d'autres, sous d'autres formes. Et chaque fois qu'il y a eu une impasse à organiser une alternance de façon démocratique, les coups de force reviennent. C'est ce qui est arrivé en Mauritanie et en Guinée. Et on espère que cela ne va pas être une traînée de poudre sur le continent. Si les chefs d'Etat veulent créer aujourd'hui une succession monarchique et la présidence à vie, c'est évident que l'ère des coups d'Etat va revenir comme avant.

Qu'est-ce qui justifierait, selon vous, la passivité affichée par la communauté internationale au Niger, au moment où les oppressions se poursuivent à l'encontre des opposants et autres membres de la société civile ?

Alioune Tine : La communauté internationale a l'habitude d'abord d'écouter la réaction de la CEDEAO. Au niveau de cette structure, les fonctionnaires de la commission de la CEDEAO ont une position sans faille contrairement à celle des chefs d'Etat, hommes politiques et ministres des Affaires étrangères au sein desquels il y a une division. Quand il y a eu, par exemple, le coup d'Etat militaire en Guinée, on a convoqué immédiatement un sommet extraordinaire pour dégager une position très nette en disant au capitaine Dadis Camara ce qu'il doit faire et ne pas faire. Mais dans le cas du Niger, seul le Nigeria a réagi. Les autres chefs d'Etat se sont tus parce qu'il y a une espèce d'assentiment, parce que certains trouvent cette expérience assez intéressante pour ne pas être suivie.

Il y a ainsi une restauration des autoritarismes en Afrique. Et c'est préoccupant à un moment où les organisations de société civile deviennent de plus en plus faibles au niveau institutionnel, financier et même de la légitimité de certaines organisations. Donc on est dans une phase de reflux démocratique en Afrique. Et nous devons, tant d'années après les conférences nationales, évaluer le système démocratique et l'Etat de droit en Afrique, essayer de travailler à une nouvelle vision de l'Etat de droit et des droits humains en Afrique.

Que faudrait-il faire de façon urgente face à la situation en Guinée ?

Alioune Tine : De façon urgente, il faut une mission diplomatique de l'Union africaine, de la CEDEAO. Mais ce ne sera pas une mission qui viendra parler à Dadis Camara et repartir. Il faudra rester sur place pour parler aussi bien à ce dernier qu'aux hommes politiques. Quand Dadis Camara a pris le pouvoir, il a été soutenu par tout le monde. Et il avait donné les engagements qu'il allait rendre le pouvoir. Mais la situation Guinée est particulière. Nous avons rencontré le chef de la junte à deux reprises au camp Alpha Yaya (Ndlr : siège de la junte militaire au pouvoir). Et lorsque vous arrivez à ce lieu, vous pouvez constater un lobbying inouï qui s'y déroule avec un défilé interminable des populations. Il s'agit là d'un héritage direct de l'époque de feu Sékou Touré. Les gens viennent au palais et ils ont accès au président. Donc il y a eu un lobbying très fort pour demander à Dadis Camara de rester.

Ensuite, au sein du Comité national pour le développement et la démocratie, je ne pense pas qu'il y ait une harmonie parfaite. Car si certains veulent rester, d'autres par contre veulent partir et restituer le pouvoir aux civils. Dadis en a profité pour manœuvrer avec une volonté de tout contrôler. Il a réussi à faire en sorte que tous les anciens Premiers ministres soient neutralisés avec l'histoire de ces audits sur les vingt quatre ans de gestion du pays. Et comme il y avait une possibilité dans la Constitution d'éliminer les gens qui avaient plus de soixante-dix ans, il allait se retrouver tout seul. Mieux, si vous allez en Guinée, vous allez avoir l'impression d'être en Etat de siège permanent. Les militaires sont armés et sont partout. Ils violent les droits humains, s'adonnent à des détentions arbitraires installant un régime de terreur. Sans compter des actes de délinquance dont récemment un ambassadeur africain a été la victime. Il y a également le fait que tous les médias d'Etat sont contrôlés par Dadis. Vous ne voyez que les militaires partout et tout le temps. C'est une situation extrêmement dangereuse.

Compte tenu de la connaissance que nous avons de la Guinée, la proclamation de la candidature de Dadis sera une véritable menace à la stabilité du pays. Des chefs de partis sont menacés en permanence à l'image de l'ancien Premier ministre, Cellou Dalein Diallo qui a fait l'objet d'attaques à plusieurs reprises. Et si, aujourd'hui, vous l'écoutez parler avec tous les gens qui le soutiennent, il est clair que s'il n'y a pas d'élections libres et transparentes, il y a de réelles menaces pour la Guinée. Tout doit être fait pour que Dadis Camara ne soit pas candidat. Et il faut aussi que ce dernier sache que s'il veut sauver la Guinée et que l'histoire puisse bien retenir son nom, il doit pouvoir avoir un bon comportement à l'image de Amadou Toumani Touré au Mali.

La Guinée Bissau qui tente un nouveau départ avec la récente élection de Malam Bacai Sanha. Quel programme de redressement faudrait-il adopter pour ce pays afin de lui permettre de retrouver la voie de la stabilité ?

Alioune Tine : Le premier des problèmes de la Guinée Bissau est celui du développement. Et pourtant il y a beaucoup d'acquis pour le développement dans ce pays. Des potentialités énormes au plan de l'agriculture, de la pêche et même avec le pétrole. Et aussi sur le plan touristique, c'est presque un pays vierge. Le deuxième problème, reste que c'est un Etat défaillant, avec une administration défaillante. Il y a un travail de refondation de l'Etat de même que de la société pour les mettre au travail. Mais aujourd'hui, il y a une aspiration très forte des Guinéens à devenir un Etat normal. Les gens sont fatigués des assassinats poli-



© PETE SOUZA

tiques ainsi que des violations des Droits de l'homme. Sur toutes ces questions, il faut voir quel angle d'attaque il faut avoir pour établir une coopération dans la durée. Car le fait, aujourd'hui, c'est que quand il y a un problème du côté des pays africains, avec la communauté internationale, on le règle et on rentre. Il faut désormais construire un programme dans la durée. En Guinée Bissau, c'est ce qu'il faut avec le président Malam Bacaï et l'ensemble des acteurs politiques de son pays dont le Parlement ou la société civile.

Le président Sanha pourrait donc relever les nouveaux défis de Bissau...

Alioune Tine : Nous nous trouvons comme un impératif aujourd'hui d'organiser une sorte de conférence nationale post-électorale. D'ailleurs c'est un concept de Malam Bacaï lui-même. Et cette conférence, qui regroupera tous les acteurs, va mettre sur la table tous les problèmes. Avec notamment, l'impunité, la défaillance de l'Etat, le trafic de drogue, la refondation de l'administration et de la société. Et je sais, qu'en ce moment, les gens y travaillent sur place. Il y a également l'urgence de la réforme du système de sécurité tout en dégagant une plateforme minimale que tout le monde défendrait. Cela permettra d'accompagner le président actuel sur trois ou quatre ans dans sa mission afin qu'il puisse faire face à ce qu'on pourrait appeler « les douze travaux d'Hercule ».

Face à tout cela, qu'est-ce qui fait le secret d'un pays comme le Ghana devenu subitement un exemple de démocratie en Afrique ?

Alioune Tine : Je vais peut-être vous décevoir, parce que le Ghana a été sauvé d'un doigt lors des dernières élections. Sans compter que ce pays est en proie aux démons de la division ethnique. Mais le Ghana a eu la chance d'avoir des leaders qui sont en permanence sur le terrain et qui peuvent être écoutés. C'est important dans un pays qu'on puisse avoir un leadership fort. Vous avez parmi eux Koffi Annan et l'ancien président John Kuffor. Ce sont deux leaders dont la contribution et la capacité à permettre aux gens de s'entendre a été fondamentale. Mais il y a aussi quelqu'un comme Jerry Rawlings ; et malgré toutes les violations graves des Droits de l'homme qu'il y a eues avec lui, il a beaucoup contribué à remettre sur les rails l'Etat en suscitant le travail.

Aujourd'hui, les infrastructures routières au Ghana, vous ne les retrouverez nulle part ailleurs en Afrique de l'Ouest. Il faut en savoir gré à un Nkrumah qui a mis en place un bon système d'éducation. Les internats existent toujours au Ghana avec une bonne université, celle de Lagon. Sans compter la discipline qui est très visible dans ce pays. Mais aujourd'hui, il faut l'encourager à aller de l'avant. Mais on ne peut pas parler du Ghana sans parler du Sénégal. Ce pays, qui avait assuré le leadership africain en matière d'Etat de droit, de démocratie, de Droit de l'homme du temps de Senghor et d'Abdou Diouf. Et il faut dire que si cette démocratie s'est bien développée, il y a également la contribution inestimable du président Wade. Donc on ne comprend pas aujourd'hui la régression du Sénégal. Ce pays doit se ressaisir et procéder à un examen de conscience pour reprendre son rôle de leadership. C'est important. Parce que quand le Sénégal se met à sortir des rails, tout le monde se relâche. Nous lançons vraiment un appel au président Wade pour qu'une espèce d'électrochoc puisse avoir lieu. Cela pour que tous les démons que les Sénégalais craignent aujourd'hui au plus profond d'eux-mêmes soient définitivement balayés.

Comment interprétez-vous les reproches qui lui sont faites d'appuyer le chef de la junte guinéenne, le capitaine Dadis Camara ?

Alioune Tine : Il y a un paradoxe chez le président Wade, car il est un des doyens parmi les chefs d'Etat et à la tête d'un pays qui a une voix forte au plan diplomatique sur le continent et plus précisément en Afrique de l'Ouest. Donc sa voix compte beaucoup. Il ne doit pas la prêter à des dictateurs, encore moins dire que tel dictateur a raison, de même qu'un militaire qui a fait un coup d'Etat. Et cette image qu'on lui colle de souteneur d'auteurs coups d'Etat qui exercent des dictatures commence à prendre de l'ampleur dans l'opinion. Il y a une aspiration forte au changement en Guinée. Tous les éléments issus des populations de ce pays, des partis politiques, des syndicats, de la société civile, que nous avons rencontrés, se mobilisent pour qu'il y ait une réelle démocratie en Guinée, avec un Etat de droit et la transparence dans la gestion. Et je vous répète qu'elle est incroyable cette mobilisation. Donc je ne pense pas aujourd'hui que les Guinéens puissent permettre à un quelconque dictateur d'aller à l'encontre de ce choix.

Wade est condamné à faire avec cette aspiration fondamentale à la démocratie. Qu'il soit net et clair dans ses positions et qu'il se démarque de tout projet du capitaine Dadis Camara consistant à s'éterniser au pouvoir. Je pense qu'il est immoral de faire un coup d'Etat et de le légitimer par des élections. Il y a eu le mauvais exemple de la Mauritanie qui est là et qui est un pis aller. Et ce n'est pas un exemple à suivre.





Elections en Côte d'Ivoire, « *le plus dur reste à venir* »

Irin



Les Ivoiriens se préparent pour un second tour des présidentielles assez tendu le 28 novembre et espèrent que le calme fragile qui a entouré le premier tour le 7 novembre pourra se maintenir. Mais ils craignent que les fissures de plus en plus évidentes ne fassent s'effondrer la façade.

L'auteur

Service de nouvelles IRIN *

Novembre 2010

Cette élection très attendue a été repoussée à plusieurs reprises et jusqu'à présent, les choses se passent relativement bien. Les observateurs internationaux ont dans l'ensemble vanté la bonne conduite des votants et des partis politiques.

Les dernières élections d'octobre 2000 ont connu de terribles scènes d'émeutes, quand les supporters de l'actuel président Laurent Gbagbo ont envahi les rues, après l'annonce à la télévision de sa propre victoire par le chef militaire Robert Guéi. La décennie suivante de la présidence de M. Gbagbo a été marquée par des conflits internes et la partition de facto de la Côte d'Ivoire.

Pour Patrick N'Gouan, président de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), une coalition, il ne faudrait pas que l'absence relative de problèmes sérieux liés à l'élection jusqu'à maintenant crée une fausse impression de sécurité. « *Le premier tour s'est bien passé parce que les deux partis qui auraient pu provoquer des troubles sont passés* », a dit à IRIN M. N'Gouan.

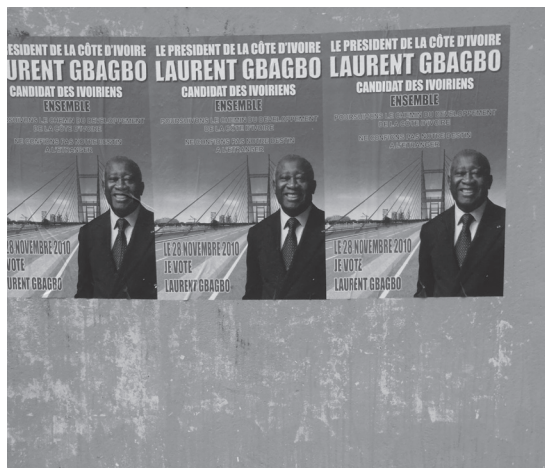
« Mais le problème est que chaque parti compte un certain nombre de radicaux et la question qui se pose est donc la suivante : les radicaux du parti perdant seront-ils capables d'accepter facilement la défaite ? C'est ce dont nous avons tous peur. Nous pensons que le plus dur reste à venir ».

Le score de M. Gbagbo au premier tour a été de 38 pour cent, tandis que l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara a obtenu 32 pour cent des voix.

La campagne des trois principaux candidats au premier tour a été dominée par les idées d'identité ethnique et d'allégeance.

Le président Gbagbo qui appartient au groupe ethnique des Bété, s'est concentré principalement sur le sud-ouest, a souvent utilisé un ton nationaliste intransigeant, accusant M. Ouattara d'être le représentant de sinistres intérêts « étrangers ». Ce qui est une allusion à peine voilée à l'ancienne polémique qui voudrait que M. Ouattara soit réellement Burkinabé et non Ivoirien, une accusation souvent proférée plus ouvertement par les partisans loyalistes de M. Gbagbo du Front Populaire Ivoirien (FPI). La base de soutien de M. Ouattara, officiellement réunie au sein du Rassemblement





© D.R.

surrection a été déclenchée par des politiques de discrimination et de marginalisation persistantes de la part des gouvernements dominés par le sud. Le RDR de M. Ouattara a exploité les mêmes griefs.

De nombreux supporters du troisième candidat en lice, l'ancien président Henri Konan Bédié, représentant le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), sont originaires de la propre tribu de l'ancien président, les Baoulé, qui se concentrent surtout dans les régions centre et est du pays. Les votes des Baoulé auront une large influence sur les résultats du second tour, a dit à IRIN M. N'Gouan. M. Bédié a accepté sa défaite au premier tour et a appelé les quelque 25 pour cent d'électeurs ayant voté pour lui à se rallier à M. Ouattara au second tour.

Dans les jours qui ont suivi l'annonce des résultats du premier tour, le CSCI et une partie de la presse ivoirienne ont fait état de tensions entre les Bété et les Baoulé, notamment dans les régions sud-ouest du Bas-Sassandra, Haut-Sassandra et Fromager.

« *L'appartenance ethnique, la religion et l'argent ont pesé lourdement sur les choix de l'électorat. Quand un vote se fonde sur ce genre de choses, on n'est plus dans les arguments rationnels. Ce sont des forces plus ou moins irrationnelles qui ont coloré le vote* », a fait remarquer M. N'Gouan.

Tout espoir n'est pas perdu

Les organisations de la société civile ont souligné que la sécurité devait être renforcée pour le second tour des élections, afin de prévenir le risque d'intimidation des votants. Mais le délai de l'annonce des résultats provoque aussi de sérieuses inquiétudes.

« *La commission électorale doit faire un effort. Si la population doit attendre plus de 24 heures pour avoir les résultats, nous serons assis sur un baril de poudre* », a dit à IRIN un représentant de la société civile, sous couvert d'anonymat.

Pour M. N'Gouan, tout espoir n'est pas perdu ; l'issue peut encore être positive : « *Si les sociétés civiles font un bon travail de sensibilisation de la population, si les Nations Unies et les autres forces impartiales parviennent à s'engager dans le processus de façon persuasive, cela pourrait permettre aux élections de se dérouler en douceur* », a-t-il dit.

* Cet article ne reflète pas nécessairement les vues des Nations Unies

des Républicains (RDR), est souvent vue comme principalement issue du nord et musulmane.

Tandis que l'ancien Premier ministre dispose d'importantes poches de soutien à Abidjan et dans d'autres coins du pays, il a obtenu son meilleur score au nord et au nord-ouest, des régions dont se sont emparés les rebelles des Forces Nouvelles (FN) quand ils ont pris les armes en 2002. Le FN dit que cette in-



Afrique du Sud : la liberté attendra

Richard Pitthouse

Une liberté réservée aux partisans du gouvernement, réservée aux membres du parti – aussi nombreux soient-ils – ce n’est pas ça la liberté. – Rosa Luxembourg, Berlin, 1920



L’auteur

Richard Pitthouse est conférencier dans le département de philosophie et sciences politiques à l’Université Rhodes-Afrique du Sud.

Traduit de l’anglais par Manuela Geneix

Avril 2010

Alors que chaque année, le Jour de la Liberté approche il y a comme un goût de cliché dans les déclarations des experts et des politiciens qui observent que nous avons bien obtenu la liberté politique, mais qu’une majorité d’entre nous n’a toujours pas accédé à la liberté économique. Ce lieu commun masque une vision particulièrement appauvrie de la liberté politique.

Supposer que la liberté politique commence et finit avec le droit de vote fait courir un risque réel de négliger le fait de la répression croissante à la base, la confusion générale entre le parti et l’État, ainsi que les dommages infligés à la société par la supposition totalement fautive qui veut que la puissance économique soit séparée de la puissance politique et qu’elle soit gouvernée uniquement par des considérations techniques.

Il est vrai, bien sûr, que des millions de personnes vivent toujours dans des conditions matérielles épouvantables. Il est également vrai, d’après certaines sources, que nous sommes désormais le pays le plus inégalitaire de la planète. Et il est scandaleux que tant d’enfants aillent se coucher le ventre vide dans des cabanes qui prennent l’eau, courant le risque permanent de brûler vifs ou d’être expulsés violemment. Les excès du pouvoir privé et étatique ne font qu’aggraver cette indignation. Les « résidences fortifiées » pour riches continuent de fleurir sur les meilleurs terrains pendant que les élites politiques sont incapables de fournir des toilettes aux pauvres, et que la volonté politique pour construire de nouveaux stades est facilement mobilisée.

Mais, aussi amères soient les réalités de l’oppression économique, elles ne doivent pas nous aveugler sur le fait que la liberté politique n’a jamais réellement existé dans l’Afrique du Sud post-apartheid. L’éclosion réelle de la liberté politique dont les classes moyennes et les élites ont profité après l’apartheid n’a jamais vraiment concerné les pauvres. Chacun était libre de voter mais, au sein de nombreuses communautés à travers le pays, il était impossible de s’organiser indépendamment de l’ANC (African National Congress : Congrès National Africain). Il y a des communautés au sein desquelles une opposition affirmée à l’ANC fait courir le risque d’être exclu de la communauté, et d’autres au sein desquelles prendre position contre l’ANC revient à s’exposer à des représailles violentes.





© OSO

Ce genre d'intolérance politique agressive a tendance à s'organiser au niveau local, pour la défense d'intérêts politiques locaux. C'est pourquoi le risque est plus important pour les critiques de l'ANC issus de la base lors des élections locales que lors des élections nationales. La situation semble particulièrement mauvaise à Durban, où les élections locales de 2006 n'ont assurément été ni libres ni régulières.

Deux défis populaires ont été lancés à l'ANC. Au sein de la section E de Umlazi, un groupe de personnes ayant de forts liens avec le MK, le SACP et les luttes civiques et syndicales décida de présenter un candidat indépendant face au conseiller sortant de l'ANC. Dans les quartiers Nord, à l'autre bout de la ville, le mouvement de mal-logés Abahlali baseMjondolo, décida de lancer un boycott sous le slogan « Pas de Terre ! Pas de Maison ! Pas de Vote ! »

Les groupes locaux de l'ANC ont alors qualifié les personnes derrière les candidatures indépendantes à Umlazi de « réactionnaires déterminés à déstabiliser l'ANC ». En trois mois, quatre personnes soutenant la campagne du candidat indépendant furent assassinées, et une autre grièvement blessée au cours d'une tentative d'assassinat.

Le boycott de l'élection par le mouvement Abahlali baseMjondolo a eu pour conséquence que le mouvement a été qualifié de « troisième force déterminée à déstabiliser le pays ». Leurs marches furent illégalement interdites, et une tentative de marche pour défier cette interdiction fut sévèrement réprimée par la police : des blessures graves furent à déplorer, et la police a même été utilisée pour intervenir physiquement afin d'empêcher le mouvement de répondre à une invitation à un débat télévisé en direct avec le maire de eThekweni.

Depuis cinq ans, le 27 avril, le Abahlali baseMjondolo organise un « Jour de la Non Liberté » pour déplorer leur manque de liberté politique. Cependant la situation à Durban a empiré depuis 2006. En mars dernier, des supporters du Cope (Congress of the People : Congrès du peuple) ont vu leur campement de kwaShembe à Claremont complètement incendié, et, en septembre de l'année dernière, le mouvement Abahlali baseMjondolo fut expulsé du campement de Kennedy Road, à Clare Estate, par une foule armée ouvertement soutenue par la police et l'ANC. L'ANC a tout simplement ignoré les appels au lancement d'une enquête indépendante et cré-

dible sur les violences continues subies par le campement de Kennedy Road. Les classes moyennes peuvent espérer des élections locales libres l'année prochaine, mais il n'y a pas aucune raison de penser qu'il en sera de même pour les pauvres.

Le second problème engendré par le cliché d'un rattrapage nécessaire de la liberté politique par la liberté économique est que la liberté politique se voit progressivement restreinte au sein de la société toute entière, à mesure que l'ANC avance progressivement vers une confusion de plus en plus autoritaire entre le parti et l'État. Le recul progressif de l'état de droit, l'usage de la corruption comme outil de parrainage au sein du parti, le financement opaque de ce dernier, et ses abus de position éhontés pour protéger ses intérêts propres : tout ceci conduit à un déclin progressif de la liberté politique dans son ensemble. La démocratie libérale repose sur la supposition selon laquelle les partis représentent des intérêts différents existant au sein de l'électorat, mais la vérité est que l'ANC est devenu une organisation avec ses propres intérêts.

Et, évidemment, la liberté ne se limite pas au droit de s'organiser, ni aux menaces dont elle est la cible de la part des élites politiques. Le virage généralisé vers un conservatisme social empreint de sexisme, d'homophobie, de chauvinisme ethnique et de xénophobie est une véritable atteinte aux principes si difficilement établis qui affirment, au moins en principe, l'égalité et la sainteté de tout individu.

Mais les freins à la liberté politique ne sont pas seulement dus à notre échec à maintenir les principes de la démocratie constitutionnelle. Toutes les protections constitutionnelles de la liberté politique doivent être défendues, mais, à elles seules, elles ne sont pas suffisantes. Les démocraties libérales sont clairement préférables à des États autoritaires, mais elles ont tendance à privilégier les riches et les puissants. Les mécanismes de financement du parti, les moyens par lesquels les intérêts des élites sont en mesure d'influencer les décideurs politiques, le remplacement des organisations populaires par une société civile professionnalisée et le fait que le système légal est si profondément marchandisé, voilà quelques exemples démontrant que les démocraties libérales ont, enracinées en elles, un parti pris pour les riches.

Le seul moyen de réduire ce parti pris structurel est de soutenir une organisation populaire qui soit en mesure de permettre aux personnes ordinaires de commencer à soumettre la classe politique à la volonté du peuple. Ce genre d'organisation populaire peut, ou non, prendre la forme d'une contestation des élections, mais elle aura certainement à résister à toutes les tentatives de limiter la liberté politique à l'élection de représentants à travers une discipline de parti hiérarchique. Au contraire, si l'organisation populaire doit avoir une chance de créer un changement structurel dans les relations de pouvoir, elle doit être une pratique continue de la liberté, enracinée dans les vies ordinaires des gens ordinaires. Une fois cet objectif atteint, même partiellement, il devient possible pour de réarrimer le champ économique au sein du champ social avec, pour résultat, que la liberté politique puisse commencer à engendrer une réelle liberté économique.

Ces dernières années, il y a eu des expériences importantes mais hautement contestées de pratiques démocratiques populaires dans des pays comme Haïti ou la Bolivie. L'une des plus grandes tragédies de notre pays est que l'ANC a choisi de répondre par la répression plutôt que par l'encouragement à des expérimentations similaires ayant eu lieu chez nous, mais à beaucoup plus petite échelle. Tout parti ou organisation politique qui n'encourage pas les personnes opprimées à s'organiser entre elles, et dans leur intérêt, est un ennemi de la liberté.

Les syndicats autonomes face à de nouveaux défis

Mélanie Matarese – Nassima Oulebsir

Exister malgré la répression. Dépasser le corporatisme. S'unir contre les tentatives de division. Sur tous les fronts, les jeunes syndicats autonomes amorcent une étape difficile. Car pour s'imposer comme partenaires sociaux, ils doivent désormais s'organiser. Mais la base est derrière eux. Même pas une surprise. Le propriétaire de la Maison des syndicats, à Bachdjarah, qui devait accueillir le premier Forum syndical maghrébin, a été convoqué par le wali d'Alger.

El Watan

Mais qu'importe, aujourd'hui et demain, le syndicat des personnels de l'administration publique (Snapap) maintient la rencontre où sont invités, entre autres, des Tunisiens, des Marocains et des Mauritaniens pour discuter de l'état de la lutte sociale au Maghreb. Cynique anecdote : jusqu'à demain, l'Algérie officielle accueille l'Organisation de l'unité syndicale africaine pour parler du « manque de dialogue social au centre des crises en Afrique » et exposer le cas de l'Algérie comme « un exemple à suivre ».

Les auteures

Mélanie Matarese est rédactrice de l'édition Week-end du Quotidien francophone, el Watan
Nassima Oulebsir est journaliste et reporter.

Bloqués, matraqués, menacés... Depuis la rentrée sociale 2009, les syndicats autonomes ont pris l'habitude de se faire refouler partout où ils passent. Mais ils s'organisent. Le syndicat des professeurs du secondaire (Snapest) et de l'enseignement supérieur (Cnes), ont lancé début avril l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) où ils invitent les autres syndicats à les rejoindre. Toujours début avril, l'union du personnel de l'éducation (Unpef), la coordination des professeurs du secondaire (Cnapest) et deux syndicats de la santé (généralistes et spécialistes) ont de leur côté, créé la Confédération des syndicats algériens. De telles initiatives ne sont pas nouvelles.

Mai 2010

Sur le papier

« Depuis une dizaine d'années, il y a eu des tentatives, rappelle Mohamed Yousfi, président du syndicat des spécialistes de la santé. Elles n'ont pas abouti mais nous avons tiré des leçons de ces expériences. Il n'est pas question de former une alliance conjoncturelle. Nous prenons notre temps, pas de précipitation. » Ces rapprochements - même s'ils n'ont pas encore été agréés par l'Etat - inaugurent-ils une nouvelle ère pour la lutte sociale ? « Parler de renouveau ? Peut-être pas. Mais plutôt une nouvelle phase, une adaptation des syndicats aux données du terrain. Réfléchir à de nouvelles formes d'organisation est, certes, un bon signe en soi, mais reste à mon sens insuffisant pour donner du souffle au syndicalisme algérien », analyse Abdelmelek Rahmani, coordinateur Conseil national des enseignants du supérieur.

« Dans l'absolu, les initiatives de regroupement annoncent des changements mais dans le cas de l'Algérie, on n'est pas sûrs que ces unions répondent à une demande de la base, analyse Larbi Graïne, auteur de *Algérie, naufrage de la Fonction publique et défi syndical*, paru chez l'Harmattan en mars dernier. Le mouvement des syndicats autonomes remonte à une dizaine d'années. C'est à l'époque des événements en Kabylie que de grandes décisions ont été prises comme la saisine des instances internationales par le Snapap. Je ne vois pas ces rapprochements comme un élément de rupture, plutôt comme une continuité. »

Derniers espaces

Du même avis, Larbi Nouar, coordinateur des enseignants du secondaire, ajoute : « Ouvrir des espaces plus larges pour créer un front qui donnerait plus de force à la lutte syndicale est un développement logique pour un mouvement syndical. » Mohamed Yousfi nuance également : « Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un changement dans le sens où le syndicalisme algérien est très jeune. Officiellement créé dans les années 90, il n'a pas eu de réelle activité pendant la décennie noire. Pour les syndicats autonomes, c'est encore plus vrai. Sur le papier, on existe mais en pratique, nous ne sommes toujours pas reconnus par l'Etat ! Pourtant, près de 80% des travailleurs de la Fonction publique sont adhérents dans les syndicats autonomes ! » Sadek Dziri, président de l'Union nationale du personnel d'éducation et de formation insiste quant à lui sur la nécessité de « créer d'autres centrales syndicales.

Notre espoir est de voir le nouveau code du travail appliqué dans toute sa rigueur : il ouvrira le champ au multi-syndicalisme. » Mais pour Larbi Graïne, les blocs - coalitions informelles - existent déjà. « Il y en a deux : celui composé par les médecins, les spécialistes de la santé publique et le Cnapest. Et celui composé par le CLA, le Snapap et le Sapes. On pourrait qualifier le premier de « réformiste ». Ses principales revendications : l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles. Le deuxième bloc, plus « radical », veut assortir ses revendications de demandes politiques : participation au projet de l'éducation ou à la lutte contre la corruption. »

Reste une réalité : depuis trois ans, et en particulier depuis la dernière rentrée sociale, les syndicats autonomes prennent de plus en plus de place dans l'espace social. Et les syndicalistes le disent : si les mouvements sont si suivis et les adhérents toujours plus nombreux, c'est parce que les syndicats restent « les derniers espaces d'expression libre ». Mais pas seulement.

Abandonnés

« L'orientation libérale et l'annihilation de la politique sociale ont provoqué le basculement de catégories entières dans la précarité et la misère, indique le dernier rapport du Comité international de soutien au syndicalisme autonome Algérie (Cisa). L'ajustement structurel et la pression sur les salaires ont frappé de plein fouet les travailleurs en général. L'éducation et la santé ont payé au prix fort la thérapie à courte vue et globalement inopérante du FMI. Et ce recul social n'est aujourd'hui combattu que par les syndicats autonomes. » Cela suffit-il pour autant à légitimer les syndicats autonomes comme de véritables partenaires sociaux ? Non. Aussi populaires qu'ils soient, les jeunes syndicats doivent encore relever des défis. « Dépasser le corporatisme et s'imposer comme force syndicale représentative », prévient Méziane Meriane, président du Snapest.

« Pour l'instant, une trop forte subjectivité entre les différentes directions des syndicats empêche l'émergence d'un pôle syndical puissant, relèvent de leur côté Idir Achour, du CLA, et Abdelmalek Rahmani, du CNES, tout en refusant de parler de rivalités. Les syndicats ont toujours peur d'être abandonnés par l'autre en cours de route. Les alliances ont atteint leurs limites : on voit bien que si les syndicats se regroupent par corporations (adjoints de l'éducation, professeurs docents, techniciens du paramédical...) ils ont en revanche beaucoup plus de mal à former des fédérations en transcendant leurs secteurs. Voilà pourquoi je crois davantage à une solidarité syndicale. »

Clonage

L'enjeu est de taille puisque seule cette représentativité est à même de leur assurer une reconnaissance de la part des pouvoirs publics qui les regardent encore comme des syndicats de corporation. Et ce n'est pas gagné. Car comme le note le dernier rapport du CISA : « En Algérie plus qu'ailleurs, être syndicaliste est aujourd'hui un combat difficile de tous les instants. Dans l'Algérie des années 2000, animer un syndicat autonome consiste autant à défendre les travailleurs qu'à esquiver les manœuvres incessantes de déstabilisation, d'infiltration et de corruption du pouvoir, qui le tolère sans le reconnaître officiellement. »

Concrètement, depuis les années 1990, les syndicats font l'objet d'un scénario classique, peut-on lire. Ce que les militants appellent « le clonage » : à l'intérieur de syndicats authentiquement autonomes, « une dissidence » est créée, débouchant rapidement sur une scission, en manipulant les militants les plus opportunistes ou les plus fragiles. « Le seul objectif étant de mettre au-devant de la scène une organisation nouvelle, clone de l'originale, prêt à tous les compromis avec le régime. » Comme le fait déjà l'UGTA à laquelle les syndicats autonomes et les ONG ne font aucun cadeau. « L'UGTA a perdu du terrain, même si les pouvoirs publics lui restent totalement « fidèles » au détriment des véritables représentants des travailleurs », souligne ironiquement Abdelmalek Rahmani du CNES. « Ancienne organisation de masse du parti unique, elle n'est plus qu'un instrument, totalement discrédité, de contrôle social, note encore le rapport du CISA.

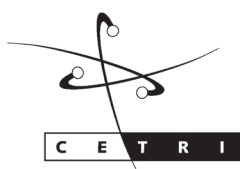
Privée de toute représentativité, dirigée par des hommes notoirement impliqués dans des scandales financiers, la vieille centrale n'est plus que l'ombre spectrale du syndicat d'Aïssat Idir. » Symptôme du malaise ambiant : aucune voix officielle n'a souhaité s'exprimer. « L'UGTA n'est plus représentative des fonctionnaires, ni d'un secteur économique public en complète déliquescence, ni même d'un secteur privé où toute velléité syndicale est étouffée. Je me le demande : que lui reste-t-il ? », s'interroge Mohamed Yousfi. « Si elle veut continuer à exister, l'UGTA devra revoir beaucoup de choses : son organisation, son fonctionnement et surtout sa relation au travailleur, ajoute Lyes Merabet, président des praticiens de la santé. Et surtout, ne pas rester figée dans des considérations politiques. »

Mais l'avenir de l'UGTA n'a « en soi pas d'importance », souligne Larbi Graïne. « La démocratie est le seul moyen pour les travailleurs de s'exprimer, via des organisations qu'ils auront eux-mêmes choisies. Mais tant que les députés continueront de toucher les salaires qu'ils perçoivent actuellement, l'UGTA aura de beaux jours devant elle... »



Sauvegarder le droit des femmes pour améliorer la sécurité alimentaire

Mary Wandia



En Afrique, les femmes sont soumises à une discrimination structurelle et systématique (coutumière, économique, politique...). Pourtant, elles sont généralement les gardiennes du savoir indigène et de la biodiversité. La reconnaissance formelle de droits protégeant explicitement les femmes ne suffit pas, il faut que les États africains veillent également à l'application de ceux-ci.

L'auteure

Mary Wandia est une féministe kenyane, responsable du département « Gender Justice and Governance » du programme panafricain d'Oxfam Grande Bretagne.

Cet article a été publié dans la revue *Alternatives Sud* « Pressions sur les terres. Devenir des agricultures paysannes.

Octobre 2010

L'importance de l'agriculture dans le développement économique de l'Afrique et le rôle crucial des femmes dans ce secteur ne peuvent être négligés, particulièrement la petite agriculture de subsistance qui est capitale pour garantir la sécurité alimentaire du continent. La majorité de la population rurale est constituée de petits fermiers. Il existe toujours une disproportion systématique entre la part des deniers publics alloués au secteur agricole et les recettes que celui-ci rapporte à l'État, et, fait méconnu, on néglige totalement le rôle des femmes dans la production agricole.

Il est largement reconnu que l'amélioration de l'accès, du contrôle et de la propriété de la terre et de ses moyens de production sont des éléments clés pour éradiquer la faim et la pauvreté rurale. Ceci a été répété dans le cadre d'engagements internationaux. La terre est cruciale pour améliorer la sécurité sociale des femmes, leur statut et leurs moyens de subsistance. Les femmes doivent faire face à la discrimination enracinée aussi bien dans le droit coutumier que dans le système formel, ainsi que dans le contrôle du système d'héritage par les hommes et face à la pandémie du sida qui érodent davantage encore les droits fonciers et les moyens de subsistance des veuves et des orphelins (FAO, 2006).

Garantir des droits fonciers pour les femmes changerait de manière spectaculaire l'insécurité, la perte de pouvoir et les abus qui sont associés à la pauvreté et à l'inégalité. Cela pourrait aussi donner lieu à de nouvelles lignes de front pour combattre le sida. Il s'ensuit qu'il est absolument capital que les droits de la femme soient entièrement intégrés dans l'*Africa Land Policy - Framework and Guidelines* (adopté en juillet 2009 en Libye par l'Union africaine).

Préoccupations quant aux droits de la femme

Les programmes d'ajustements structurels et de stabilisation macroéconomique ont généré une réduction et une commercialisation des services sociaux, de santé et d'éducation, laissant ainsi à la charge des femmes la plus grande partie du fardeau.





© ANGELA7DREAMS

Les programmes de libéralisation de l'agriculture, l'abandon des subsides et la fermeture des institutions à caractère marchand anciennement dévolues à l'État ont eu pour corollaires la perte des moyens de subsistance des petits fermiers, contraignant les femmes à mettre un terme aux activités de production alimentaire en faveur de stratégies alternatives de survie et souvent d'une existence précaire, au jour le jour.

Le credo des réformes agraires basées sur les lois du marché veut que les investissements - en particulier les investissements étrangers directs - soient le moteur de la croissance financière. L'expérience de nombreuses communautés montre que louer la terre à des investisseurs, c'est la perdre et les ressources communes qu'elle contient, pour des contrats de location allant jusqu'à cinquante ans, avec peu de bénéfice pour la communauté. Les femmes ne participent pas à ces négociations et n'ont pas les moyens de les empêcher. Les droits fonciers des femmes indigènes sont systématiquement sapés par des déplacements et des expulsions, l'intrusion d'autres agents sur leur terre et des politiques assimilationnistes. L'accaparement des terres indigènes est souvent un processus extrêmement violent qui ne recule pas devant des crimes comme le viol, le meurtre et la torture des femmes, entre autres moyens de soumettre les populations indigènes.

En Afrique, les femmes des zones rurales ont moins de possibilité d'accès au crédit que leurs homologues masculins, ce qui limite leur possibilité d'acheter des semences, des engrais et autres intrants requis pour adopter de nouvelles techniques de culture. Une analyse des programmes de crédit de la FAO dans cinq pays africains (le Kenya, le Malawi, la Sierra Leone, la Zambie et le Zimbabwe) montre que les femmes reçoivent moins de 10% des crédits prévus pour les petits fermiers et juste 1% des crédits destinés à l'agriculture. De surcroît, dans tous les pays, la population rurale a, de façon générale, moins accès au crédit que les populations urbaines.

Les femmes sont sous-représentées dans les processus décisionnels et par conséquent dans l'administration et la gestion de la terre et autres ressources productives, ainsi que dans les organes de décision pour la gestion foncière à tous les niveaux. En conséquence, leurs préoccupations sont le plus souvent ignorées et leur influence dans l'élaboration de politiques, limitée.

En raison des conflits qui ont ravagé le continent, les peuples africains ont été déplacés loin de leur terre et ceci met en péril les droits fonciers de tous les citoyens. Les femmes qui ont été des déplacées internes doivent faire face à des formes multiples de déplacement. Dans la mesure où lorsqu'elles retournent sur leur terre natale, elles sont considérées comme des intruses.

En Afrique subsaharienne, dans certaines régions, 61% des femmes vivent avec le sida. Elles étaient 57% en 2003. Les jeunes femmes entre 15 et 24 ans sont trois fois plus susceptibles d'être infectées que les jeunes hommes (UNAIDS, 2004). Or la faim favorise la dissémination du virus qui lui-même cause la faim et la pauvreté des ménages. Dans le combat contre le sida, les arguments en faveur des droits fonciers des femmes, de leur droit à la propriété et aux moyens de subsistance sont nombreux : les droits fournissent sécurité et protection contre la violence et la dépossession, permettent aux femmes de maîtriser leur propre sexualité et leur choix, de satisfaire les besoins fondamentaux en nourriture et en logement et leur donnent un revenu et un foyer.

La discrimination contre les femmes, en ce qui concerne leur accès à la terre et son contrôle, a des conséquences graves et directes pour les peuples africains dans leur ensemble. D'abord, elle affecte la sécurité alimentaire et sape le développement durable. Il a été noté au Ghana, par exemple, que l'insécurité qui prévaut quant à la possession de la terre par les femmes, « est un des obstacles à l'introduction de pratiques conservant le sol » (Aryeetey, 2002). Des études ont montré que si les femmes avaient le même accès aux services afférents, leur récolte augmenterait de 7% et si toutes les femmes avaient été scolarisées au niveau primaire, leurs récoltes augmenteraient de 24%.

Politique agraire de l'Union africaine et cadre de la réforme agraire : des promesses pour les femmes africaines ?

Les gouvernements se sont engagés au niveau international, à maintes reprises, à défendre et à promouvoir les droits des femmes ainsi qu'à reconnaître leur droit dans le combat contre le sida. Cependant, ces engagements ne se reflètent guère dans la manière avec laquelle les ressources sont allouées ou les priorités des programmes établies. Puisant et bénéficiant de la pléthore d'informations et de l'élan donné par la *Conference on Agrarian Reform and Rural Development Declaration* (ICARRD), l'Union africaine, l'African Development Bank (ADB) et l'United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) ont lancé dès 2006 une initiative dont le but est le développement d'une « Politique agraire » et du cadre des réformes agraires pour l'Afrique, initiative adoptée au sommet de l'UA en juillet 2009.

Il y est envisagé de :

- fournir une base aux gouvernements de tout le continent pour mener des actions communes au niveau régional et national pour mettre en place une saine politique agraire comme base d'une croissance économique durable et de réduction de la pauvreté ;
- établir des lignes de conduite et des repères pour une pratique saine de politiques agraires et de réformes agraires ainsi que pour l'amélioration des performances des institutions foncières et rendre ces démarches sujettes au contrôle du mécanisme de revue par les pairs africains ;
- servir de tribune pour attirer les engagements de partenaires afin d'établir un cadre de financement durable.



© TIM MCKULKA

Pour donner le coup d'envoi à la politique agraire, au cadre de réformes agraires et à ses lignes de conduite, l'Union africaine, la CEA et la BAD, en collaboration avec des partenaires, avaient organisé des ateliers consultatifs régionaux à Addis Ababa, dès mars 2006. Des évaluations régionales et des ateliers consultatifs eurent lieu, qui permirent d'évaluer les principaux obstacles et d'aborder les problèmes clés dans le cadre des politiques foncières nationales et des processus d'implantation. Ceci a aussi permis de comprendre ce que les situations ont en commun ou, au contraire, leurs différences selon la région ou le pays.

Dans une réunion organisée en novembre 2008, sur le thème « *Garantir aux femmes l'accès et le contrôle de la terre en Afrique* » par le biais de l'« *Africa Land Policy - Framework and Guidelines* », qui faisait suite au « *African Development Forum VI* » (Addis Ababa, Éthiopie, novembre 2008), des recommandations ont été faites à la *task force* sur la façon d'intégrer les droits des femmes dans tous les documents. Leurs préoccupations et recommandations ont réitéré ce que les femmes africaines demandent depuis longtemps :

- Les gouvernements doivent démanteler toutes les politiques et législations discriminatoires afin d'être cohérents avec des engagements régionaux et internationaux ;
- Le rôle des femmes dans le secteur agricole doit être reconnu par des programmes actions positives spécifiquement menées à l'intention des femmes, en leur fournissant des services de soutiens ruraux, en améliorant la sécurité des titres de propriété et des droits fonciers ;
- Il faut adhérer strictement aux procédures et aux lignes de conduite du programme afin d'éviter que des transferts de terrains ne privent les communautés de leurs ressources. Elles devraient être attentives au sexe de l'utilisateur de la terre et protéger totalement les droits fonciers des femmes ;
- Les réformes agraires doivent considérer les communautés rurales - autant les hommes que les femmes - comme la clé du développement national. Elles devraient fournir aux communautés des investissements publics adéquats et durables dans le but de créer un secteur vibrant et prospère de petits fermiers ;
- Le rôle des femmes dans la durabilité de la vie rurale et de l'agriculture doit être reconnu par l'affirmation de leurs droits fonciers et l'élaboration d'une direction féminine dans les communautés et dans les niveaux décisionnels nationaux ;
- Les gouvernements doivent soutenir des forums où les femmes peuvent dialoguer et soumettre des propositions aux politiciens ;

- La représentation des femmes dans les structures décisionnelles locales (conseils villageois, comités, etc..) doit être prioritaire pour renforcer les systèmes d'administration foncière. Les femmes qui ont des positions administratives doivent recevoir une formation solide afin qu'elle puissent constituer un électorat puissant, capable de défendre et de promouvoir les intérêts des paysannes.

Certaines de ces recommandations ont été intégrées dans le projet adopté par l'UA en juillet 2009. Cependant, le droit foncier des femmes doit être traité de façon plus exhaustive dans chacune des dimensions des questions agraires (souveraineté des États, distribution inéquitable des ressources agraires, système de propriété dual, amélioration de la productivité agricole, gestion durable de l'environnement, protection des terrains communaux, impact du sida).

Conclusion

Le fait que les femmes soient les principaux agriculteurs en Afrique est passé sous silence. Elles ne reçoivent aucune formation ; pas plus qu'elles ne peuvent posséder ce qu'elles produisent ou avoir accès aux crédits agricoles. Quelle différence cela ferait pour l'Afrique si on remédiait à cette injustice ? Les femmes sont les dépositaires du savoir indigène concernant la biodiversité. Ceci n'est pas reconnu et l'Afrique ne peut en profiter. Imaginez les portes qui s'ouvriraient pour le continent si le savoir indigène des femmes était reconnu comme une ressource. N'est-il pas temps de nous défaire de tous les intermédiaires - en quoi nous bénéficient-ils (Chesoni, 2008) ?

Les petits paysans, principalement des femmes, doivent être au centre du développement de l'agriculture en Afrique, du fait qu'ils sont les producteurs majeurs et en reconnaissance du fait que la majorité des populations africaines vit en milieu rural et n'est pas directement dépendante de l'économie de marché. Des investissements doivent être consentis en faveur des petits paysans afin qu'ils aient les capacités (outillages et intrants) et les compétences (services afférents) pour développer leur système de savoir par des technologies plus productives.

Afin de garantir que le développement économique en général, et celui de l'agriculture en particulier, soit favorable aux pauvres, il est nécessaire de garantir un futur viable aux fermes familiales et de réconcilier les droits fonciers existants et la nécessité d'investissements au travers de cadres équitables d'accès à la terre, par les riches comme par les pauvres, hommes et femmes, et en renforçant l'accès aux marchés, le soutien technique, la disponibilité des crédits et les organisations paysannes (FAO, 2006). L'adoption par l'Union africaine de l'*Africa Land Policy - Framework and Guidelines* depuis juillet 2009 a-t-elle été suivie d'une sérieuse prise en compte de ces réalités et exigences ?

Bibliographie

Aryeetey E.B. (2002), Behind the Norms : Women's Access to Land in Ghana, The Dynamics of Resource Tenure in West Africa, C.Toulmin, P.L. Delville and S. Traore (dir.), Londres.
Chesoni A. (2008), « African Women's Rights to Land, the Challenges and Commitments », in International and Regional Policy Frameworks, novembre.

FAO (2006), Agrarian Reform, Land Policies and the Millennium Development Goals : FAO's Interventions and Lessons Learned During the Past Decade, ARC/06/INF/7.

UNAIDS/UNFPA/UNIFEM (2004), Women and HIV/AIDS : Confronting the Crisis.

Rapport sur la liberté d'association dans la région euro méditerranéenne -2010 : Une société civile en peril

Réseau Euro Méditerranéen des Droits de l'Homme-REMDH

Un examen attentif des dernières années d'évolution de la liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne révèle que celle-ci a été battue en brèche au fil des ans et que les avancées dans la région ont été l'exception plutôt que la règle. Depuis 2007, certains pays ont amendé leurs lois sur les ONG (Jordanie) – ou ont évoqué leur modification prochaine (Égypte, Syrie) – ou encore modifié des lois ayant un impact sur les activités de celles-ci (Israël, Tunisie). La tendance observée depuis trois ans est celle visant à imposer de nouvelles restrictions au nom de l'ordre public, de la sécurité et de la lutte antiterroriste. Celles-ci aboutissent au refus arbitraire d'enregistrer nombre d'associations, notamment celles actives dans la défense des droits de l'Homme (Libye, Syrie, Tunisie), y compris la promotion de la diversité et des minorités (Grèce, Maroc, Syrie, Turquie), ainsi qu'à l'ingérence toujours plus étendue des autorités dans leurs activités, en contrariété avec l'esprit et la lettre de l'article 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques : obstacles au droit de réunion pacifique (Algérie, Israël, Égypte), intervention au sein de leur conseil d'administration (Syrie, Tunisie) ou encore dissolution arbitraire (Palestine).

Cette situation laisse les militants et militantes associatifs actifs dans le domaine des droits de l'Homme dans une situation dramatique, tel qu'en témoignent les agressions physiques et morales, les campagnes de dénigrement, les restrictions à la liberté de mouvement auxquelles ils font face dans un certain nombre de pays de la région Est et Sud de la Méditerranée. Les condamnations de militants associatifs, parfois jugés devant des tribunaux militaires, sont encore de tristes illustrations de la tendance restrictive observée depuis trois ans.

Quelques motifs de satisfaction existent (Liban, pays de l'Union européenne), même si certaines préoccupations persistent dans quelques uns de ces pays. Ainsi, la reconnaissance fondamentale du droit à la liberté d'association de tous, sans distinction, y compris donc des personnes appartenant à des minorités basées sur l'orientation sexuelle, n'y est, dans certains pays, toujours pas accomplie.

A la lumière de ces éléments et des différents événements intervenus au cours des trois dernières années, tant au niveau législatif que du contrôle scrupuleux des autorités administratives, il devient plus en plus urgent que soient mises en œuvre les recommandations (y compris celles adressées aux institutions de l'Union européenne dans le cadre de leurs relations avec les Etats de l'Est et du Sud de la Méditerranée), développées notamment par le REMDH dans ses rapports annuels.



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

Ce résumé est le fruit d'un travail collectif des membres du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH)

Octobre 2010



© SYLVAIN RAYBAUD

Le projet du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH) sur la liberté d'association, financièrement soutenu par la Commission européenne depuis 2007, vise à suivre les évolutions de la situation, en droit et en pratique, des ONG dans toute la région euro-méditerranéenne. Cette activité de suivi, qui a déjà permis la publication de trois rapports annuels sur la liberté d'association depuis 2007, est complétée cette année par un quatrième Rapport, qui vise à la fois à documenter les événements liés à la liberté d'association intervenus depuis la publication du dernier Rapport du REMDH, en décembre 2009, en même temps qu'à analyser les grandes tendances de progrès et de reculs de la liberté d'association observées depuis la publication du premier Rapport du REMDH, en décembre 2007.

A l'instar des précédents Rapports du REMDH, ce quatrième Rapport inclut enfin deux chapitres thématiques couvrant toute la région euro-méditerranéenne : l'un sur le financement des associations ; l'autre sur le droit des étrangers à créer des associations.

Au printemps en 2010, le gouvernement tunisien a adopté la loi amendant l'article 61bis du Code pénal qui rend passible d'une lourde peine d'emprisonnement toute personne qui « établira, de manière directe ou indirecte, des contacts avec des agents d'un Etat étranger, d'une institution ou d'une organisation étrangère dans le but de les inciter à porter atteinte aux intérêts vitaux de la Tunisie et à sa sécurité économique ».

Voir le site Internet du REMDH : <http://fr.euromedrights.org/>

Quelle place pour les femmes dans le leadership des organisations paysannes ?

Nathalie Boquien

Si les femmes sont aujourd'hui plus impliquées dans les OP, pourquoi ne sont-elles pas plus intégrées dans leurs instances ? Quelles formes de blocages rencontrent-elles ? Si elles ne sont pas visibles, cela signifie-t-il pour autant qu'elles ne participent pas aux prises de décisions ? Quelques témoignages et éléments de réponses.

Inter-réseaux
Développement rural

Les femmes sont aujourd'hui plus impliquées qu'auparavant dans les OP et parfois même majoritaires au niveau des organisations de base. Mais elles sont encore peu présentes dans les instances dirigeantes des structures plus importantes, et les cas sont encore fréquents où elles se retrouvent reléguées à la cuisine ou cantonnées à la garde des enfants pendant que leurs maris débattent en réunions.

L'auteure

Nathalie Boquien est animatrice réseaux au sein du secrétariat exécutif d'Inter-réseaux Développement rural.

L'accès des femmes au leadership : contraintes et blocages

Une contrainte majeure : le temps

« Je dis toujours que la vie des femmes est quelque chose de magique ! Elles passent peut être 20 heures par jour à travailler ; elles s'occupent des enfants, de la cuisine, du ménage, prennent soin des plus âgés. Tout cela repose sur les épaules des femmes ! » Maha Hussein Feraigon, salariée d'une ONG au Soudan, résume bien la situation qui incombe à la plupart des femmes, en particulier en milieu rural. Avec un emploi du temps surchargé, comment les femmes peuvent-elles s'impliquer dans une organisation paysanne, passer du temps en réunion, en déplacement ? Ce cumul de responsabilités familiales est peut-être le premier barrage au leadership féminin.

Cet article a été préparé sur la base d'interviews réalisées avec des représentantes paysannes lors du Forum paysan organisé par le Fida à Rome.

Février 2010.

Certaines femmes essayent d'adapter leurs ambitions à cet engagement familial fort : *« Je me suis consacrée exclusivement à mes enfants, jusqu'à ce qu'ils soient devenus de vrais professionnels. Restée seule, je me suis dit que j'avais encore de la force pour aider les autres. Alors j'ai formé l'organisation »* raconte Raquel Copa de Justo, leader péruvienne. Parfois, dans le cas par exemple de nombreux pays ouest africains, les femmes parviennent à profiter de l'avantage de la « grande famille » qui peut leur permettre de s'organiser de façon collective pour être plus disponibles. C'est ce que relate Seynabou Ndoye, leader sénégalaise : *« Lorsque j'étais encore dans ma localité, je pouvais cumuler les fonctions de femme travailleuse et de mère de famille car j'habitais avec mon mari et ma co-épouse, le frère de mon mari et ses 3 femmes. Quand je partais travailler ou si je devais aller à Dakar pour la fédération, si ce n'était pas mon tour de cuisine, je pouvais laisser mes enfants avec ma co-épouse ou mes belles-sœurs ».*

Des facteurs culturels qui entravent la prise de responsabilité

La dimension culturelle est aussi souvent évoquée pour expliquer le peu de places accordées aux femmes dans les instances de pouvoir. Très souvent les hommes acceptent mal l'émancipation des femmes, comme le raconte Djermakoye Maidanda Hadjia Maïmouna, leader nigérienne : « À Dosso, en tant qu'épouse du chef, j'ai rencontré beaucoup de résistances. Selon certains, dans la tradition, la femme du chef ne doit pas sortir du foyer. Les chefs étaient les premiers à être réticents, car en me voyant faire, ils se disaient que ça aurait une influence négative sur leurs femmes. » Mais le blocage peut aussi venir des femmes qui parfois se placent elles-mêmes dans une situation d'infériorité et de retrait. C'est ce qu'explique Joëlle Piraux au sujet des femmes de la société wolof : « Plus encore que la dépendance économique, c'est l'image intériorisée de leur propre infériorité qui place les femmes dans une situation de dépendance émotionnelle et psychique. Garanties de la perpétuation des valeurs, elles collaborent, souvent avec fierté, au maintien de leur position de secondes¹ ».

Des facteurs économiques

L'indépendance financière des femmes est également essentielle pour permettre à la femme de gagner confiance en elle et d'atteindre des postes à responsabilités. Selon Bernadette Ouattara, directrice de l'Inades au Burkina Faso : « Pour émerger comme leader féminine, il faut d'abord être autonome au plan financier pour inspirer le respect aux hommes et la femme sera alors plus écoutée. Une femme économiquement autonome a plus confiance en elle-même et, en remarquant le changement de comportement de sa famille vis-à-vis d'elle-même, elle améliore sa confiance et elle va oser prendre des initiatives, donner son point de vue, car maintenant « quand je dis quelque chose on m'écoute » ».

Analphabétisme et manque de formations

De ces différentes contraintes préalablement évoquées découle un fait réel et majeur : l'accès insuffisant des femmes à l'éducation et le taux important d'analphabétisme parmi elles, ce qui constitue également un frein important à leur prise de responsabilités dans les OP.

Renforcer les organisations de femmes et leur participation aux OP est essentiel pour leur permettre d'être mieux représentées et de pouvoir faire entendre leur voix et leurs préoccupations spécifiques dans le monde rural africain. Pour cela, il faut passer à la fois par une meilleure scolarisation des fillettes à la base et par la formation des femmes dans les OP, adaptée à leurs besoins et à leurs contraintes spécifiques : par exemple, formations en langue locale, délocalisées, à des horaires adaptés aux disponibilités des femmes, etc.

Mariam Sow : Je crois que le grand défi est la scolarisation de nos filles ; il faut arriver à inclure un équilibre entre filles et garçons dans l'éducation, aussi bien au sein de la famille qu'à l'école. Il faut donner la même chance de développer leurs capacités à tous les enfants. Et c'est comme cela que les leaders émergeront de façon naturelle. C'est par l'éducation qu'on inscrira cette préparation au leadership dans la durabilité.

¹ Le bulletin de l'Apad – numéro 20 –
Genre et développement



© STEVIE MANN

Les femmes, des leaders cachés

Les femmes jouent un plus grand rôle que les apparences ne le montrent. La vie des organisations montre que ce n'est pas seulement les personnes qui ont un mandat officiel qui ont une influence importante au sein des OP. Effectivement, beaucoup de responsabilités reposent en réalité sur les femmes, à commencer par la sphère familiale, où elles assument de nombreuses tâches : travaux agricoles, transformation et vente sur les marchés, gestion et préparation de la nourriture du foyer. Il en va de même dans les organisations paysannes où, si les femmes ne sont pas toujours très visibles, elles n'en occupent pas moins une place importante. Leur participation se traduit souvent plus à la base, dans les activités des groupements locaux.

Mariam Sow : Je crois que, d'une manière générale, les femmes sont des leaders cachés qui peuvent se dévoiler à certaines occasions. La femme africaine est naturellement leader. Ce sont toujours les femmes qui ont dirigé la vie de famille, mais de manière fine et discrète. De plus en plus, avec les mouvances de développement actuelles, leur leadership devient visible.

Un potentiel de leaders féminins encore timide

Par ailleurs, les femmes sont souvent réputées pour assumer des responsabilités de façon honnête et droite, ce qui fait qu'on les retrouve souvent aux postes de trésorières d'OP par exemple. Boukary Ouangraoua, formateur à l'Inades au Burkina Faso, explique : « *Le constat est que chez les femmes, généralement, les informations passent plus vite et mieux que chez les hommes parce que les femmes se réunissent plus facilement par exemple au sein de leur association féminine. Même si les femmes sont beaucoup plus ignorantes car socialement elles bénéficient de moins d'instruction, quand les femmes font une activité, elles y mettent beaucoup de sérieux.* » Et d'ajouter : « *Le problème des hommes est qu'ils ont plus de besoins et qu'ils s'en créent qui n'existent pas, ce qui les amène à mal gérer. Or quand la femme a des besoins, ce sont des besoins réels : son enfant est malade par exemple* ».



© SAMUELE CAVADINI

Du groupe de base au quota dans les faïtières : vers un leadership féminin ?

De nombreux bailleurs de fonds poussent à la féminisation des OP, mais tout le monde ne s'accorde pas à dire que cela est indispensable. Ainsi témoigne Bio Goura Soulé, agroéconomiste béninois : « *Je ne crois pas que la féminisation des OP soit une solution. Tel que le système est conçu actuellement, les femmes sont cooptées. Elles n'ont pas encore pris suffisamment de hauteur pour agir à égalité face aux hommes. Il y en a quelques unes qui émergent mais j'ai peur que leur statut soit fondamentalement à l'antipode des préoccupations affichées du mouvement paysan actuel* ».

Le rôle du groupe dans l'émancipation des femmes

Pourtant, des espaces existent pour aider les femmes à s'épanouir et le résultat est probant. Les groupements féminins peuvent en effet devenir de véritables « espaces de liberté » pour les femmes, où elles peuvent se retrouver entre elles et discuter des préoccupations qui leur sont propres, prendre la parole sans appréhension. « *Ils apparaissent en effet comme des espaces où les femmes peuvent se mouvoir plus librement sans enfreindre le cadre habituel des normes sociales* » (Joëlle Piroux). Cela peut être également un lieu de formation au leadership dans l'action.

Maha Hussein Feraigon : En Afrique, la société est à dominante patriarcale, et cultures et traditions sont très importantes ; dans ce type de société, les femmes cherchent toujours à être ensemble pour améliorer leur situation. L'une des clés pour les femmes est donc de pouvoir être ensemble pour faire valoir leurs droits. Elles peuvent ainsi renforcer leurs capacités, prendre progressivement des responsabilités et rejoindre ensuite des organisations mixtes en étant confiantes et capables.

Les femmes ont pu aussi développer des activités en lien avec ce besoin de liberté et d'entraide. Fatouma Mahamane Sidi, experte genre à la FAO, témoigne « Il y a plusieurs stratégies que les femmes ont développées pour répondre à leurs

problèmes spécifiques. Les tontines sont un exemple. Au Niger, les femmes ont développé le système Foyandi, qui signifie «aller passer la journée chez une des femmes membres» : c'est une stratégie pour que les femmes se retrouvent entre elles, s'entraident ; c'est aussi un espace où elles discutent de leurs problèmes. Certains groupements féminins se sont constitués à partir de ces Foyandi ».

Mais le groupement spécifiquement féminin peut également être perçu comme un moyen de maintenir les femmes à part des autres activités de développement, de renforcer les différences et la discrimination. C'est ce que souligne Mariam Sow qui ajoute que « *les politiciens savent aussi valoriser l'existence de ces groupements pour leur électorat* ».

Moussa Joseph Dagano : Je ne fais pas de distinction entre la femme et l'homme dans un métier. Homme ou femme, nous sommes tous pareils avec nos forces et nos faiblesses. C'est pourquoi à la Feppasi nous refusons les groupements typiquement féminins. C'est essentiel si l'on veut vraiment être professionnel.

Quotas imposés ou quotas revendiqués ?

Aujourd'hui, même si les femmes ont davantage accès à certaines instances des OP, ce n'est que rarement qu'elles y occupent des fonctions clés, mis à part le plus souvent la gestion de la trésorerie. Ainsi, au sein de la Plateforme paysanne du Niger (PFPN), il y a actuellement 5 femmes sur les 13 membres du bureau, et elles occupent les postes de responsable de la promotion de la femme, secrétaire générale adjointe, chargée de l'organisation, secrétaire à la promotion de la femme et une membre du comité de contrôle chargée du suivi des activités et finances décidés en AG, ce qui peut être considéré comme le poste à plus haute responsabilité sur les 5.

Alors faut-il des quotas quantitatifs et/ou qualitatifs de représentantes féminines dans les instances des OP ? Sur la question d'y exiger des quotas de femmes, les opinions divergent. Les quotas sont certes un moyen utile pour augmenter de façon assurée la participation des femmes, mais à partir du moment où ce système est imposé, est-il réellement efficace ? Mariam Sow dénonce un leadership artificiel, inadéquat, qui finalement ne modifie pas en profondeur la place des femmes dans les prises de décision, et peut même se révéler dévastateur si la femme placée comme leader n'a pas les compétences et les capacités pour le poste qu'on lui confie !

Mariam Sow : Certains leaders féminins sont «fabriqués», c'est-à-dire qu'on a porté sur le papier « leader » mais en réalité, elles n'en ont pas les capacités. Par exemple, certains projets exigent une équité entre hommes et femmes. Certaines femmes sont mises à des postes à responsabilités sans pour autant qu'elles soient en mesure de défendre ou de porter réellement des idées. À force de chercher l'équité, on risque de mettre des femmes qui sont juste des figurantes et je crois que ça ne nous renforce pas ! Renforcer les femmes, c'est les mettre aussi là où elles pourront justifier leur présence. C'est, je pense, une dérive de l'approche genre.

A contrario, lorsque les femmes sont organisées et revendiquent cette volonté d'être mieux représentées dans les instances de leur organisation, il serait inutile de les en empêcher. C'est par exemple le cas de l'OP Mooriben au Niger. Fatouma Mahamane Sidi explique que les femmes de Mooriben poussent pour obtenir

un quota dans leur assemblée. Avant toute session ordinaire de l'organisation, les femmes tiennent un forum des femmes pour définir leur stratégie : « Nous représentons la moitié des membres de l'organisation, pourquoi a-t-on seulement des postes de secrétaires sans pouvoir de décisions ? » Elles se battent petit à petit pour avoir des postes à responsabilités. Et progressivement ça avance.

Forum Paysan 2010 : le Fida organise un atelier spécifique sur le leadership féminin

A l'occasion du Forum Paysan organisé par le Fida les 15 et 16 février 2010, une session spécifique a été organisée en amont, les 12 et 13 février, portant sur le thème de « **la promotion du leadership féminin dans les organisations paysannes** ».

Réunissant 29 participantes issues de 24 pays et 5 continents, cet atelier préparatoire avait pour objectif de discuter des principaux obstacles auxquels les femmes membres des organisations paysannes (OP) sont confrontées et d'identifier les axes de collaboration majeurs à mettre en place au travers du partenariat entre le Fida et les OP pour promouvoir le leadership féminin. Il a abouti à une déclaration qui a été intégrée à la synthèse des délibérations présentée à l'assemblée des gouverneurs du Fida.

À l'occasion de l'ouverture de cet atelier, Estrella Penunia, secrétaire générale de l'Asian Farmers' Association for Sustainable Rural Development, a présenté le rôle majeur que tiennent les femmes dans les activités de développement agricole des pays en développement : « *entre 50 et 90% des activités agricoles sont réalisées par les femmes ; nous assurons la sécurité alimentaire de la famille ainsi que l'approvisionnement en eau potable ; nous produisons 80% de l'alimentation de base consommée localement ; nous sommes très impliquées dans la commercialisation de nos produits agricoles* ».

Malgré ce rôle prépondérant, le travail des femmes demeure sous-estimé, souvent impayé, dans tous les cas peu reconnu à sa juste valeur. D'autre part, les inégalités entre hommes et femmes pour l'accès aux moyens de production (particulièrement la terre, l'eau, les intrants) et aux postes à responsabilités dans les organisations paysannes sont autant de freins au développement du leadership féminin.

Les débats ont fait émerger les besoins suivants : renforcement du pouvoir économique des femmes, formations techniques et sur le leadership, amélioration de l'accès aux moyens de production, accès aux technologies et à l'information (radio, valorisation par les médias), mise en réseau des organisations féminines. Les femmes ont demandé de façon unanime que les appuis soient orientés vers les organisations féminines ou au moins conditionnés par l'adoption de quotas dans les OP.

Soudan : Entretien avec Maha Hussein Feraigon, assistante du secrétaire général de l'Union générale des femmes soudanaises (SWGU).

Nathalie Boquien

Inter-réseaux
Développement rural

Grain de sel (GDS) : Pouvez-vous vous présenter et présenter votre organisation ?

Maha Hussein Feraigon (MHF) : Je m'appelle Maha Hussein Feraigon. Je viens de l'État d'Al Ghezira, un État très agricole au Soudan, et plus précisément, je viens d'une petite ville de cet État nommée Ruffaa. Ma ville est connue, au niveau national et international, comme une ville où le niveau d'éducation des filles est élevé. Ma famille est dans le secteur de l'éducation dans les zones rurales. Mon père est instituteur, et c'est lui qui a ouvert presque toutes les écoles pour garçons de la région. Ma mère est femme au foyer, mais elle est éduquée. La famille de ma mère est une famille d'agriculteurs, ils produisent de la canne à sucre. J'ai donc été en lien depuis toujours avec les secteurs de l'agriculture et de l'éducation. C'est cela qui m'a permis de me rendre compte de l'importance de l'éducation des femmes pour qu'elles puissent accéder au leadership, participer aux décisions. De mon côté je suis diplômée en Sciences de la famille et suis titulaire d'un master en Genre et développement. Je travaille au sein de l'Union générale des femmes soudanaises (SWGU) comme assistante du secrétaire général pour les affaires concernant les organisations régionales et internationales. Cette organisation intervient dans le domaine du développement des femmes et dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, l'autonomisation, l'économie et la politique. Concernant l'agriculture, nous oeuvrons au développement des productrices. Nos objectifs sont de réussir à faire en sorte qu'elles soient incluses dans les OP et puissent s'exprimer. Le Soudan est en effet un pays agricole dans lequel les femmes représentent 50% des producteurs, elles doivent donc être renforcées pour parvenir au leadership des organisations. C'est ce sur quoi travaille le SWGU.

GDS : Comment êtes-vous arrivée dans cette organisation ?

MHF : Mon organisation a été établie en 1990, soit il y a 20 ans, et j'étais l'une de ses fondatrices. J'ai commencé comme secrétaire assistante pour les médias et les affaires publiques, ensuite je suis devenue secrétaire pour les médias, et enfin secrétaire de la politique de développement, et maintenant je suis assistante du secrétaire général concernant les organisations régionales et interna-

L'auteure

Nathalie Boquien est animatrice réseaux au sein du secrétariat exécutif d'Inter-réseaux Développement rural.

Entretien réalisé et traduit par Nathalie Boquien lors du Forum paysan organisé par le Fida à Rome.

Février 2010

tionales. Cela m'a permis de développer mes compétences relationnelles et de devenir une formatrice pour les femmes en autonomisation des femmes, parce que j'avais des connaissances, un Master en genre et développement. Et ma formation de base m'a aussi aidé beaucoup à évoluer dans le milieu rural parce que je suis diplômée de l'université en sciences de la famille, ce qui comprend les technologies de l'alimentation, l'agro-alimentaire et la nutrition pour les produits végétaux et animaux. Cela m'a rapproché du domaine de l'agriculture.

GDS : Pouvez-vous nous expliquer comment vous avez créé cette organisation ?

MHF : Je suis l'une des fondatrices de cette organisation mais les bases de cette organisation ont commencé au Soudan depuis 1947, quand les femmes éduquées du Soudan ont pensé que, pour renforcer l'implication des femmes dans le domaine social, il fallait créer une sorte d'association qui facilite le développement des femmes, et qui puisse donner aux femmes leurs droits, et chercher à améliorer leur situation, que ce soit d'un point de vue économique, politique, ou en termes de santé ou d'interaction sociale. Après cela, en 1952, les femmes du Soudan ont fondé une Union des femmes soudanaises, et cette union est basée également sur les mêmes principes que l'organisation que j'ai construite. Voici donc les différentes étapes mises en œuvre par les femmes soudanaises pour développer leur autonomie.

GDS : Pensez-vous que les femmes doivent avoir leurs propres organisations, séparées des homes, plutôt que participer aux organisations mixtes ?

MHF : Non, pas forcément. Il y a des organisations mixtes pour les hommes et les femmes. Mais vous savez, en Afrique, la société est à dominante patriarcale, et cultures et traditions sont très importantes ; dans ce type de société, les femmes cherchent toujours à être ensemble pour améliorer leur situation. L'une des clés pour les femmes est donc de pouvoir être ensemble pour faire valoir leurs droits. Elles peuvent ainsi renforcer leurs capacités, prendre progressivement des responsabilités et rejoindre ensuite des organisations mixtes en étant confiantes et capables.

GDS : Êtes-vous en lien avec d'autres organisations mixtes ?

MHF : Oui nous sommes en lien avec toutes les organisations qui interviennent dans le domaine de l'agriculture, l'éducation et l'économie. Nous fonctionnons toujours en réseau avec d'autres organisations. Mon organisation est en particulier en réseau avec 3 différentes organisations qui travaillent au renforcement des femmes au Soudan. D'autres organisations avec lesquelles nous sommes en lien sont mixtes. Nous avons un autre partenariat au niveau de la paix et de la culture pacifique dans notre pays, comme vous savez le Soudan est en conflit, c'est une région instable, donc nous avons un réseau pour la paix et la promotion de la paix entre tous, c'est un réseau de 85 organisations qui travaillent dans tout le Soudan pour développer la paix entre les peuples. Un autre de notre réseau porte sur l'amélioration de la situation économique des femmes, et c'est aussi une organisation mixte.

GDS : Y a-t-il des femmes leaders dans ces organisations mixtes ?

MHF : Oui il y a des femmes leaders dans les organisations mixtes, mais jusqu'à présent pas suffisamment au regard des capacités des femmes soudanaises. Parce que les femmes soudanaises ont des grandes capacités ! Elles sont bien éduquées et capables d'être leaders, mais jusqu'à présent elles ne sont pas aux



© SOS SAHEL UK

postes que leur permettraient leurs capacités. Parce que les organisations mixtes sont toujours menées par des hommes. Même si dans le secrétariat, il y a des femmes, à la tête de l'organisation ce n'est pas encore pour tout de suite !

GDS : À quelles difficultés font-elles face ?

MHF : Il n'y a aucune sorte de difficulté qui empêche les femmes de mener, c'est la culture qui les empêche d'aller plus loin. Vous avez des femmes qui sont tout à fait capables, mais qui vont céder leur place à un homme qui peut avoir un niveau d'éducation inférieur au leur ! Tout ceci est directement lié à la culture. Mais ce n'est pas une pression de la part des hommes, ce sont les femmes qui ont ce genre de comportement d'elles-mêmes.

GDS : Dans votre organisation menez-vous des actions en ce sens ?

MHF : C'est la base même de notre organisation ! Nous avons pour mission de renforcer le leadership des femmes et de les aider à s'impliquer dans les organisations. C'est donc le genre de formation que nous apportons aux femmes, nous leur expliquons qu'il y a une opportunité à saisir, qu'il ne faut pas qu'elles se dénigrent, qu'elles doivent prendre conscience de leurs propres capacités. Nous les aidons aussi à renforcer leurs compétences professionnelles, car pour nous, devenir leader demande deux qualités : avoir confiance en soi, et avoir les capacités nécessaires pour mener des hommes. Nous essayons donc de former les femmes sur ces deux aspects.

GDS : Comment se déroulent et sont organisées ces formations ?

MHF : Cela dépend des capacités des femmes et de leur niveau d'éducation, car nous travaillons aussi bien à la base, au niveau local, qu'avec des expertes, des professionnelles de haut niveau ! Cela dépend donc des capacités de chacune. Quand il s'agit des femmes paysannes, nous leur apportons des connaissances sur la commercialisation, la négociation, nous leur fournissons des subventions ou des fonds « revolving » pour les encourager à avancer dans leurs cultures et leurs élevages. Nous fournissons aussi des services spécifiques pour les femmes, via notamment des centres de santé



© UN PHOTO/FRED NOY

pour les femmes et les enfants. Nous essayons aussi de rendre plus faciles certaines difficultés de leur vie courante, comme moudre le grain en farine. Au lieu d'avoir à se déplacer loin pour cela, nous leur procurons ce service près de chez elle, ce qui leur rend la cuisine et les tâches ménagères un peu plus faciles. Nous leur procurons aussi des cuisinières à gaz, ce qui diminue le temps qu'elle doivent passer à collecter le bois pour la cuisine. Nous donnons ainsi aux femmes une bonne opportunité pour se former, améliorer leurs compétences, renforcer leur confiance en elles, et devenir leader.

GDS : Comment est-ce que les hommes réagissent à vos actions de renforcement des femmes ?

MHF : Dans notre communauté, il n'est pas mal vu pour les femmes d'être en position de leader. Vous savez, au Soudan, il n'y a pas de barrières entre hommes et femmes, il n'y a pas de différences en termes de compétences, de capacités. Depuis 1965, les femmes ont commencé à travailler et nous pouvons dire que nous avons acquis un salaire équivalent à celui des hommes depuis 2956 ! Les femmes soudanaises sont très différentes des femmes des pays voisins, cela est sans doute dû aussi à leur rôle au moment de l'Indépendance du pays. En regardant les statistiques, on s'aperçoit que 65% des étudiants sont des femmes dans les universités soudanaises ! Pourtant, l'accès à l'école dans les petites classes est plus difficile pour les fillettes, elles sont moins nombreuses à être scolarisées. Cela montre bien que les femmes, lorsqu'on leur laisse la possibilité de s'instruire, vont jusqu'au bout ! C'est pourquoi nous essayons de renforcer la scolarisation des fillettes dès l'école primaire.

GDS : Les femmes ont de multiples obligations, en dehors de leurs activités dans les organisations : elles doivent assurer la cuisine, s'occuper des enfants, de la famille, etc. Une femme racontait aujourd'hui que cela avait été pour elle un blocage pour accéder au leadership. Qu'en pensez-vous ?

MHF : Je dis toujours que la vie des femmes est quelque chose de magique ! Elles passent peut être 20 heures par jour à travailler ; elles s'occupent des enfants, de la cuisine, du ménage, prennent soin des plus âgés. Tout cela repose sur les épaules des femmes, qu'elles aient un haut niveau d'éducation ou qu'elles soient issues du milieu rural, c'est la même chose. Cela finit par représenter un obstacle pour accéder au leadership pour elles. Les femmes perdent ainsi des années précieuses de leur vie...

Afrique du Sud, condamnés à vivre à perpétuité dans nos cabanes

Nsibandé Zodwa – Zikode S’bu

Le peuple d’Afrique du Sud a demandé aux leaders du mouvement Abahlali Base Mjondolo pourquoi le gouvernement continue à ignorer les demandes des habitants des taudis. Ils ont demandé pourquoi, après toutes les manifestations, déclarations, rapports et réunions, Kennedy Road continue de brûler sous les incendies des cabanes. Ils ont notamment fait référence au récent feu de cabane du dimanche 4 juillet 2010, tuant 4 personnes et laissant plus de 3000 personnes sans abri.

Sans rentrer dans les détails pour expliquer cette tragédie perpétuelle, nous avons répondu que les habitants des taudis de l’Afrique du Sud sont condamnés à vie. Tout le monde sait que nous ne sommes pas des gens qui comptent dans cette société. Mais la vérité à laquelle nous devons faire face est que nous avons été condamnés à une exclusion permanente de cette société.

Au fil des ans, on nous a fait comprendre que les villes ne sont pas pour nous, que les bonnes écoles ne sont pas pour nous, et que même les besoins les plus fondamentaux tels que l’hygiène, l’électricité, la protection contre les incendies et contre la criminalité ne seront pas remplis pour nous. Quand nous demandons après ces choses, nous sommes présentés comme déraisonnables, trop exigeants, et même comme une menace pour la société. Si nous étions considérés comme des gens qui comptent, comme une part égale de la société, alors il serait évident que la véritable menace à l’encontre de notre société serait que nous vivions dans la boue, sans toilettes, sans électricité, sans assez de robinets et sans dignité.

Attendre notre « libération » ne nous délivrera pas de notre condamnation. Parfois la « libération » n’arrive jamais. Quand la « libération » vient, cela rend souvent les choses encore pires en nous forçant à vivre dans les cabanes du gouvernement, qui sont pires que les nôtres, qui sont des dépotoirs humains construits en dehors des villes. La « libération » devient un moyen d’officialiser notre exclusion.

Mais nous n’avons pas seulement été condamnés à l’exclusion permanente physique de la société et de ses villes, de ses écoles, de son électricité, de son système d’assainissement ou de traitement des ordures. Notre condamnation nous met aussi à l’écart des discussions qui peuvent avoir lieu dans notre société. Tout le monde est au courant de la répression que nous avons subi de la part de l’État, mais aussi maintenant, du parti au pouvoir. Tout le monde est au courant des années d’arrestations et des passages à tabac dont nous avons soufferts entre les mains de la police, des attaques contre notre mouvement à Kennedy road.



Les auteurs

Nsibandé Zodwa et Zikode S’bu font partie de l’Abahlali baseMjondolo, avec le Landless People’s Movement (Mouvement des gens sans terre) (Gauteng), le Rural Network (réseau rural) (KwaZulu-Natal) et le Western Cape Anti-Eviction Campaign (Campagne d’anti-expulsion du Cap-Occidental), fait partie de la Poor People’s Alliance (Alliance des pauvres) – un réseau national de l’adhésion démocratique fondée des mouvements des populations pauvres.

Août 2010



© DAVEAN DLOLO

Nous avons toujours affirmé, qu'aux yeux de l'État et du parti au pouvoir notre véritable crime fut d'organiser et de mobiliser les pauvres, en dehors de leur contrôle. Nous avons pensé pour nous-mêmes, examiné toutes les questions importantes pour nous, et pris les décisions sur toutes ces questions qui nous touchent. Nous avons exigé que l'État nous compte dans la société et nous donne ce dont nous avons besoin pour une vie digne et sûre. Nous avons aussi fait tout ce que nous pouvions pour faire de nos communautés de meilleurs endroits pour des êtres humains. Nous avons créé des crèches, organisé des campagnes de nettoyage, raccordé des gens à l'eau et à l'électricité, essayé de rendre nos communautés plus sûres, et travaillé très dur pour unir les gens de toutes les quartiers. Nous avons relevé de nombreux défis, mais nous avons toujours veillé dans l'ensemble de ce travail à ce que tout le monde traite l'autre avec respect et dignité.

L'auto-organisation des pauvres par les pauvres et pour les pauvres veut dire que tout ceux qui sont censés penser, discuter et prendre des décisions en notre nom – pour nous, mais sans nous – n'ont plus d'emploi. Notre décision de construire notre propre avenir n'est donc pas facile à accepter pour ceux qui ne peuvent plus continuer à décider et prendre la parole pour nous, mais sans nous. Certaines des personnes qui ont refusé d'accéder à notre demande sont ceux qui disent qu'ils sont pour la lutte des pauvres, mais pas au nom des pauvres de l'État. Certains sont au pouvoir. Certains sont de la gauche, souvent des universitaires ou des ONGs qui se considèrent comme une élite plus progressiste que celle du parti et de l'État, et qui visent à prendre place au nom de nos souffrances et de nos luttes.

Nous appelons cette gauche la gauche régressive. Pour nous le gauchisme en dehors de l'État, tout comme le parti au pouvoir, souhaitant des disciples et non des camarades, et qui est déterminé à ruiner toute politique qui ne peut se prononcer, est profondément régressive. Nous avons toujours résisté et résisteront toujours à leur tentative d'acheter notre loyauté comme nous avons toujours résisté et résisteront toujours aux tentatives de l'État et du parti au pouvoir d'acheter notre loyauté. Nous résisterons aussi à toutes les tentatives d'intimida-

tion visant à abandonner notre autonomie. Nous défendrons toujours nos camarades lorsqu'ils seront attaqués. Notre mouvement sera toujours détenu par ses membres. Nous négocions sur de nombreux problèmes. Lorsque nous devons faire des compromis pour aller de l'avant, nous le faisons parfois. Mais sur cette question il n'y aura jamais de négociation.

Nous avons fait beaucoup pour nous-mêmes, et par nous-mêmes. Mais depuis longtemps, ce que nous ne parvenions pas à faire pour nous était d'assurer de bonnes terres et des logements décents dans nos villes. Nous avons stoppé les expulsions, et nous ne reculons plus, mais c'était une vraie lutte d'aller de l'avant. Mais nous avons continué à pousser et faire quelques progrès ici et là. Cela a vraiment offensé les autorités au pouvoir. C'est devenu très clair et évident lorsque le gouvernement de la province de KwaZulu-Natal a adopté la fameuse loi sur les bidonvilles (Slums Act), signifiant que les habitants des taudis n'auront plus jamais de place dans nos villes. Notre contestation de la loi sur les bidonvilles auprès de la plus haute juridiction du pays a été couronnée de succès : elle a été un grand revers pour le plan du gouvernement visant à officialiser notre condamnation à vie par l'éradication de nos établissements et nos installations dans les dépotoirs humains. L'accord que nous avons négocié avec la municipalité d'eThekweni pour moderniser deux établissements et fournir des services de bases à quatorze établissements a été un autre frein à l'ordre d'éradication des politiciens. L'annonce récente de la municipalité d'eThekweni d'adhérer à notre demande de fourniture de services y compris, pour la première fois depuis 2001, d'électricité aux établissements à travers la ville, est une nouvelle victoire de notre lutte, et un nouveau revers majeur pour l'agenda d'éradication. Nous vainquons doucement mais sûrement les plannings d'éradication.

Quand l'Afrique du Sud a accueilli la Coupe du Monde, Abahlali a prévenu que ça ne serait pas profitable aux plus pauvres des pauvres de notre pays. Nous avons dit que ça rendrait les pauvres plus pauvres et plus vulnérables. En prélude à la Coupe du monde il y eut encore plus d'expulsions et d'affaires judiciaires dans les différentes régions du pays. Les pauvres marchands ambulants des rues ont vu leurs biens confisqués car ils n'avaient pas de permis pour vendre dans les zones réglementées, et l'industrie du taxi a subi la mise en fourrière de ses taxis. Arrêter la course à la célébration de la Coupe du monde en soulevant toutes ces questions et en condamnant toutes ces attaques immorales et illégitimes contre les pauvres a été comme une gifle en pleine figure pour les autorités. Malgré le fait que ces stades de football énormes, hôtels et autres projets aient été construits par les plus pauvres des pauvres, ils n'en ont pas bénéficié. Le gouvernement sud-africain a dépassé son budget dans la construction d'un « pays de classe mondiale » et ne pouvait pas équilibrer ces dépenses avec les besoins sociaux tels que des logements et la fourniture de services de base. L'argent qui a été dépensé pour la Coupe du monde aurait pu servir à construire au moins un million de logements pour les pauvres. Bien que nous reconnaissons les efforts qui ont été fait pour cet événement, nous pensons toujours que cet effort aurait pu servir à offrir des services et des infrastructures de base aux pauvres. Si cela avait été le cas, alors les habitants des taudis n'auraient pas été à chaque fois touchés par ces incendies incessants.

La vérité à propos de l'attaque contre notre mouvement a toujours été ferme et n'a jamais changée. Nous ne pouvons pas faire de commentaires publics sur des questions qui sont sous jugement, mais notre demande pour une commission

d'enquête indépendante qui apporterait la lumière sur toute l'histoire demeure inchangée. Les Kennedy 5, une partie de ceux qui ont déjà purgé leur peine dans et en dehors des prisons, ont été libérés de la prison de Westville. Ils avaient déjà purgé dix mois de prison sans qu'aucune preuve de leur culpabilité n'ait été portée à la cour et sans qu'aucun tribunal ne dise quelque chose sur leur détention illégale. La constitution sud-africaine stipule qu'il ne doit y avoir aucune détention sans procès et qu'une personne ne peut être détenue plus de 24 heures sans une audience de cautionnement appropriée. Le fait que, jusqu'à la libération des Kennedy 5, ce procès a été mené comme un procès politique en dehors des règles de la loi, même s'il avait lieu dans une cour de justice, nous montre quelque chose de très important sur la situation des pauvres dans l'après Apartheid de l'Afrique du Sud. Ceux qui ont rendu une sentence à perpétuité à notre égard veulent toujours nous exclure de l'accès juste et équitable à la cour de justice et à ses lois. Quand ils ne parviennent pas à atteindre cet objectif par la commercialisation du système juridique, ils sont prêts à miner activement le système d'en haut.

Le mouvement insiste sur le fait que le peuple doit gouverner, c'est que ce dit la célèbre Charte de la Liberté. Abahlali y tient. La force et l'autonomie du mouvement nous oblige tous à œuvrer pour un monde équitable, un monde libre, un monde juste et un monde qui s'occupe de ses créations. Nous restons convaincus que la terre et la richesse de ce monde doivent être partagées de manière juste et équitable. Nous restons convaincus que chaque personne de ce monde a le même droit de contribuer à toutes les débats et aux prises de décision sur leur propre avenir. Pour réussir nous devons être humbles mais fermes dans ce que nous pensons être juste. Nous devons résister à tous nos geôliers, qu'ils soient de l'État, du parti ou de la gauche régressive, et prendre notre place comme leurs égaux dans toutes les discussions.

Nous savons aussi que le gouvernement sud-africain veut toujours faire bonne figure aux yeux de la communauté internationale et qu'il craint la honte et le déshonneur. Ils veulent montrer au monde Soccer City, mais cacher eTwatwa, Blikkiesdorp, la prison de Westville, les fourmis rouges, et les incendies des taudis dans tout le pays. Nous tenons à remercier tous les militants et organisations internationales qui ont fait part de leurs préoccupations contre la répression que nous avons rencontrée, y compris ceux qui ont organisé des manifestations contre les diplomates sud-africains dans leurs pays respectifs.

Nous espérons que l'Afrique du Sud deviendra un des pays qui compte pour le monde. Nous espérons qu'un jour notre société sera une source d'inspiration, plutôt qu'un choc pour vous. Comme Abahlali nous nous sommes engagés à atteindre cet objectif. Mais présentement nous sommes condamnés à la lutte contre tous ceux qui essaient de nous garder confinés dans la pauvreté, tous ceux qui exigent que restions à notre place – notre place dans les villes, et nos places dans les débats. Nous avons reconnu notre propre humanité et la puissance de nos luttes pour forcer la reconnaissance totale de notre humanité. Par conséquent nous restons déterminés à continuer de refuser de rester à notre place.

Afrique du Sud : Un mouvement de pauvres suscite la colère du gouvernement

La montée d'un mouvement organisé de pauvres dans la province la plus peuplée d'Afrique du Sud, le KwaZulu-Natal, est accueillie avec une hostilité croissante par le parti au pouvoir, l'ANC (Congrès National Africain), qui prétend être le représentant légitime des plus pauvres.



De plus en plus, l'Afrique du Sud est touchée par des manifestations liées à la fourniture des services – un euphémisme pour désigner les communautés qui descendent dans les rues afin de faire entendre leur frustration à propos de la lenteur qu'ils dénoncent dans la fourniture de certains services publics. Pourtant, c'est la création du mouvement social militant non-aligné, Abahlali Basemjondolo – le « mouvement des habitants de bidonvilles », en Zoulou – qui suscite le plus de tensions.

L'auteur

Service de nouvelles IRIN

Traduit de l'anglais par Marine Gandit

Avril 2010

Dans un rapport récent, une entreprise de recherche qui étudie les 283 municipalités d'Afrique du Sud, le Municipal IQ, a rapporté qu'il y avait eu 54 manifestations au cours du premier trimestre 2010, contre 105 au total en 2009.

« En fait, le nombre de manifestations du mois de mars [environ 25] équivaut au pic jusqu'à présent inégalé du mois de juillet de l'année dernière [2009] », a déclaré Kevin Allan, directeur général de Municipal IQ, à la presse.

La plupart des manifestations relatives à la fourniture des services sont perçues comme l'expression spontanée d'insatisfactions, lesquelles se traduisent parfois en actes de violence publique et en incendies criminels. Mais le mouvement Abahlali Basemjondolo s'est organisé et annonce regrouper plus de 20 000 personnes à travers 25 campements informels à l'intérieur et autour de Durban, la plus grande ville du KwaZulu-Natal.

Le mouvement Abahlali Basemjondolo a été créé en février 2005 suite au blocage d'une route par un groupe de personnes du campement informel de Kennedy Road. Leur but était de protester contre la vente à une entreprise d'un terrain sur lequel le conseiller municipal local avait auparavant promis de faire construire des maisons pour les habitants des bidonvilles.

Le président de Abahlali Basemjondolo, Sbu Zikode, 37 ans, qui vit désormais caché avec sa famille, a confié à IRIN que le mouvement avait été formé dans le



© TIAGO PINHAL

but de travailler de pair avec le gouvernement et les autorités locales à améliorer les conditions de vie des habitants de ces bidonvilles. Sauf que la réponse de ces derniers a été tout sauf cordiale.

« *Nous avons été appelés de tous les noms : la Troisième Force, agents provocateurs et contre-révolutionnaires* », ajoute-t-il. En Afrique du Sud, le terme « *Troisième Force* » est empreint d'émotion et fait référence aux opérations de manipulation orchestrées par le gouvernement de l'apartheid pour semer la zizanie et la violence parmi la population noire.

La souffrance des pauvres ignorée

« *L'ignorance des personnes au pouvoir les rend aveugles face à nos souffrances, car elles ne comprennent pas ce que c'est que de vivre dans un bidonville. Qu'elles viennent avec nous quand nous cherchons du travail ! Qu'elles chassent les rats et empêchent les enfants de renverser des bougies* », déclare Zikode.

« *Qu'elles prennent soin des malades quand il y a une longue file d'attente pour avoir de l'eau potable ; qu'elles soient présentes quand nous enterrons nos enfants morts dans l'incendie de nos cabanes, ou décédés de la diarrhée ou du SIDA.* »

Le 22 mars 2010, Abahlali Basemjondolo a organisé une marche à travers Durban, qui a réuni des milliers de personnes, afin d'exiger des logements pour les pauvres. Le mouvement a promis d'organiser une action similaire lors de la finale de la Coupe du Monde de football qui aura lieu en Afrique du Sud en juin prochain. Bien que cette marche ait eu lieu sans incident, cela n'a pas toujours été le cas.

L'organisation explique qu'après avoir reçu la permission d'organiser une marche de protestation en mars 2007, la police a chargé et a battu des manifestants pacifiques, et procédé à l'arrestation de dizaines d'autres.

Abahlali Basemjondolo raconte également qu'en septembre 2009, un groupe de supporters de l'ANC a incendié puis rasé le centre social de Kennedy Road, qui

faisait office non seulement de bureau, de crèche et de centre de formation de base pour les jeunes, mais aussi de refuge au président et à d'autres membres de ce mouvement social.

Au cours de deux jours de violence, deux membres du mouvement d'Abahlali Basemjondolo ont été tués, mais aucun des assaillants n'a été arrêté, et aucune charge de meurtre n'a été retenue. Au contraire, 13 membres du mouvement ont été arrêtés pour violence publique, et seulement huit libérés sous caution. Ces 13 personnes doivent comparaître devant un tribunal le 13 mai 2010.

« Pas de maison, pas de vote »

« Nous avons fait une demande de logement, et cela fait des années que nous sommes sur une liste d'attente. Quand de nouvelles maisons sont construites, les personnes proches des conseillers municipaux les mettent en vente. Sans argent, vous pouvez rester des années sur la liste d'attente », déclare Makhosi Mdlalose, un membre d'Abahlali Basemjondolo qui habite avec ses deux enfants dans un campement informel près d'Umlazi, au sud de Durban.

« Quand nous organisons une marche pour protester contre de tels agissements, le gouvernement envoie la police pour nous tirer dessus et nous lâcher leurs chiens. Cela n'arrive pas quand ce sont les syndicats alignés avec l'ANC qui manifestent », a-t-elle dit à IRIN.

« Ils [les syndicats alignés avec l'ANC] mettent la ville sens dessus dessous et cassent les vitres des bâtiments, mais on les laisse tranquilles car ils sont proches du parti au pouvoir. Quand nous organisons des marches pacifiques, la police se déchaîne. »

Les prochaines élections municipales sont prévues pour 2011 – une seule des six plus grandes villes du pays n'est pas contrôlée par l'ANC. Abahlali Basemjondolo a entamé une campagne de boycott de ces élections, avec pour slogan : « Pas de terrain, pas de maison, pas de vote ».

« C'est parce qu'une fois les élections passées, tous les conseillers de partis politiques oublient la situation dans laquelle nous sommes, que nous avons décidé de nous débrouiller seuls et de mener nos propres combats – nous avons été trahis tant de fois par le passé ! », annonce Zikode.

Richard Pitthouse, un chargé de cours en sciences politiques à l'Université Rhodes, dans la province du Cap-oriental, a expliqué à IRIN que la croissance rapide d'organisations populaires indépendantes a été accueillie avec beaucoup d'hostilité par le gouvernement central et la municipalité de Durban, sous contrôle de l'ANC.

« Quand ils [Abahlali Basemjondolo] ont réalisé qu'aucune coopération entre le mouvement et le gouvernement ne serait possible, ils ont décidé d'exposer leurs griefs directement auprès des leaders locaux et de les [l'ANC] mettre dans l'embarras en public », raconte Pitthouse.

« C'est pour cela que le mouvement s'est attiré la colère de la police. Cette violence est inquiétante, car Abahlali a su dévoiler au grand jour quelle était la détresse des pauvres. »

Pétrole et industries extractives, la société civile africaine se mobilise

Catherine Morand

THE GRADUATE INSTITUTE | GENEVA
INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES
INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 26 avril 2007 à Abidjan, Michel Yoboué, responsable de la coalition « Publiez ce que vous payez » en Côte d'Ivoire, a annoncé le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation afin « de demander des comptes sur l'utilisation des revenus pétroliers », tout en relevant le manque total de transparence quant à l'utilisation de la manne pétrolière qui prévaut en Côte d'Ivoire, « un pays qui n'est toujours pas classé comme pays producteur de pétrole alors qu'il en produit 90 000 barils par jour », le double du Cameroun, pourtant indexé par le FMI parmi les pays producteurs de pétrole. « Nous souhaitons que la société civile joue sa partition dans la recherche de transparence dans la gestion du secteur pétrolier », a encore insisté Michel Yoboué.

L'auteure

Catherine Morand est responsable médias et de politique de développement de l'association SWISSAID.

L'article est paru dans le volume 26, n°2 de la *Revue internationale de politique de développement*

2007

Une véritable révolution

Dans le contexte très opaque qui sévit dans le secteur pétrolier et minier en Côte d'Ivoire comme ailleurs sur le continent africain, il s'agit là d'une véritable révolution. Le fait qu'un nombre croissant d'initiatives visent à promouvoir de nouvelles règles du jeu permettant aux populations des pays producteurs de pétrole ou de minerais de bénéficier d'une gestion transparente et de voir leurs conditions de vie s'améliorer est particulièrement bienvenu. Car l'Afrique subsaharienne connaît actuellement, dans ces secteurs, la plus grande vague d'investissements que ce continent ait connus et une manne financière qui dépasse de loin l'aide au développement et financière octroyée à cette région. But de ces initiatives : parvenir à conjurer la « malédiction » de l'or noir, qui a surtout apporté aux pays africains producteurs de pétrole et de minerais catastrophes écologiques, corruption et maintien au pouvoir de régimes autoritaires.

Michel Yoboué faisait partie des nombreux représentants d'organisations de la société civile africaine membres de la campagne internationale « Publiez ce que vous payez » (PCQVP – en anglais : Publish What You Pay, PWYP) qui se sont retrouvés en mars 2007 à Limbe, au Cameroun, pour mettre au point une stratégie commune et acquérir les connaissances techniques nécessaires à ce combat.

J'y représentais Swissaid, Fondation suisse pour la coopération au développement, qui est très engagée sur ce thème par le biais de ses partenaires tchadiens, mais aussi nigériens et bissau-guinéens. C'est en apportant son appui



© 10B TRAVELLING

à des associations tchadiennes luttant pour que les revenus pétroliers servent réellement à améliorer les conditions de vie de la population que Swissaid a fait son entrée dans le monde « fascinant » du pétrole. Depuis le début des années 2000, Swissaid a donc accompagné la prise de parole de la société civile tchadienne et fait désormais de même au Niger et en Guinée-Bissau, deux pays où des prospections pétrolières sont à l'ordre du jour. Que ce soit dans le cadre d'un voyage de parlementaires et de journalistes suisses au Tchad en avril 2004 ou lors de plusieurs conférences organisées en Suisse, mais aussi au Niger et en Guinée-Bissau, Swissaid a toujours veillé à réunir l'ensemble des parties concernées par la question d'une gestion transparente des revenus pétroliers. Ce fut à nouveau le cas en novembre 2006 à Genève, où Swissaid a convié des représentants de sociétés pétrolières, d'organisations internationales, d'Etats producteurs de pétrole, de la société civile et d'organisations non gouvernementales (ONG) pour plancher sur le fait qu'en Afrique, « le pétrole n'est pas fatalement une fatalité ».

Les pays africains jouent d'ailleurs un rôle de poids au sein de cette campagne à laquelle se sont associées de nombreuses organisations, actives dans les domaines de l'environnement ainsi que de la défense des droits humains et des droits syndicaux, et qui ont toutes un point commun : la lutte pour une gestion transparente des revenus des industries extractives. « Le fait de savoir combien d'argent est reçu par les gouvernements et combien est versé par les sociétés est une première démarche importante si l'on veut pouvoir demander des comptes et rendre responsables de ces sommes les autorités chargées de leur gestion », estime Matteo Pellegrini, coordinateur pour l'Afrique de la campagne PCQVP, lancée en 2002 et appuyée aujourd'hui par plus de 300 ONG dans le monde entier, qui pilotait cet atelier de formation.

L'émergence de contre-pouvoirs

Ces coalitions font aujourd'hui pression sur leurs gouvernements respectifs pour qu'ils rejoignent l'Initiative pour la transparence des industries extractives (en anglais : Extractive Industries Transparency Initiative, EITI), lancée par Tony Blair à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg en 2002, qui mise sur une concertation entre représentants d'Etats, de sociétés pétrolières, d'organisations inter-



nationales et de la société civile en vue d'accroître la transparence des revenus générés par les compagnies pétrolières, gazières et minières. En filigrane : la conviction qu'une telle démarche est dans l'intérêt bien compris de l'ensemble des parties concernées, et la tentative d'éviter la multiplication des scénarios « à la nigériane », avec enlèvements et actes de sabotage, sur fond de misère quasi généralisée.

Les Tchadiens étaient venus en nombre au meeting de Limbe. C'est que la mobilisation de la société civile tchadienne, depuis qu'il avait été question de démarrer l'exploitation du pétrole dans ce pays, a largement contribué à l'émergence de contre-pouvoirs, et demeure une référence jusqu'à aujourd'hui. Dans un premier temps, la Banque mondiale avait apporté son concours et pesé de tout son poids pour favoriser une gestion transparente des revenus pétroliers, garantie par une loi, la Loi 001, unique en son genre, ensuite vidée de son contenu et remplacée par une Loi 002 faisant notamment l'impasse sur le Fonds pour les générations futures. Mais en ne parvenant pas à faire respecter par les autorités tchadiennes l'accord qui avait été conclu, l'institution financière s'est complètement décrédibilisée aux yeux des représentants de la société civile tchadienne et n'a désormais plus les moyens d'exercer une quelconque pression pour exiger une gestion transparente des revenus pétroliers de la part des dirigeants tchadiens. « Nous comptons désormais sur les pressions exercées dans le cadre de la campagne internationale PCQVP pour servir de levier auprès des autorités tchadiennes afin qu'elles rejoignent l'EITI », dit Gilbert Maoundonodji, responsable du GRAMP/TC, une ONG tchadienne appuyée par Swissaid et qui a rejoint cette campagne, à l'instar de la plupart des autres organisations de la société civile tchadienne mobilisées en faveur d'une gestion transparente des revenus pétroliers.

L'expertise de la société civile tchadienne

L'expertise de la société civile tchadienne, qui avait une longueur d'avance en matière de mobilisation dans un tel contexte, s'exporte désormais ailleurs sur le continent. C'est ainsi que Gilbert Maoundonodji, qui représente désormais l'Afrique au sein du Conseil international de l'EITI, dont le siège est à Oslo, a personnellement participé au lancement de l'initiative au Congo-Brazzaville et en Mauritanie. « L'expertise de la société civile tchadienne joue aujourd'hui un rôle moteur dans la campagne panafricaine de PCQVP », relève-t-il. L'atelier de formation de Limbe avait également pour but d'améliorer les compétences des représentants de la société civile pour qu'ils puissent être en mesure de jouer pleinement leur rôle dans ces divers processus, par exemple : savoir lire, comprendre et décrypter le budget de l'Etat et les contrats passés avec les sociétés pétrolières ou minières, maîtriser tous les aspects de l'EITI, les diverses législations, etc. « Nous devrions à terme pouvoir renégocier certains contrats, car les taxes qui sont reversées à nos Etats par les sociétés actives dans les industries extractives sont souvent dérisoires », déplore ainsi Steve Emmanuel Manteaw, de l'Integrated Social Development Centre au Ghana, une association qui travaille sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploitation minière dans ce pays.

En République démocratique du Congo, l'Initiative pour la transparence des industries extractives est aussi venue renforcer la courageuse mobilisation d'organisations de la société civile travaillant dans des conditions extrêmement difficiles. « Notre mobilisation sur l'exploitation des ressources naturelles du pays a commencé en 2000, raconte Jean-Pierre Muteba, responsable d'une organisation syndicale à Lubumbashi. L'EITI est arrivée bien à propos et nous permet notamment de



© 10B TRAVELLING

dénoncer un Code minier adopté à la hâte, sous la pression de la Banque mondiale et dans une période de transition politique, qui ne respecte en rien les intérêts de notre pays. » Pour empêcher le bradage des richesses du sous-sol du Congo et obtenir de meilleures conditions de travail, il a lancé plusieurs mouvements de grève dans le secteur minier de la très riche province du Katanga, défiant ainsi de facto des autorités locales corrompues et la prédation des innombrables entreprises minières qui se ruent sur les mines de cuivre, de diamants, de coltane, de cobalt dont regorge la région, en la quasi-absence de tout contrôle étatique. Il est régulièrement harcelé par des militaires et c'est une ONG hollandaise qui paie désormais des gardes armés pour veiller sur sa demeure et lui garantir un minimum de sécurité, à lui et à sa famille. « Nous devons nous battre, pour nous et nos enfants, pour empêcher le pillage de notre sous-sol, car nous n'avons nulle part d'autre où aller », explique encore Jean-Pierre Muteba.

Harcèlement, pressions, arrestations...

C'est que dans le secteur très sensible du pétrole et des ressources minières sur le continent africain, les personnes qui luttent pour une plus grande transparence de la gestion de ces revenus sont régulièrement l'objet de pressions, de menaces, voire d'arrestations. Les pressions émanent essentiellement des pouvoirs en place, mais aussi des entreprises. « Ce n'est pas parce que nous sommes régulièrement harcelés que nous allons renoncer à nous battre », estime toutefois Samuel Nsikabaka, professeur d'université à Brazzaville. Son pays résume à lui seul tout le drame de ce qu'il est convenu d'appeler la « malédiction du pétrole », ce paradoxe qui veut que plus un pays est riche en ressources naturelles, plus sa population croupit dans une scandaleuse pauvreté. Il a profité des élections législatives en juin 2007 au Congo-Brazzaville pour interpellier les candidats et leur demander des comptes sur la gestion des fonds pétroliers. « Nous voulons que l'Etat nous dise comment ces fonds sont dépensés », insiste-t-il. Il a préféré mettre sa famille à l'abri en France, après que leur demeure eut été incendiée par des « inconnus ». Deux membres de la coalition « Publiez ce que vous payez » du Congo-Brazzaville, Christian Mounzéo et Brice Mackosso, continuent à être assignés à résidence après avoir été arrêtés, détenus arbitrairement et condamnés pour diffamation à l'égard du chef de l'Etat.

Déclaration finale de Publiez Ce Que Vous Payez Afrique

Déclaration d'Abidjan

Les auteurs

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est une coalition mondiale de la société civile pour la publication obligatoire des paiements effectués par les compagnies ainsi que des dividendes issus des secteurs pétrolier, gazier et minier, encaissés par les gouvernements.

Février 2010

Des représentants francophones de la Campagne internationale Publiez-Ce-Que-Vous-Payez (PCQVP Afrique Francophone) se sont réunis du 29 janvier au 2 février 2010 pour passer en revue les avancées enregistrées dans le cadre du combat qu'ils mènent pour faire avancer la transparence dans les industries extractives, mais également les obstacles qu'ils rencontrent sur le terrain. La rencontre a été sanctionnée par cette Déclaration d'Abidjan.

Nous, représentants des coalitions africaines francophones de PCQVP réunis à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 29 janvier au 2 février 2010 dans le cadre de l'Atelier Francophone de Publiez Ce Que Vous Payez Afrique (PCQVP) sur le « renforcement de la campagne PCQVP et le plaidoyer pour une gestion transparente et responsable des ressources naturelles en Afrique francophone »,

Avons passé en revue l'importance de la transparence et de la bonne gouvernance le long de la chaîne de valeur des industries extractives, de la décision d'extraire à l'affectation des revenus au budget national et au suivi de sa réalisation pour le mieux-être des populations,

Avons partagé nos expériences et nos meilleures pratiques en vue d'une synergie accrue et du renforcement de notre plaidoyer au niveau régional et sousrégional,

Convaincus que l'amélioration de la transparence et de la gouvernance sont des leviers essentiels pour une gestion responsable et efficace des revenus découlant de l'exploitation des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté et le développement durable,

Rappelons le lien indissociable entre gouvernance économique et gouvernance démocratique et l'importance d'un débat ouvert et d'un dialogue serein sur la gestion des ressources naturelles entre le gouvernement, les entreprises extractives et la société civile,

Soulignant la nécessité pour la société civile de jouer son rôle d'interlocuteur critique et constructif sans craintes de menaces ou de harcèlement.

La campagne « Publiez Ce Que Vous Payez » et « l'Initiative de Transparence des Industries Extractives » constituent des processus importants pour l'ancrage d'une culture de la transparence, de la reddition des comptes et plus globalement de la bonne gouvernance dans les industries extractives.



© LOU BUDGET

A la lumière de nos analyses et discussions, nous recommandons :

1. Aux gouvernements des pays d'Afrique francophone :

- De s'engager à la mise en oeuvre effective de l'ITIE et l'appropriation plus large du processus au niveau national, et de respecter la date butoir pour la validation de l'initiative ;
- D'accélérer leur adhésion à l'ITIE
- D'adapter le processus ITIE aux besoins du pays, et notamment encourager la désagrégation des informations et d'étendre le champ de l'initiative à d'autres ressources naturelles ;
- De mettre en place des mécanismes institutionnels et juridiques capables d'étendre la transparence à l'ensemble de la chaîne de valeur, en particulier la transparence des contrats et des dépenses budgétaires ;
- D'élaborer des lois nationales sur la transparence des revenus extractifs et l'accès à l'information ;
- D'harmoniser les codes fiscaux au niveau régional et d'accorder des exonérations fiscales uniquement pour la phase d'exploration ;
- De mettre en place une politique de contenu local en tenant compte des critères d'efficacité, de transparence et de bonne gouvernance.

2. Aux gouvernements du Nord :

- De soutenir le processus de Validation dans les pays africains francophones
- D'encourager la mise en place de mécanismes de suivi pour s'assurer que les recommandations du Validateur soient mises en oeuvre effectivement
- D'inviter le Secrétariat International de l'ITIE à promouvoir l'élaboration et l'adoption de lois relatives à l'ITIE au plan national et faire pression sur les gouvernements pour la mise en oeuvre de l'ITIE dans la durée ;
- De soutenir l'élaboration de législations nationales telle que la loi américaine sur la sécurité énergétique à travers la transparence ;
- De pousser pour l'adoption de normes comptables favorisant la transparence des paiements effectués par les entreprises ;
- D'appuyer le renforcement des capacités de la société civile en Afrique francophone pour un plaidoyer accru en faveur de la transparence au niveau national et international.

Résistances à un ordre global exploitateur

- A la France, la Belgique, la Suisse, le Canada et le Luxembourg, d'appuyer les efforts de transparence en Afrique francophone à travers un partenariat accrue avec la société civile, et d'inviter l'Organisation Internationale de la Francophonie à faire de même.

3. Aux entreprises extractives :

- De fournir les informations nécessaires quant aux paiements effectués aux gouvernements pour permettre un reporting pays par pays ;
- De renoncer aux clauses de confidentialité et de soutenir la divulgation des contrats pour assurer leur transparence ;
- De respecter les normes environnementales et sociales existant au niveau international, régional et national.

4. Aux Institutions Financières Internationales :

- De continuer à soutenir la mise en oeuvre de l'ITIE en Afrique francophone et la participation effective de la société civile à ce processus ;
- D'encourager l'accès à l'information sur les projets extractifs financés par la Société Financière Internationale et la Banque Africaine de Développement, et en particulier la divulgation des contrats ;
- De promouvoir et soutenir le dialogue avec la société civile et de mettre à disposition des fonds pour le renforcement de ses capacités à plaider pour l'amélioration de la gouvernance ;
- De veiller à ce que le nouveau programme « Gouvernance des Industries Extractives » de la Banque Mondiale implique et soutienne les coalitions francophones PCQVP.

5. A la société civile, aux membres des coalitions africaines et aux partenaires de PCQVP :

- De renforcer les capacités sur le suivi budgétaire ;
- D'accroître le plaidoyer pour l'accès à l'information ;
- De plaider pour l'adoption d'un code minier sousrégional en Afrique de l'Ouest ;
- De mettre en place un comité de veille pour la protection des militants ;
- De mutualiser les expériences et d'accroître les synergies pour renforcer un plaidoyer commun en Afrique francophone ;
- De veiller au mandat et à l'esprit de la campagne en promouvant des méthodes de travail et de gouvernance conformes aux principes de PCQVP.

L'histoire de David contre Goliath

Saliem Fakir

Les organisations de la société civile continuent de faire contrepoids aux méfaits des grandes entreprises.



Des organisations citoyennes et associatives dévouées, luttant contre le manque de temps et le désintérêt du public, se coltinent à des grandes entreprises qui investissent des sommes démesurées dans leurs relations publiques. Ces grandes sociétés mènent une guerre inlassable pour leur image publique, déboursant beaucoup d'argent pour paraître vertueuses et irréprochables.

Étant donné leur pouvoir étendu, ces sociétés, œuvrant avec une malveillance délibérée à l'égard de l'intérêt général, ont tendance à inonder les médias de leur propagande, ce qui contraste fortement avec les maigres ressources des acteurs associatifs, luttant pour un monde meilleur et plus juste.

Mais ces mécaniques bien huilées et bien financées de relations publiques, même si elles induisent une asymétrie de pouvoir entre les entreprises et les ONG, ont aussi leur revers : celui de prédisposer les entreprises à la complaisance. Ainsi, comme BP l'a prouvé récemment, il arrive même aux PDG, en apparence si invincibles, de devenir maladroits et d'enchaîner les bourdes.

Dès qu'ils pensent être couverts, un scandale éclate et les surprend à l'improviste.

Mais lorsque les scandales éclatent, la lutte s'intensifie. L'assaut est lancé non plus seulement par la petite organisation civique menant son grand combat toute seule dans son coin, mais par la horde de tous ceux qui ont eu un quelconque différend avec cette société.

Même les actionnaires perdent confiance, et des entreprises cotés en bourse doivent affronter leur pire cauchemar : une baisse catastrophique de la valeur des actions.

Ceci est la nature même de la guérilla médiatique. Ne soyez jamais trop sûr, tant que vous n'êtes pas vraiment sûr. L'asymétrie de pouvoir est vite corrigée. Lorsque cela arrive, le temps s'écoule vite et semble jouer en défaveur des entreprises.

Alors que la marée noire de BP nous occupait fortement l'esprit, deux cas récents de méfaits commis par de grandes entreprises, révélés par une coalition d'ONG locales et internationales, sont restées relativement inaperçus. Pourtant, comme ils relèvent de la protection de l'intérêt général, ils sont importantes à signaler.

Ces affaires ont mis en lumière les travaux du Centre africain pour la biosécurité (*African Centre for Biosafety, ACB*) et de Natural Justice, qui ont mis en cause des

L'auteur

Saliem Fakir est un écrivain indépendant résidant à Cape Town.

Traduit de l'anglais par Katia Bruneau

Juillet 2010

cas de biopiraterie, dans deux dossiers distincts, de la part de la firme pharmaceutique multinationale Schwabe, basée en Allemagne, et du géant de l'alimentation Nestlé. Dans leurs récentes révélations la biopiraterie dont se rendent coupables les multinationales, ces deux organisations défendaient deux principes fondamentaux de la Convention sur la diversité biologique — celui du “consentement éclairé préalable” et celui du “partage des avantages”.

Les brevets sont importants car ils renforcent la valeur ajoutée d'une entreprise et la confiance de ses investisseurs. D'où la course désespérée des entreprises pour en enregistrer le maximum.

L'ACB, alliée à la Déclaration de Berne, une association sans but lucratif établie en Suisse, a intenté un procès contre l'Office européen des brevets qui a accordé illégalement quatre licences à Schwabe.

Schwabe a déposé une demande de brevet sur deux espèces de plantes pelargonium. ACB a remis en question la déclaration de Schwabe prétendant que son processus pour parvenir aux extraits contenant les propriétés médicinales du pelargonium était « novateur » (une condition pour prétendre à un brevet). ACB affirmait que Schwabe, en réalité, n'aurait pas pu avoir connaissance des propriétés médicinales des plantes sans le savoir apporté par les guérisseurs traditionnels.

Les communautés du Cap-Oriental utilisent la plante depuis très longtemps comme un remède traditionnel contre la toux. Commercialisée sous la marque Umckaloabo, elle est également vendue en Europe en tant que médicament naturel.

Face à l'opposition organisée par ACB et ses alliés, Schwabe a retiré les applications du brevet. Si le brevet avait été déposé, il aurait essentiellement empêché l'utilisation du remède traditionnel, Umckaloabo, en Europe.

Il y a eu une copie conforme de l'affaire Schwabe avec Nestec, une filiale scientifique de Nestlé. Nestec a déposé cinq brevets sur les extraits de rooibos et de honeybush, principalement à des fins de traitement des troubles inflammatoires comme l'arthrite rhumatoïde et à des fins cosmétiques.

Nestlé joue également un rôle prépondérant dans le secteur cosmétique. Il détient 30,5 % de L'Oréal, dont la part de marché s'élève à 18 milliards de dollars américains. Les brevets sur le rooibos et l'honeybush correspondaient à une stratégie de création de nouvelles gammes de produits pour le marché en plein essor des remèdes naturels.

Comme Schwabe, Nestlé a revendiqué la découverte d'un extrait « novateur » grâce à l'invention d'un nouveau processus pour le dériver, d'où la demande de brevet.

Mais le rooibos est endémique en Afrique du Sud, au sens où pousse uniquement dans les montagnes du Cederberg dans le Cap-Occidental, et ses bienfaits sont de notoriété publique depuis de longues années.

Natural Justice a remis en question la véracité des déclarations de Nestlé quant à son innovation. Les propriétés médicinales et cosmétiques du rooibos, au moins, sont connues depuis des lustres : d'abord par le peuple des Khoisans, et plus tard par les colons européens eux-mêmes, qui consommaient le rooibos, entre autres raisons, comme alternative au thé noir.

Natural Justice pense que Nestlé, contrairement à Schwabe, ignorait totalement les lois nationales, déléguant à son fournisseur la responsabilité de s'assurer du respect du droit national.

Cela va à l'encontre des propres codes de bonne gouvernance de Nestlé et de son engagement vis-à-vis du public que l'entreprise vérifie l'honnêteté de ses fournisseurs. Avant d'obtenir un brevet, tout processus doit avoir au moins l'autorisation du pays d'origine et un contrat pour en faire bénéficier la population locale.

Contrairement à la marée noire de BP, qui est publiquement visible (impossible d'ignorer les cadavres d'oiseaux et de poissons), la biopiraterie s'accomplit clandestinement dans de lointains laboratoires, à l'insu du grand public. Sa détection nécessite un engagement passionné et des talents d'investigation.

Ce rôle est joué par des organisations civiques aussi petites que déterminées. Souvent animées par deux ou trois personnes, elles font pourtant partie d'un réseau d'ONG nationales et mondiales travaillant de concert, parfois comme une toile d'araignée et à d'autres moments comme un essaim de guêpes prêtes à piquer.

Peut-être l'ancrage populaire de ces organisations est-il superficiel en raison de leurs modestes revenus, mais elles défendent l'intérêt général et s'appuient sur les médias et sur Internet pour diffuser leurs recherches et faire entendre leurs opinions.

Elles sont souvent accusées de manquer de représentativité. Elles l'admettent volontiers. Ce ne sont pas des partis politiques, mais plutôt des défenseurs de l'intérêt général. Dans le cas de BP également, c'est le journalisme d'investigation d'une ONG des USA, ProPublica, qui a pu mettre en évidence que l'incident du golfe du Mexique n'était pas un cas isolé, même si BP cherchait à le dépeindre ainsi.

Depuis au moins dix ans, BP négligeait ouvertement les risques et se moquait des normes de sécurité, causant la mort de plusieurs employés dans divers accidents aux USA. Le principe était de réduire les coûts de l'entreprise afin de doper le bilan.

Qu'arriverait-il si des organisations à l'esprit civique n'existaient pas, comme le souhaiteraient certaines entreprises ?

Eh bien, il y aurait une énorme lacune dans la conscience et la compréhension du grand public. Leur savoir est un bien commun, dont la valeur collective dépasse largement ce que nous sommes souvent en mesure de comprendre. Sans ces biens communs, certains intérêts généraux d'équité, de justice et de moralité seraient une denrée rare et pour cette raison, nous serions bien plus pauvres.

Ce fait, à lui seul, éclaire les raisons qui poussent les entreprises à dépenser de telles sommes dans leurs relations publiques, pour gérer leur image, bloquer la publicité défavorable, se défendre contre les plaintes ou tenter d'affaiblir les organisations civiques en les poursuivant en justice.

Et quand bien même nous manquons de ressources, de temps, ou d'expertise pour défendre la moralité publique, soyons sûrs que les entreprises ont un autre frein dissuasif : la population tourne le dos aux marques qui se comportent mal.

La sensibilité morale, ancrée en chacun de nous, suscite toujours l'espoir qu'il nous est possible de créer un monde meilleur.

L'affaire Bensmim, ou la lutte contre la marchandisation de l'Eau



Interview avec Aziz Latrach,
membre du conseil national de
l'Association Pour le Contrat
Mondial de l'Eau

Action Jeunesse, le réseau
des jeunes du Forum des
Alternatives Maroc

Mai 2009

Le village de Bensmim se situe à une distance de 70 kilomètres de la ville de Fès. Le nombre de ses habitants ne dépasse pas les 3 500. L'agriculture et l'élevage sont les deux principales activités économiques de la population. Cette dernière vit dans des conditions sociales défavorables comme dans la plupart des régions rurales marocaines. La source d'eau Bensmim est considérée comme le garant de la continuité puisque l'agriculture repose uniquement sur elle. La privatisation et l'exploitation de cette source par une entreprise internationale ont donné naissance à une véritable crise dans la région. La population n'a pas hésité à riposter à cette initiative étatique qui menace leur existence et porte atteinte à leur droit en matière d'eau.

C'est ainsi que les citoyens de ce village ont choisi de quitter leur silence pour protester et exprimer leur colère face à cette décision. Il faut signaler également qu'ils ont été assistés et encadrés par plusieurs associations et ONG militantes dans le domaine des droits humains et luttant contre l'exploitation étrangère des ressources naturelles et sa privatisation. Parmi ces ONG, on trouve l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME). À travers cette interview faite avec M. Aziz Latrache, membre du Conseil National de cette association, le lecteur aura un aperçu général sur une affaire qui témoigne d'une lutte populaire pour un droit primordial qui est celui de l'eau, et cela à travers une approche et analyse associatives.

Que pouvez-vous nous dire de la genèse de l'affaire Bensmim, et la crise qu'a connu la région après l'installation d'une société qui devrait exploiter les richesses d'eau du village ?

Aziz Latrache : La préparation du dossier de la privatisation de la source Bensmim a commencé depuis l'an 2001 par la société Euro-Africaine des Eaux. Après que cette entreprise privée a présenté son étude sur le projet, le gouvernement marocain a signé le partenariat qui permet la construction et l'exploitation d'une unité de production d'eau dans des bouteilles en plastique et pour une durée de 30 ans. Cela devrait menacer la continuité de cette source naturelle d'eau. Ce qu'il faut savoir, c'est que cette source représente le pilier de toute activité économique de ce village. Ces activités, malheureusement, ne sont pas diversifiées et se limitent à l'agriculture et l'élevage. Il y a plus de 5 000 têtes de moutons. Ainsi, on peut considérer l'eau comme la base d'existence des populations.

L'Etat a estimé qu'il a le droit à 60% des biens de cette source minérale, contre 40% pour les citoyens du village, en majorité des agriculteurs. Ces derniers ont affirmé que cette source appartient à la Zaouia de Bensmim. Ils confirment cette donnée par une attestation certifiant que le roi feu Mohamed V leur a octroyé à l'occasion d'une visite rendue à ce village. Il est important de signaler aussi que



© D.R.

l'entreprise et l'État se sont basés sur des informations mensongères indiquant que le débit de la source est élevé et que les richesses d'eau sont largement suffisantes pour une double exploitation, et cela en se basant sur des recherches climatiques qui datent 1960 et 1970. Alors qu'en réalité, le débit est en pleine régression et ne peut même pas satisfaire les besoins des populations de Bensmim. La preuve c'est que les agriculteurs cultivent leurs terres à tour de rôle, puisqu'ils n'ont pas la possibilité d'arroser toutes leurs propriétés terriennes. De plus, le Maroc a connu une longue et rude sécheresse pendant les trois dernières décennies, et que les pluies des deux années précédentes ne constituent qu'une exception.

Quelle était la réaction de la population du village Bensmim après cette décision envisageant la privatisation de leur richesse d'eau ? Et quelle était la réplique de la société civile ?

Aziz Latrache : Les citoyens se sont mobilisés et ont exprimé leur fureur et refus de ce projet de privatisation d'une façon spontanée. Ils ont également contacté notre organisation qui leur a présenté du support avec un dévouement et esprit militant. Il y a eu aussi une série de manifestations qui ont été brutalement réprimées par les forces de l'ordre public. Il faut noter aussi que plusieurs citoyens ont été arrêtés, parmi eux un homme âgé de plus de soixante-dix ans dans l'objectif de terroriser les gens et les punir. Pourtant, la région de Bensmim a connu une large mobilisation. Ainsi, un grand nombre de protestations ont été organisées et encadrées par l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau en coordination et avec la collaboration d'autres ONG des droits humains. Cette mobilisation s'est étendue sur tout le territoire marocain ce qui a donné lieu à des caravanes de solidarité avec la population de Bensmim.

J'aimerais ajouter que notre organisation était à l'origine du mouvement de solidarité internationale puisque nous avons contacté plusieurs associations internationales et personnalités pesantes dont une parlementaire belge d'origine marocaine (Alima Boumediene) qui a envoyé une dépêche à l'ex-premier ministre Drisse Jettou, à travers laquelle elle demande la non-privatisation de la source d'eau Bensmim, suite à la présentation de cette affaire les députés du parlement européen. Et der-



nièrement, à l'occasion de la tenue du Forum Mondial Alternatif de l'Eau qui s'est déroulé en Turquie, nous avons mené une campagne visant à internationaliser cette question et bénéficier du soutien de la société civile mondiale.

Les responsables ont-ils répondu favorablement aux revendications des citoyens et des mouvements sociaux qui ont adopté cette lutte ?

Aziz Latrache : Il est certain que les manifestations et campagnes de solidarité ont constitué une véritable pression sur les autorités locales et gouvernementales. Cette pression s'est multipliée après que cette affaire est devenue une cause de plusieurs journaux et médias. De plus, cette question est devenue un exemple mondial de la lutte des peuples pour le droit à l'Eau et le militantisme contre la privatisation de cette richesse. Il s'agissait d'une leçon en matière de la lutte de nos concitoyens à Bensmim contre la marchandisation de cet élément vital et existentiel qui est l'Eau. Ces efforts ont abouti à l'interruption du travail de l'unité de production jusqu'à aujourd'hui. Alors que le directeur de cette usine avait déjà confirmé que le travail sera entamé en 2004.

Il faut signaler aussi que l'État, au lieu d'être compréhensif à l'égard des revendications légales des citoyens, avait mené une politique de punition barbare. Je cite, par exemple, les autorités qui ont interrompu le courant d'électricité pendant le mois de Ramadan, et en vue d'interdire les réunions des habitants, ce qui a été considéré comme une grave provocation.

Que pouvez-vous nous dire de l'entreprise privée qui a signé le contrat avec le gouvernement ? et comment vous prévoyez l'avenir de cette cause ?

Aziz Latrache : Il y a, jusqu'à aujourd'hui, plusieurs questions qui interpellent toute personne œuvrant sur ce point. On ne connaît pas réellement les parties qui soutiennent et facilitent les tâches et les procédures légales devant l'entreprise exploitante. Il faut noter que ce projet a été construit sur une propriété terrienne publique et cela contre la volonté des populations et des mouvements sociaux.

Cette interview est aussi une occasion pour dénoncer l'apport et le soutien étatique flagrant pour cette société, et cela au détriment des droits des citoyens de Bensmim. On ne peut conclure de cela qu'une seule chose, c'est que l'appareil de l'État est toujours contrôlé par les lobbyings des arrivistes et magnats capitalistes dirigés par le Makhzen économique et le néolibéralisme sauvage.

Et il est certain, d'un autre côté, que la pérennité de la résistance et de la lutte des citoyens de Bensmim ne peut donner lieu qu'à une victoire. Cette résistance menée avec l'encadrement des ONG œuvrant dans les domaines de l'écologie et de la défense des droits humains sera sans aucun doute fructueuse pour l'avenir du Village Bensmim et de la région en général.

Ethiopie - L'accaparement des terres : la résistance à Gambela. Entretien avec Nyikaw Ochalla

L'Éthiopie est aujourd'hui l'une des principales cibles de la ruée sur les terres agricoles dans le monde. Le gouvernement éthiopien a déclaré publiquement qu'il entend fournir 3 millions d'hectares de terres cultivables aux investisseurs étrangers et il semble qu'un million d'hectares aient déjà fait l'objet d'un accord. Une bonne partie des terres acquises par les investisseurs se trouvent dans la province de Gambela, une zone fertile qui est la patrie du peuple Anuak. Les Anuak sont un peuple indigène qui a toujours vécu à Gambela ; ils pratiquent l'agriculture, le pastoralisme, la chasse et la cueillette.



GRAIN a discuté avec Nyilaw Ochalla, un Anuak qui vit en exil au Royaume-Uni, afin de mieux comprendre les conséquences pour les Anuak et les autres communautés locales de cette nouvelle vague d'acquisitions de terres en Éthiopie.

GRAIN : Comment ces projets à large échelle vont-ils affecter l'agriculture des Anuak ?

Nyikaw Ochalla : Les Anuak sont un peuple différent qui a toujours été très proche de son environnement. En tant qu'indigènes, ils sont marginalisés depuis de nombreuses années par le gouvernement. Ils vivent principalement de l'agriculture, de la chasse et de la pêche, mais certains vivent aussi du pastoralisme.

Ce qui attire à Gambela les investisseurs étrangers, c'est la fertilité des terres. Mais la région n'est fertile que parce que les populations locales ont toujours entretenu et conservé leurs écosystèmes grâce à leurs pratiques agricoles. Elles n'ont peut-être pas eu accès à l'éducation moderne mais elles appliquent des méthodes de culture traditionnelles, dont la rotation. Quand arrive la saison des pluies, elles se déplacent vers les zones plus sèches et à la saison sèche, elles reviennent vers les rivières ; de cette façon, elles assurent une gestion efficace de leur environnement. Ainsi toutes les terres de la région sont utilisées. Chaque communauté a son propre territoire dont elle s'occupe ; un territoire comprend les rivières et les terres agricoles. C'est donc un mythe propagé par le gouvernement et les investisseurs que de prétendre qu'il existe à Gambela des terres à l'abandon ou des terres inutilisées.

La tendance actuelle est aux projets agricoles à grande échelle, et beaucoup de gens arrivent à Gambela persuadés de détenir les meilleures pratiques agricoles. Le gouvernement présume que la terre est fertile, mais les projets qu'il poursuit

L'auteur

GRAIN est une organisation internationale à but non lucratif qui soutient la lutte des paysans et des mouvements sociaux pour renforcer le contrôle des communautés sur des systèmes alimentaires fondés sur la biodiversité.

Mars 2010



© D.R.

dans la région vont dévaster le sol. Nous observons déjà à Gambela une augmentation des températures due au changement climatique, augmentation qui fragilise les terres. Ces grands projets vont détruire les pratiques de la population indigène et ruiner la fertilité du sol, comme on a déjà pu le constater dans d'autres régions d'Éthiopie. Ce sont justement des mauvaises pratiques agricoles, encouragées par le gouvernement sans prendre en considération la santé à long terme des sols, qui expliquent en partie pourquoi l'Éthiopie souffre de famines à répétition.

Les populations locales sont-elles au courant de ces accords qui sont signés par le gouvernement avec des investisseurs étrangers sur les terres de Gambela ?

Les accords entre le gouvernement et les accapareurs, en particulier les investisseurs étrangers, restent secrets. Je doute même que le gouvernement régional soit au courant. Cet accaparement des terres se fait à Addis Abeba, la capitale de l'Éthiopie. Il n'est pas prévu de consultation de la population indigène qui reste à des lieues de ce genre de transaction. La seule chose évidente pour la population locale, c'est l'invasion de ses terres par de nombreux tracteurs. Mais elle n'a pas de moyens de faire entendre son opposition. Les gens sont juste chassés de chez eux sans véritable consultation, sans véritable compensation.

Étant donné l'expérience passée des peuples indigènes, il leur est très difficile de résister à ces projets. En 2003, sous prétexte qu'un véhicule des Nations unies avait été attaqué, l'armée éthiopienne s'est déchaînée et a tué plus de 400 hommes chez les Anuak. C'est un désastre humanitaire terrible qui continue à se dérouler. Beaucoup d'Anuak ont fui leurs terres pour se réfugier dans d'autres parties du continent, par exemple au Soudan où vivent des milliers de réfugiés éthiopiens. Et maintenant, le gouvernement a décidé d'envoyer de nouveaux contingents de l'armée dans la région. L'intention est clairement d'écraser toute opposition qui pourrait se faire jour contre cet accaparement des terres. Aujourd'hui à Gambela, le gouvernement central impose un couvre-feu.

Ce à quoi on assiste aujourd'hui est le prolongement de ce qui s'est passé en 2003 et je crois que le régime actuel a très bien calculé son coup pour s'assurer que la population locale ne puisse pas se faire entendre et qu'elle n'ait aucun moyen de protester. Les gens ont très peur de parler de l'accaparement des terres. Mais ils savent que cela va détruire leur avenir, que l'abandon de leurs terres pendant 50 ans à des entreprises étrangères va les ruiner et laisser la terre dans un état lamentable. Il n'est donc pas impossible que des conflits éclatent, puisque les gens ne disposent d'aucun autre moyen de résister.

Comment réagit l'importante diaspora éthiopienne à la situation actuelle ?

Il y a plusieurs façons de voir les choses : Une petite fraction de la diaspora éthiopienne soutient avec enthousiasme la politique actuelle du gouvernement, tout simplement parce qu'il s'agit de personnes qui bénéficient de concessions sur les terres ou de membres du parti en place. Toutefois, je pense que la majorité est très inquiète. Il est grand temps de nous rassembler si nous voulons à l'avenir assurer la protection de la terre pour la population éthiopienne, car ce n'est pas seulement Gambela qui sera touchée. Les acquisitions de terres ont lieu dans tout le pays, à un moment où la population est en train d'augmenter. Il est extrêmement difficile de prévoir l'avenir, mais on sait que la population aura de plus en plus de problèmes pour accéder à la terre.

Pouvez-vous imaginer un scénario qui permettrait à la population locale de retirer quelque bénéfice de ces grands accords fonciers ?

Je doute fortement qu'on puisse arriver à des accords gagnant-gagnant. Nous avons ici affaire à un régime, en Éthiopie et dans d'autres pays africains, qui est la cible d'investisseurs très corrompus. Ce qui les intéresse, ce sont leurs propres profits, pas les populations.

Nul ne choisirait de son plein gré d'échanger un travail agricole tel qu'il est pratiqué depuis des siècles pour devenir journalier et gagner une misère. S'il est question d'augmenter la production agricole, le meilleur moyen serait d'aider la population indigène à réaliser des projets agricoles à petite échelle qui soient respectueux de l'environnement.

Pourquoi le gouvernement éthiopien est-il si résolu à céder les terres du pays à des investisseurs étrangers ?

L'une des raisons pour laquelle le gouvernement invite les investisseurs à s'installer est qu'il veut faire bonne figure aux yeux des bailleurs, montrer qu'il fait quelque chose face aux famines récurrentes. En outre, le gouvernement éthiopien est partie prenante du combat de la communauté internationale contre le terrorisme. Les pays donateurs hésitent ainsi à critiquer l'Éthiopie qui est le seul pays relativement stable dans une Corne de l'Afrique potentiellement explosive. Le gouvernement a beaucoup d'ennemis au sein même, et en- dehors, du gouvernement ; or depuis 2001, tout opposant au gouvernement est considéré comme un terroriste.

Le gouvernement éthiopien joue en fait un jeu plus sinistre et la communauté internationale refuse de le voir ou bien l'accepte, parce que ça l'arrange. Tous les moyens sont bons pour museler le pouvoir politique dans le pays : la création d'une société divisée en classes et l'argent reçu des investisseurs permettent au gouvernement d'acheter du pouvoir.

L'accaparement des terres est aussi un prétexte pour créer un vide dans la région, de façon à empêcher les peuples indigènes de faire entendre leur opposition au gouvernement. Ce régime ne connaît pas les principes moraux. Il prétend respecter les droits des peuples indigènes, mais le transfert des pouvoirs qui avait été promis ne s'est jamais réalisé. La terre est censée être sous le contrôle des populations locales par l'intermédiaire d'un système fédéral. Mais le gouvernement central a maintenant décidé d'intervenir : il veut étouffer toute opposition, tant au niveau local qu'au niveau national. Pour ce faire, il se sert de l'économie pour diviser la société en classes.

Pouvez-vous nous expliquer de façon un peu plus détaillée quel impact peuvent avoir les acquisitions de terres sur le programme politique du gouvernement ?

Quand le régime actuel a pris le pouvoir en 1991, il avait le soutien des Anuak qui s'opposaient à la politique foncière du précédent régime socialiste et à l'influence destructrice de ce dernier sur leurs valeurs culturelles. Ce régime avait en effet institué une politique de colonisation, qui avait amené à Gambela des milliers de colons extérieurs à la région pour y cultiver les terres. Le régime socialiste avait mis en place un modèle agricole d'État destiné à la production de cultures de rente. La population locale, qui n'avait pas été consultée, opposa des résistances à cette politique et décida de soutenir le régime actuel.

C'est pourquoi le nouveau régime leur avait accordé l'autonomie au niveau de la région, une autonomie qui a depuis été grandement restreinte. Il n'est pas permis d'avoir des élections au niveau de la région, de peur que des représentants de la population indigène ne soient élus. De nos jours, les représentants sont nommés par le gouvernement central.

On peut dire que ce gouvernement poursuit un génocide systématique de la population indigène. Aujourd'hui de nombreux Éthiopiens d'autres régions du pays viennent s'installer à Gambela pour travailler dans les grandes exploitations agricoles. Nous sommes à un moment critique pour l'avenir de la population indigène de Gambela.

Les investisseurs étrangers qui vont venir dans la région vont apporter des opportunités d'emploi, mais celles-ci seront surtout destinées à des travailleurs qui viennent de l'extérieur de la région. Cela conforte les intérêts du gouvernement qui aimerait bien se débarrasser de la population indigène, mais qui ne peut plus simplement assassiner les gens comme il l'a fait par le passé, parce que cela risquerait de ternir son image. L'arrivée d'investisseurs étrangers empêche la communauté internationale d'invoquer un génocide systématique. Mais, nous le savons, la population indigène sera chassée de ses terres et le changement démographique la fera disparaître de la région.

Nyikaw Ochalla peut être contacté à l'adresse suivante : ochalla@hotmail.com

Révolution SMS : l'activisme mobile en Afrique

Sokari Ekine

SMS Uprising : Mobile Activism in Africa [« Révolution SMS : l'activisme mobile en Afrique »] est le titre d'un livre édité en 2010 par Pambazuka Press. Cet ouvrage, édité par Sokari Ekine, présente les expériences de militants qui s'appuient sur les technologies de la téléphonie mobile pour soutenir leurs actions sur le continent africain, et apporte un éclairage sur le contexte social, économique, politique et médiatique auquel ils sont confrontés. L'article qui suit est constitué d'extraits du chapitre introductif de l'ouvrage.



Ce livre est important pour plusieurs raisons, et en particulier parce qu'il a été édité par une femme militante africaine. Les initiatives africaines sont souvent étudiées par des personnes étrangères au continent ou des universitaires qui n'ont qu'une perception distante du sujet à l'étude. La spécificité de ce livre, c'est qu'il nous plonge au cœur du milieu militant, nous dévoilant de l'intérieur comment les activistes et les tenants du changement social affrontent les défis de l'Afrique et comment ils utilisent à cette fin les technologies de téléphonie mobile. Les exemples sont présentés de façon à ce qu'ils puissent facilement être partagés et reproduits – « Prenez cette idée et intégrez la à votre propre campagne ! » - l'intention étant que l'information contenue dans ce livre puisse contribuer à élargir la réflexion sur les véritables enjeux de la téléphonie mobile. Le rôle central qu'ont joué les téléphones portables lors des manifestations post-électorales en Iran, des attentats de Mumbai et du sommet du G20 à Londres, dans l'organisation, la mobilisation, la communication et la diffusion d'informations en temps réel dans le monde entier, a mis en lumière le pouvoir réel et potentiel du journalisme citoyen en temps de crise. Un seul SMS envoyé sur Twitter peut se propager dans le monde entier en quelques minutes.

Pour les militants de la justice sociale, ce type d'étude est important non seulement parce qu'elle permet d'appréhender le paysage technologique dans son ensemble, mais aussi parce qu'elle favorise la construction d'un mouvement capable de reconnaître et de combler ses éventuelles lacunes tout en interrogeant ses forces. Il ne fait aucun doute que la technologie mobile et l'Internet sont en train de démocratiser le changement social dans les communautés de toute l'Afrique. Toutefois, nous devons également reconnaître que cette technologie permet une concentration du pouvoir, et pourrait donc être utilisée pour renforcer les relations de pouvoir existantes.

L'introduction des téléphones mobiles en Afrique révolutionne la capacité à communiquer des individus. Contrairement à l'Occident où il existait déjà un réseau de communication sous forme de lignes fixes, les téléphones mobiles introduisent en

L'auteure

Sokari Ekine est une militante nigérienne féministe. Elle écrit, principalement sur Black Looks.

Traduit de l'anglais par Mathilde Baud

Juin 2010



© KIWANJA

Afrique un moyen de communication là où il n'y en avait pas. En 2007, on estimait qu'il y avait environ 300 millions d'utilisateurs de téléphones mobiles, soit environ 30%¹ de la population du continent². Même si le taux de pénétration du mobile continue son ascension exponentielle³ et a même atteint dans certains pays une masse critique, une lecture plus lucide des chiffres s'impose pour dresser un tableau fidèle de la réalité. Cette lecture minutieuse nous permettra de comprendre pourquoi et comment les téléphones mobiles ont été utilisés dans certains cas et dans certains pays au service du changement social, et dans d'autres non. À titre d'exemple, les chiffres n'indiquent pas le nombre de téléphones par personne, ni inversement le nombre de personnes qui partagent un même téléphone. Les personnes à revenus élevés, en particulier, possèdent souvent deux, voire trois ou même quatre téléphones connectés à des réseaux différents.

On observe également d'énormes écarts entre les régions et les pays, ainsi qu'au sein d'un même pays entre les populations rurales et urbaines. Le rapport intitulé « Accès et usage de la téléphonie mobile en Afrique » illustre bien ces tendances. Ainsi, le taux d'abonnement pour l'année 2008 en Afrique du Sud (87,08%) est à peu près trois fois supérieur à celui du Nigeria (27,28%) et à celui du Kenya (30,48%). Le taux éthiopien n'est que de 1,45% et celui du Rwanda de 6,53%⁴. Le facteur qui semble influencer la diffusion du téléphone mobile, comme le souligne Nathan Eagle dans le premier chapitre « Économie et pouvoir dans le secteur africain des télécommunications », c'est le caractère déréglementé ou non du marché des télécommunications. C'est ainsi qu'en Ouganda, où la concurrence est vive, les prix sont bas ; tandis qu'en Éthiopie, où le marché encore très régulé et la concurrence inexistante, le prix des appels demeure élevé.

Ce n'est pas la technologie en elle-même qui conduit au changement social. Pour que le changement ait lieu, il faut que la technologie soit appropriée et ancrée dans la connaissance locale. Ce sont les individus qui décident pourquoi et comment utiliser une certaine technologie, et ce sont eux qui l'adaptent en fonction du contexte politique et socio-économique dans lequel ils évoluent. Comme nous le verrons à travers les études de cas présentées dans ce livre, les innovations locales et les usages non-instrumentaux du mobile, qui prêtent au téléphone une fonction inattendue allant bien au-delà de sa définition technologique et tâchant de contour-

[1] Au vu des différences, certes souvent marginales, entre les chiffres et les pourcentages existant, la collection d'informations précises et récentes concernant la téléphonie mobile en Afrique demeure soumise à des incertitudes. Fin 2007, on recensait 280,7 millions d'abonnés en Afrique, ce qui équivalait à un taux de pénétration de 30,4% (contre 50 millions d'abonnés et un taux de pénétration de 10% en 2002). Cette croissance devrait permettre d'atteindre en 2012 les 580 millions d'abonnés, pour un taux de pénétration de 95%. (<http://whiteafrican.com/2008/08/01/2007-african-mobile-phone-statistics> consulté le 15 mai 2009)

[2] (2008) 'African mobile subscribers surpass North America', Textually, <http://www.textually.org/textually/archives/2008/05/019983.htm>, consulté le 15 mai 2009.

[3] Hash (2008) '2007 mobile phone statistics', White African, <http://whiteafrican.com/2008/08/01/2007-african-mobile-phone-statistics/>, consulté le 15 mai 2009.

[4] Hash (2009) 'Mobile telephony access and usage in Africa', White African, <http://whiteafrican.com/wp-content/uploads/2009/04/researchictafrica-ictd2009.pdf>, consulté le 27 mai 2009.

ner les structures traditionnelles du pouvoir, sont nombreux. Pour Firoze Manji, ce processus doit être ramené à la volonté de personnes ordinaires à prendre en main leur existence, et non à un changement impulsé par la technologie en elle-même :

« En réalité le changement social n'est pas impulsé par les technologies, mais par des individus ordinaires capables d'exercer une autorité sur leur propre expérience et acquiesçant, par des actions communes, le courage de déterminer leur propre avenir. »⁵

Si le téléphone mobile constitue un vecteur aussi dynamique de changement social, c'est que sa panoplie unique de fonctionnalités réelles et potentielles fait de lui un outil extrêmement polyvalent. C'est à Erik Hersman, auteur de l'un des principaux blogs sur la révolution des technologies mobiles et du web en Afrique (*White African and the Africa Network : an Idea*, par Erik Hersman), que l'on doit la phrase « Si ça marche en Afrique, ça marchera partout », référence aux nombreuses idées, projets et personnes innovantes de l'Afrique⁶. Les activistes et les groupes militants ont eux aussi choisi de mettre à profit les téléphones portables – et leurs fonctions SMS et vidéo – pour mobiliser, soutenir, sensibiliser, alimenter des réseaux sociaux, faire du journalisme citoyen ou du « crowdsourcing »⁷. Les campagnes d'action peuvent être courtes ou menées sur le long terme et planifiées à l'avance, mais bien souvent elles sont le fruit d'une réaction spontanée à un événement.

En Égypte, par exemple, des militants ont envoyé des SMS et capté des vidéos avec leurs téléphones portables pour se mobiliser et pour dénoncer la torture pratiquée par les forces de police. Une vidéo particulièrement choquante montrait un jeune garçon de 13 ans, Mohammed Mamdouh Abdel Aziz, en train de se faire torturer par des policiers. En s'appuyant sur ces vidéos et leurs témoignages, les activistes ont pu rendre plus crédible leur combat contre la torture en Égypte.¹⁰

Toutefois, les SMS ou les téléphones mobiles en général ne représentent pas toujours le moyen de communication le plus efficace et le plus approprié. Dans une situation d'urgence, il est beaucoup plus rapide de passer un appel que de rédiger un SMS, comme le souligne Bukeni Waruzi dans le Chapitre sur l'usage des téléphones portables en République Démocratique du Congo (voir Chapitre 11). Dans un autre exemple, les membres du UmNyango Project se sont rendus compte que les femmes préféraient témoigner de violences domestiques de vive voix plutôt que par téléphone (voir chapitre 6).

La diversité des exemples doit être rapportée au contexte des infrastructures locales, qui affectent l'usage possible des technologies tout en inspirant en même temps des innovations – technologiques ou non – permettant de contourner certaines de ces contraintes. En effet, le développement de la téléphonie mobile s'est accompagné d'une extraordinaire croissance du secteur informel, soutenue par les petits entrepreneurs qui vendent des crédits de communication, des chargeurs, et qui chargent, recyclent et réparent des téléphones, ne laissant rien partir au rebut¹¹.

L'objectif de cet ouvrage est d'étudier les nombreuses initiatives innovantes mises en œuvre par les groupes militants et les tenants du changement social dans l'Afrique tout entière, et la façon dont les téléphones portables ont été cooptés comme outil majeur de ce processus. Les recherches que j'ai moi-même effectuées en compilant les chapitres de cet ouvrage m'ont amené à me poser un certain nombre de questions au sujet du contexte technologique africain. Par exemple, qui est un usager, et qui est un propriétaire ? Dans quelle mesure ces innovations et ces projets

[5] Manji, F. (2008) 'Mobile activism, mobile hype', *Gender and Media Diversity Journal*, n°4, janvier, pp. 125–32, http://www.genderlinks.org.za/page.php?p_id=398, consulté le 14 septembre 2009.

[6] Hash (2008) 'If it works in Africa, it will work anywhere', *White African*, <http://whiteafrican.com/2008/09/26/if-it-works-in-africa-it-will-work-anywhere/>, consulté le 15 mai 2009.

[7] *Crowdsourcing* (aussi appelé "approvisionnement par la foule") : Lors d'une crise, lorsque des citoyens travaillent à l'élaboration d'un rapport collectif alimenté par des informations en temps réel sur la situation dans telle région, on peut parler de journalisme citoyen par *crowdsourcing*.

[8] Tactical Tech 'Exposing police torture with mobile phone video', *Tactical Technology Collective*, <http://www.mobiles.tacticaltech.org/Exposingpolicetorturewithmobilephonevideo>, consulté le 15 mai 2009.

[9] Banks, K. (2008) 'Build it Kenny, and they will come... Mobile telephony and the entrepreneur', <http://www.kiwanja.net/blog/2008/10/mobile-telephony-and-the-entrepreneur/>, consulté le 27 mai 2009.

[10] Nthateng, M. (2008) 'Mobiles for development or poverty', *Mobile Active*, <http://www.mobileactive08.org/node/954>, consulté le 4 juin 2009.

[11] Hari, J. (2008) 'How we fuel Africa's bloodiest war', *Independent*, 30 octobre

déconstruisent-ils les hiérarchies traditionnelles et capitalistes ? En quoi les activistes ont-ils été capables d'utiliser les technologies de manière à avoir un réel impact sur le processus de changement ? Est-ce que l'accès au téléphone portable et son usage dans le sens du changement social ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan ? Les technologies mobilisées en faveur du changement et de l'autonomisation des communautés, qui permettent de diffuser des informations sur les violations des droits de l'homme et les fraudes électorales, et qui redonnent une place forte aux femmes, permettent-elles réellement des changements durables ? Compte tenu du rôle majeur que jouent les femmes dans le développement, en particulier dans les zones rurales, et de leur manque généralisé de revenus, quel type de ressource représente pour elles le téléphone mobile ? Il est apparu clairement, au cours de discussions avec des femmes nigérianes, que l'achat de crédit de communication est considéré comme une priorité, mais que ce temps de parole est toutefois utilisé avec une grande prudence. Les principaux griefs sont le prix trop élevé des appels et la mauvaise qualité d'écoute, ce qui pousse de nombreuses personnes à vouloir posséder plusieurs téléphones avec différents opérateurs, et donc par une dépense supplémentaire. Dans le même temps, comme le souligne Christiana Charles-Iyoha dans le Chapitre 9, le fort taux de pauvreté qui prévaut parmi les femmes compromet leur rôle dans le processus de développement et de transformation socio-économique, car il les empêche d'acquérir un téléphone, tandis que leur statut inférieur au sein de la famille limite même souvent leur accès au téléphone partagé par le ménage.

L'autre contrainte qui pèse particulièrement sur les femmes, du fait de leur extrême pauvreté, est l'accès limité à l'électricité, qui oblige les consommateurs à posséder deux téléphones. Néanmoins, au moins un rapport sur le sujet a conclu à l'absence de différences entre hommes et femmes concernant l'usage des téléphones mobiles, et dans certaines situations, en fait, l'usage du téléphone mobile réduit l'isolement des femmes et favorise la création d'emplois, comme vendeuses de crédit de communication et autres produits connexes¹².

Il serait malhonnête de parler de téléphonie mobile en général, et en particulier dans le contexte africain, sans faire mention de l'exploitation du coltan, une composante essentielle du processus de fabrication des téléphones. Dans un article publié dans le journal britannique *The Independent*, Johann Hari établit un lien direct entre la hausse du taux de mortalité et l'exploitation minière du coltan dans la province du Kivu en République Démocratique du Congo (RDC), mettant en cause l'implication des firmes Anglo-America, Standard Chartered Bank, De Beers, et plus d'une centaine d'autres [13]. Nous devons donc être conscients, lorsqu'on nous parle d'un développement spectaculaire de la téléphonie mobile sur le continent, des coûts en termes de vies humaines et de violations des droits de l'homme liés à l'exploitation du coltan.

Les projets présentés dans cet ouvrage dépendent de financeurs extérieurs et, bien souvent, sont soutenus par des prestataires de services commerciaux transnationaux. En finançant de tels projets basés sur la téléphonie mobile, ces entreprises espèrent que les nouveaux usagers ainsi créés souhaiteront également utiliser leur téléphone portable à des fins personnelles, compensant ainsi la dépense initiale. Mais si le prix des appels et des combinés demeure trop élevé, ceci pourrait ne jamais arriver, ou seulement dans une faible mesure. Nous devons enfin aborder la question de la technologie avec toute la prudence requise, pour éviter certains écueils. Si l'on néglige par exemple les formes traditionnelles de communication et les méthodes d'organisation autochtones, les populations - et en particulier les femmes - pourraient se retrouver dans une situation pire qu'auparavant en termes de capacités de communication.

[12] Hash (2007) 'Why the internet matters in Africa', White African, <http://whiteafrican.com/2007/12/31/why-the-internet-matters-in-africa/>, consulté le 28 septembre 2009.

[13] Hersman, E. 'Mashups and activism', <http://tinyurl.com/nnu2cx>, consulté le 23 juin 2009. Un mashup (ou application composite) est une application qui combine du contenu provenant de deux ou plusieurs applications différentes, dans le but de créer une expérience nouvelle. Les contenus ainsi superposés peuvent être de différents types : des cartes (Google, Yahoo, NASA), des images, des vidéos, du contenu sonore, des données SMS, du contenu Twitter (plateforme de micro-blogging), des informations personnelles, et, en définitive, n'importe quel type de contenu.

La récupération des semences traditionnelles est-elle possible ?

Anna Maina

L'histoire du village de Kathulumbi au Kenya

Les habitants du village de Kathulumbi au Kenya sont en train de construire une banque de semences pour renforcer la biodiversité et l'accès à des variétés non contaminées. Les cultures traditionnelles comme le manioc et le mil ont été largement remplacées par des cultures de maïs génétiquement modifiés accessible à bas prix. En préservant les semences de variétés traditionnelles, les villageois de Kathulumbi veulent sauvegarder ces cultures abordables, durables et plus nutritives que leurs homologues génétiquement modifiés.

À l'heure où le soleil se lève en cette matinée de début février, Mumo saute de son lit pour préparer le petit déjeuner familial, une bouillie de mil. Elle et sa famille apprécient le porridge au petit déjeuner, car il remplit l'estomac et leur permet ainsi de tenir toute la journée sans déjeuner. De temps en temps, ils agrémentent leur bouillie avec des patates douces ou du manioc, mais ceux-ci sont difficiles à trouver ces jours-ci. Le pain est devenu très cher, et Mumo dit qu'elle ne peut pas se le permettre pour le petit déjeuner. Même le mil, qui vient de loin, là où certains agriculteurs continuent à le cultiver, est parfois trop coûteux.

Mumo et ses cinq enfants vivent dans le village de Kathulumbi, à environ 100 kilomètres de la ville de Machakos, dans la partie orientale du Kenya. Elle est veuve depuis peu et a été forcée de revenir vivre sur le lopin de terre familial car elle ne pouvait plus payer son loyer dans la ville de Machakos, où elle enseignait dans une école primaire.

Cultures traditionnelles en déclin

Mumo fait principalement pousser du maïs sur sa parcelle d'un quart d'acre, parce que c'est la céréale de base pour préparer l'ugali, ou sima comme certains l'appellent au Kenya. Elle se souvient que lorsqu'elle était jeune, les gens cultivaient davantage les tubercules et cultures traditionnelles comme l'igname, le manioc, le millet et les patates douces. Mais les choses semblent avoir changé avec la modernisation. Est-ce la raison pour laquelle les gens ne sont plus en bonne santé et souffrent de nombreuses maladies ? Même les jeunes enfants sont atteints de diabète.

Lorsque « Madame Mumo », comme l'appelait ses élèves, est revenue à Kathulumbi, elle a découvert l'existence d'un groupe au sein de sa communauté appelé Comité de Développement Communautaire de la Banque de Semences de Kathulumbi (Ka-



L'auteure

Anna Maina travaille pour African biodiversity network – Réseau africain sur la biodiversité

Traduction de l'anglais par Charlotte Berthou

Octobre 2010



thulumbi Seed Bank Community Development Committee). Le chef local, Maleve, l'a alors pressée de se joindre au groupe et de soutenir son développement.

Partenaires dans la biodiversité

Le Comité de Développement Communautaire de la Banque de Semences de Kathulumbi travaille en étroite collaboration avec l'INADES au Kenya. L'INADES est un membre actif du Réseau africain pour la biodiversité (ABN). L'ABN est quant à lui un réseau d'organisations africaines qui travaillent dans 12 pays, et cherche à relancer la biodiversité et les savoirs associés depuis la base, main dans la main avec les communautés locales.

Selon l'ABN les connaissances écologiques traditionnelles détenues par les communautés africaines sont cruciales pour assurer la résilience à long terme des forêts et des écosystèmes du continent, mais aussi la sécurité alimentaire et la dignité de ces communautés. L'ABN soutient la Coalition Kenyane pour la biodiversité (KBioC), un consortium comptant plus de 65 organisations paysannes, des réseaux travaillant sur le bien-être animal, des associations de consommateurs, des organisations confessionnelles et des groupes communautaires. Les membres sont des acteurs de l'environnement, l'agriculture et la biodiversité.

Les semences magiques de maïs sèment le trouble

Pourquoi une banque de semences ? La communauté de Kathulumbi s'est rendue compte que depuis l'introduction de semences de variétés modernes par des entreprises de Nairobi, la production alimentaire a diminué. Les membres plus âgés du groupe se souviennent des représentants bien habillés des entreprises multinationales venus au village, qui leurs avaient présenté les «semences magiques de maïs » qui devaient produire plus que les variétés locales autochtones. Ces « semences magiques de maïs » leur avaient été fournies avec des engrais et des pesticides.

Les premières saisons, les rendements avaient effectivement augmenté, incitant plus de gens à consacrer davantage de leurs terres à la production de maïs. Cependant, avec le temps, les sols ont eu besoin de plus d'engrais et de plus de pesticides pour lutter contre les ravageurs comme la pyrale du maïs. Lors de pluies tardives ou insuffisantes, la situation est pire encore, car la récolte de maïs est alors perdue avant maturité. Auparavant, les agriculteurs conservaient une partie de leurs semences pour les semer la saison d'après, mais avec ces semences modernes, ils doivent en racheter à chaque semis dans les magasins agrovétérinaires locaux, sinon les rendements sont compromis.

Le conseiller agricole local a appelé ces semences des « hybrides ». Il a même été question d'organismes génétiquement modifiés. Avec le soutien de KBioC, quelques-unes de ces semences vendues dans les magasins agrovétérinaires ont été testées, et il a été constaté qu'elles étaient contaminées par des OGM. Pour aggraver les choses, le maïs récolté a commencé à développer les aflatoxines, qui peuvent être toxiques s'elles sont consommées.

Construire la banque de semences

La communauté courait à sa perte. Les anciens ont alors tenu une réunion spéciale pour discuter des enjeux de sécurité alimentaire auxquels ils étaient confrontés.



© D.R.

Ils ont discuté et ont réalisé que la plus grande erreur qu'ils avaient faite était d'oublier leurs aliments locaux et traditionnels. Il y a un dicton populaire swahili qui dit : « Usiache mbachao kwa msala upitao », ce qui signifie « Ne laisse pas ce que tu as dans ta main pour un nuage qui passe ». Les anciens ont décidé de prendre

l'initiative de relancer et régénérer les semences de variétés locales, qui avaient résisté à l'épreuve du temps.

Le rôle des femmes dans la récupération des semences de variétés locales a été considéré comme essentiel pour assurer l'autosuffisance alimentaire de la communauté Kathulumbi. Les femmes âgées ont été chargées de transmettre ces compétences aux femmes plus jeunes et aux professionnelles comme Mumo. Le système des semences traditionnelles n'est pas uniquement centré sur le rendement, mais englobe également une série d'aspects culturels. Une semence par exemple peut être choisie en vue de cérémonies spéciales, comme la fabrication de bière de mil pour les mariages. Des semences différentes ont également été sélectionnées pour les différentes saisons. En période de sécheresse, les semences les plus robustes sont plantées. Il y a aussi toute une variété de plantes cultivées, et pas seulement le maïs. Le manioc, l'igname et le mil sont des cultures résistantes qui sont complétées par d'autres.

Mumo dit qu'elle est heureuse d'avoir rejoint le Comité dans ses efforts pour faire revivre et pour récupérer les semences de variétés traditionnelles. Avec le soutien de l'organisation Arid Lands Resource Management Project (Projet sur la Gestion des Ressources en Terres Arides), un bâtiment a été construit pour la banque de semences communautaire, et les gens ont été encouragés à venir inscrire et partager des variétés qui avaient presque disparues.

Maintenant, les agriculteurs de la communauté n'ont plus à acheter leurs semences à chaque nouvelle saison, puisque les variétés locales peuvent être sélectionnées et replantées sans perte de productivité. Les enfants ne souffrent plus de malnutrition et d'un manque d'alimentation équilibrée. Ils mangent maintenant des repas sains.

L'année 2010 a été exceptionnelle avec des pluies suffisantes, mais, en février, le gouvernement kenyan a approuvé l'importation de plus de 280 000 tonnes (3,2 millions sacs de 90 kg) d'un mélange de maïs génétiquement modifié dans le pays. Ceci en dépit de la Loi kenyane sur la biosécurité de 2009, qui n'a pas encore pris effet faute de mise en œuvre des dispositions prévues.

Le chemin pour assurer la sauvegarde des semences à Kathulumbi sera encore long, et rempli d'obstacles, notamment la menace de contamination par les OGM. Les habitants de Kathulumbi veulent que leur village soit une zone de diversité de semences libre d'OGM, et ils tiennent à en être les garants. Les défis sont grands, mais ils ont commencé à les relever.

La sensibilisation : un moyen pour faire appliquer la loi d'interdiction des pratiques d'excision en Mauritanie



Muriel Carreno

L'excision : une pratique désormais interdite qui perdure

L'auteure

Muriel Carreno est une collaboratrice de Juristes solidarité

L'Association Mauritanienne du Développement de la Promotion des Droits Humains (AMPDH)

L'excision consiste en l'ablation d'une partie du clitoris et des petites lèvres. En Mauritanie, cette pratique est plus ou moins répandue dans les divers groupes communautaires (Soninké, Halpular, Maure, et Wolof). Elle a lieu le plus souvent au cours de la petite enfance (entre deux semaines et deux ans), au sein du cercle familial, en tant que rite de passage et de reconnaissance de la petite fille dans la société ou comme poids des traditions.

On estime qu'environ 100 à 140 millions de femmes ont subi une excision (principalement en Afrique). Environ deux millions de fillettes sont susceptibles de subir une telle mutilation tous les ans.

Pratiquée dans de nombreux pays, l'excision est prohibée en Mauritanie depuis que le pays a ratifié en 1989 la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle est également sanctionnée pénalement par une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans d'enfermement. Malgré cela, cette pratique perdure.

Afin de lutter et d'éliminer cette pratique traditionnelle qui comporte des risques importants pour la santé (hémorragie, infections pouvant entraîner le décès de la femme, stérilité, etc.), l'Association Mauritanienne du Développement de la Promotion des Droits Humains (AMPDH), organisation non gouvernementale de défense des droits de la femme et de l'enfant reconnue par les autorités mauritaniennes, mène une vaste campagne de sensibilisation auprès des communautés dans des zones ciblées (Elmina, Dar naim, Sebkha, Kosovo, etc.).

L'AMPDH défend au quotidien l'idée selon laquelle aucune violence, même motivée par des considérations socio-culturelles ou religieuses, ne doit être admise.

Pour cela, et dans un souci de tolérance sociale et d'emploi limité de l'autorité, l'ONG insiste sur l'importance capitale de l'éducation, de la formation, de l'information et de la sensibilisation, comme préalables à l'efficacité des mesures d'ordre juridique afin de lutter et d'éliminer les pratiques de mutilations génitales affectant la santé de la femme.

Les femmes et les jeunes-relais : un moyen de diffuser largement les messages

L'AMPDH exerce un travail d'éducation populaire en gérant le tabou social de l'excision par le biais de « femmes-relais » et de « jeunes-relais », chargés de porter le message. Ils jouent en quelque sorte un rôle de médiateurs.

L'AMPDH identifie le plus souvent onze femmes dans un quartier pour être des relais. Celles-ci reçoivent une formation. Il en est de même pour des jeunes des quartiers qui prendront à leur tour le relais pour diffuser l'information. Chaque semaine, ces femmes-relais se déplacent dans différents quartiers pour dialoguer avec les personnes pouvant jouer un rôle dans l'évolution de ces pratiques : chefs de familles, femmes, imams, exciseuses, etc.

Pour faire passer le message, ces femmes et ces jeunes-relais s'appuient sur des chiffres, notamment le nombre de femmes excisées qui meurent. Parfois, au cours des séances de sensibilisation, certaines femmes se lèvent et parlent de leurs problèmes.

Cibler les destinataires des actions de sensibilisation

Les familles

Cette sensibilisation commence au niveau de la famille : les femmes mais aussi les hommes, chefs de famille, pour qu'ils soient informés de la dangerosité de ces pratiques et n'obligent ou n'incitent pas leurs filles à se faire exciser.

Les femmes au sein des coopératives

L'AMPDH œuvre également auprès des femmes dans les coopératives de quartiers pour les sensibiliser au plus près sur les effets pervers des mutilations génitales et les préserver de leur intégrité physique.

Les Imams

Les imams sont des personnes très respectées qui ont une autorité morale sur les populations. L'AMPDH a donc décidé d'aller vers eux, pour qu'ils relaient les messages sur l'excision, expliquent qu'il ne s'agit pas d'une pratique religieuse car elle ne figure pas dans le Coran, qu'il s'agit d'une croyance mal fondée.

Beaucoup de personnes pensent par exemple que les femmes qui ne sont pas excisées ne doivent pas prier. L'AMPDH a alors recours aux imams pour que les femmes comprennent qu'il n'existe aucun livre coranique les obligeant à être excisées. Cette sensibilisation par les imams débute par un petit discours avant la prière.

Pour l'une des femmes interrogées lors d'une intervention de l'association, il est clair que l'excision n'est pas d'origine islamique. Mais elle donne lieu à une fête que les jeunes filles attendent. Elles rêvent de se faire exciser pour être les reines pendant une semaine. Il est donc encore plus difficile de les sensibiliser car elles se sentent privées de fête si l'excision n'a pas lieu.

L'objectif du travail aux côtés des imams est que l'interdiction de l'excision soit défendue par les hommes. La Mauritanie est une société patriarcale. Les hommes, en tant que chefs de famille, ont une position sociale dominante. Ce sont donc les hommes qu'il faut convaincre en priorité afin qu'ils n'imposent pas à leurs épouses

l'excision de leurs filles. Les imams doivent donc expliquer que l'excision est un « péché » afin qu'ils sachent qu'ils pourraient être punis pour ce péché.

En attendant que les politiques interviennent pour prendre des mesures pour faire respecter la loi, le travail avec les imams doit être privilégié.

Le personnel médical

D'autres actions sont entreprises auprès du personnel médical pour qu'il ne participe plus à ces mutilations. En effet, certaines excisions se pratiquent en milieu médical. Par ailleurs, la législation mauritanienne fait obligation aux soignants de dénoncer toute agression sexuelle sur mineur. Les médecins sont tenus au signalement de cas de mutilations génitales féminines. En dépit de cette législation, les signalements restent quasiment inexistantes. La préservation et la défense de l'intégrité physique des femmes, de leur santé et leur liberté est en jeu.

L'enjeu économique des pratiques d'excision

L'AMPDH intervient bien entendu également auprès des exciseuses pour les sensibiliser au fait qu'elles peuvent être responsables de graves maladies, voire même du décès des femmes qu'elles opèrent. Les exciseuses affirment elles-mêmes qu'elles ont diminué leurs pratiques.

En Mauritanie, l'excision est aussi une activité économique. Si l'on souhaite que les exciseuses cessent leurs pratiques, il faut les aider à se reconvertir dans d'autres métiers. L'AMPDH tente de les persuader d'arrêter cette activité qui est parfois leur unique source de revenus. Qui plus est, les exciseuses forment quasiment une caste. Elles se transmettent leur savoir de mère en fille et ont une position sociale symbolique de conseillère.

L'évolution des mentalités et la prise de conscience des personnes concernées est nécessaire pour permettre à cette pratique ancestrale que représente l'excision d'être éradiquée. Un important travail reste donc à fournir par l'AMPDH en matière d'éducation et de sensibilisation face aux risques que représentent les mutilations génitales. Une certaine remise en cause des pratiques traditionnelles est pour cela inévitable.

Treatment Action Campaign et l'État face au VIH/Sida en Afrique du Sud

Rebecca Hodes

Au cours des dix dernières années, écrit Rebecca Hodes, l'incapacité de l'État sud-africain à endiguer l'épidémie de plus en plus meurtrière du VIH/Sida, a fait couler des litres d'encre. Ces derniers temps, l'Afrique du Sud a subi le contrecoup de changements politiques radicaux. Le populiste et très controversé Jacob Zuma a été élu à la tête du Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir, au grand dam de ses opposants qui ont suivi de très près sa mise en examen pour viol, à l'issue de laquelle il a finalement été acquitté. En septembre 2008, le président Mbeki est destitué par l'ANC alors présidé par Zuma, et le remaniement qui s'en suit voit s'installer Barbara Hogan à la tête du ministère de la santé. Ce sont les répercussions de ces changements sur la politique en matière de santé, ainsi que les modifications qu'entraîneront les élections de l'année prochaine, qui sont explorés ici.



Pambazuka Press
PAMBAZUKA PRESS IS AN IMPRINT OF FAHAMU BOOKS

Ces dix dernières années, l'incapacité de l'État sud-africain à endiguer l'épidémie de plus en plus meurtrière du VIH/Sida, a fait couler des litres d'encre. Au début des années 2000, le président Mbeki et sa ministre de la santé Manto Tshabalala-Msimang ont suscité un tollé général en flirtant avec la théorie du déni du sida, et en refusant d'engager une politique de traitement par médicaments antirétroviraux. Pendant ces années, l'association Treatment Access Campaign (TAC, campagne d'accès au traitement) fondée en 1998 par un petit groupe d'activiste, a mené et finalement gagné la bataille pour l'accès public aux traitements antirétroviraux en Afrique du Sud.

Le TAC s'est attiré la reconnaissance mondiale pour avoir réussi à garantir un accès à des médicaments génériques peu coûteux dans le secteur public, pour avoir fait pression en faveur de l'introduction d'un programme public de thérapie préventive sur la transmission mère-enfant, et pour avoir continuellement soutenu la mise en place et le bon fonctionnement du programme national intégral de traitement contre le sida. La dernière décennie de l'histoire de l'Afrique du Sud face au sida a donc souvent été représentée comme une bataille entre des activistes militant pour la santé et le respect des droits des personnes atteintes du sida, et des dirigeants politiques récalcitrants refusant d'affronter les véritables défis posés par l'épidémie. Toutefois, les changements dans le paysage politique détaillés ci-dessous sont le signe avant-coureur d'une nouvelle ère. Les principes directeurs de la politique de l'État sur le VIH/Sida, connue sous le nom de Plan stratégique national 2007-2011, constituent à ce jour l'orientation la plus progressive relative à l'épidémie que l'on ait connu en Afrique du Sud. Et avec un

L'auteure

Rebecca Hodes est directrice de programmes, de communication et de recherche auprès du Treatment Action Campaign. (Merci à Nathan Greffen dont les précédents travaux de recherche sur le VIH en Afrique du Sud sont le fondement de cet article. Merci aussi à maître Michael Osborne pour ces précieux commentaires.)

Traduit de l'anglais
par Mathilde Baud

Décembre 2008



© D.R.

nouveau ministre aux commandes du ministère de la santé, le déploiement des traitements antirétroviraux continue bon train, quoi que non sans heurts.

Ces derniers mois, l'Afrique du Sud a subi le contrecoup de changements politiques radicaux. Le populiste et très controversé Jacob Zuma a été élu à la tête de l'ANC lors de la conférence nationale du parti en décembre 2007. La nomination de Zuma a été accueillie avec consternation par les activistes antisida ainsi que par de nombreux sud-africains, en grande partie en raison de l'accusation de viol déposée contre lui par une femme séropositive fin 2005. Si Zuma a été acquitté, le procès a néanmoins fait émerger un certain nombre de révélations troublantes.

Soutenant que le rapport sexuel était consentant, Zuma a admis qu'il avait connaissance de la séroposivité de la plaignante mais qu'il avait toutefois manqué d'utiliser un préservatif. Il a aussi expliqué qu'il avait pris une douche après avoir eu un rapport non protégé avec la plaignante, afin d'éviter la transmission du virus VIH/sida. En tant qu'ancien président du National AIDS Council (Conseil national de lutte contre le sida) et ancien dirigeant du mouvement dit « de la régénération morale », en admettant qu'il avait eu des rapports sexuels extra-maritaux non protégés avec une femme dont il connaissait le statut séropositif, Zuma a encouragé la confusion générale du public sur les risques de transmission du sida lors de rapports non protégés. Les activistes antisida et d'autres représentants de la société civile ont exprimé leur colère et leur frustration à l'égard des propos de Zuma sur le fait de prendre une douche pour réduire les risques d'infection, objectant que ces considérations insensées allaient susciter la confusion autour de l'infection du VIH et mettre à mal les avancées durement acquises de la campagne de sensibilisation sur l'épidémie auprès du grand public.

Bon nombre des commentaires émis par Zuma et ses sympathisants étaient, de surcroît, emprunts de misogynie. Les sympathisants de Zuma, venus se rassembler quotidiennement devant le tribunal, ont menacé la plaignante et ont même jeté des pierres à une autre femme qu'ils avaient prise pour la plaignante. Zuma lui-même a adopté une attitude oppressive et quasi sectaire envers les femmes, en insinuant que la tenue vestimentaire ou le passé sexuel de certaines femmes pouvaient être interprétés comme une invitation aux rapports sexuels.

L'acquittement a fait le désarroi des associations militant pour le droit des femmes et d'autres représentants de la société civile dans toute l'Afrique du Sud. Pendant ce temps, les ambitions politiques de Zuma étaient momentanément frustrées, non tant à

cause des accusations de viol que des allégations de corruption relatives à une affaire de trafic d'armes en Afrique du Sud en 1999, et de sa relation avec son ancien conseiller financier emprisonné pour fraude et corruption en juillet 2005. Le cas de l'implication de Zuma dans cette affaire de corruption est en attente de traitement et fera bientôt l'objet d'une observation procédurale devant la cour de cassation. En tant qu'actuel président de l'ANC, il est malgré tout fort probable que Zuma, s'il est blanchi ou disculpé de ses accusations de corruption, devienne le prochain président de l'Afrique du Sud. Les pronostics vont bon train quant aux futures politiques en matière de sida si Zuma venait à être élu président. Son traditionalisme opiniâtre pourrait bien déteindre sur sa façon d'orienter les programmes de lutte contre le sida. Il pourrait ainsi soutenir l'application des « tests de virginité » pour les jeunes femmes, et imposer d'autres mesures répressives d'ordre culturaliste relatives au comportement sexuel. Il pourrait également essayer de réparer les effets des remarques préjudiciables qu'il a émises lors de son procès pour viol, et se distancier de la position discréditée de Mbeki sur le sida en promouvant une politique plus progressiste sur la prise en charge intégrale des malades du sida, et en particulier sur les traitements antirétroviraux dans le contexte de l'intensification des programmes de traitements antirétroviraux en Afrique du Sud.

En septembre 2008 le président Mbeki est destitué par l'ANC présidé par Zuma. Ce limogeage survient à la suite d'une rumeur selon laquelle les poursuites judiciaires engagées contre Zuma auraient été instiguées par Mbeki, désireux de mettre Zuma sur la touche. Kgalema Mothlanthe, un incondicional de l'ANC qui entretient de solides relations avec les syndicats, a été nommé président intérimaire jusqu'aux élections de l'année prochaine, pour lesquelles Zuma est donné largement favori.

Le remaniement ministériel a été l'une des conséquences indirectes de l'éviction de Mbeki. Certains ministres ont démissionné par solidarité avec le président destitué. Parmi ceux qui sont restés figurait la ministre de la santé Tshabalala-Msimang. Connue sous le sobriquet de « Docteur Betterave », un surnom pour tourner en ridicule celle qui affirmait de manière réitérée qu'une alimentation saine et un traitement par la médecine traditionnelle pouvaient constituer des traitements appropriés pour guérir du sida, Tshabalala-Msimang a été réaffectée par le président Motlanthe au bureau de la présidence. C'est Barbara Hogan qui a été nommée pour la remplacer à son poste de ministre de la santé, un changement qui a été allègrement accueilli par les activistes du TAC et par d'autres organisations phares de la société civile.

Membre de longue date du Congrès national africain, Hogan a passé presque dix ans en prison pour son activité anti-apartheid. Éluë au Parlement lors des premières élections démocratiques d'Afrique du Sud en 1994, elle rejoint ensuite la commission parlementaire des finances qu'elle préside pendant cinq ans jusqu'à ce que le président Mbeki ne la démette de ses fonctions, prétendument en raison de son opposition affichée aux positions du président sur le sida. Hogan était l'un des rares membres du Parlement à critiquer ouvertement la politique du déni du président Mbeki sur le sida, ainsi que l'échec de la ministre de la santé Tshabalala-Msimang à soutenir le programme public d'expansion des traitements antirétroviraux. Hogan est connue pour son combat en faveur de la transparence des finances et des décisions politiques au sein des structures gouvernementales. Ces qualités se révéleront particulièrement utiles à la restauration du ministère de la santé, réputé pour son manque de responsabilité et de communication financières, comme en témoignent les dépenses excédentaires de 450 millions de ZAR enregistrées la dernière année financière. Les détails de cette sortie excédentaire demeurent flous en raison du manque de communication publique sur les dépenses qui a jusqu'ici caractérisé le fonctionnement du ministère.

Le manque de transparence qui entoure les dépenses du ministère de la santé est largement imputable à la flagrante mauvaise gestion du ministère sous la direction de Tshabalala-Msimang. Mais peut être plus graves encore que ce manque de gestion fiscale cohérente, ce sont les défaillances structurelles qui caractérisent le secteur sanitaire, qui ont été négligées par Tshabalala-Msimang pendant les neuf années de son mandat désastreux.

Le système de santé en Afrique du Sud, comme dans la plupart des pays du continent, est paralysé par une pénurie de docteurs et d'infirmières. En 2006, l'Union africaine estimait que les pays à faible revenu subventionnaient les pays à revenu élevé à hauteur de 500 millions de ZAR par an, à cause de leur déficit en personnel médical. En 2007, l'Organisation mondiale de la santé estimait que l'Afrique du Sud représentait 25 % de la charge mondiale de morbidité, mais ne comptait que 2 % du personnel sanitaire mondial. Cela fait longtemps que des associations comme la South African Medical Association, Médecins Sans Frontières (MSF) et la Democratic Nurses Organisation of South Africa (Denosa) pointent du doigt ce manque cruel de personnel de santé en Afrique du Sud.

La pénurie de compétences, les écarts de qualité entre les centres sanitaires urbains et ruraux, et le manque endémique de ressources dans le secteur public de la santé, sont autant de handicaps hérités des politiques publiques du régime de l'apartheid qui s'est attaché à concentrer les ressources dans les provinces les plus riches et en particulier dans les zones urbaines. Mais la pénurie de qualifications a été aggravée par l'incapacité de Tshabalala-Msimang à adopter des mesures pour faire face à la crise. Ce déficit remonte en effet en 2001, date à laquelle il avait été identifié comme l'« obstacle majeur » au bon fonctionnement du secteur de la santé. La loi de 2003 sur la santé nationale exhortait le ministère à développer un plan stratégique pour résoudre le problème de la fuite des médecins, des infirmières et des pharmaciens vers les pays riches où les salaires étaient plus lucratifs et les conditions de travail moins oppressantes. Entre 1989 et 1997, ce sont 80 000 travailleurs sanitaires qui ont émigré, et en 2003 on recensait environ 30 000 postes vacants dans le secteur public de la santé.

En 2005, le secteur sanitaire faisait face à un manque critique de docteurs et d'infirmières et affichait des taux de vacance de postes prodigieusement élevés dans les hôpitaux et les cliniques. Mais en dépit des promesses du ministère de la santé d'adopter un plan national en matière de ressources humaines pour répondre à la crise de la pénurie du personnel de santé, son application a été retardée, ce qui a conduit la secrétaire générale de la Denosa à remarquer que « Le jour où ils [les membres du gouvernement] seront prêts à négocier avec nous, il pourrait bien ne plus y avoir aucune infirmière dans le secteur public ». Peu de temps après son accession au poste de ministre de la santé en septembre 2008, Hogan a expliqué que sa première priorité serait de remonter le morale des membres du personnel soignant, afin d'encourager les médecins et les infirmiers/-ières à ne pas quitter leurs fonctions, pour contribuer à combler le déficit critique de compétences. Dans le discours mémorable qu'elle a prononcé à l'occasion de la conférence sur la recherche de vaccins contre le sida à Cape Town le 13 octobre 2008, Hogan déclarait : « Nous connaissons le lien de causalité entre le VIH et le sida. Le VIH et le sida sont l'un des plus importants sujets de recherche du secteur médical. » Ces propos ont eu un large retentissement dans la presse locale et internationale en ce qu'ils sont l'expression d'un changement par rapport aux années d'atermoiements au sujet des causes et des meilleurs traitements pour vaincre le VIH, sous Mbeki et Tshabalala-Msimang.

Plus de deux millions de sud-africains sont morts du sida sous la présidence de Thabo Mbeki. Une étude récente publiée par l'école de santé publique de Harvard affirme que 330 000 vies auraient pu être épargnées si Mbeki et sa ministre de la santé avaient mis en œuvre les moyens de traitements nécessaires à la lutte contre le virus, et notamment les traitements antirétroviraux ainsi que les programmes de prévention contre la transmission de la mère à l'enfant. Mais au lieu de ça, Mbeki et sa ministre, en s'engageant dans la voie du déni, ont mis à mal la gouvernance scientifique de la médecine. Et bien d'autres personnes encore auraient péri s'il n'y avait pas eu les militants du TAC, qui ont fait pression pour que la Cour constitutionnelle émette une ordonnance obligeant Mbeki et Tshabalala-Msimang à appliquer un programme de traitement relatif au VIH/sida comprenant un programme de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, et l'accès aux traitements antirétroviraux.

Le redéploiement et le décrochage politique de Tshabalala-Msimang, ainsi que l'institution du ministre Hogan ont témoigné de l'intensification des changements à l'œuvre dans le domaine des politiques sur le sida. L'opposition de plus en plus virulente contre les obstacles dressés par les politiciens haut-placés à la généralisation du traitement antirétroviral, et contre les défenseurs des remèdes traditionnels et des compléments alimentaires, est entrée sur la scène publique mi 2007, lorsque le président député Phumzile Mlambo-Ngcuka et le ministre adjoint à la santé Nozizwe Madlala-Routledge ont mené une contre offensive en lançant le Plan national stratégique relatif au VIH/sida et aux maladies sexuellement transmissibles, de 2007 à 2011. Ce plan a littéralement refondé les orientations de l'État en matière de traitement du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, et a rassemblé sous la même bannière la société civile, les membres du corps médical et d'autres parties concernées. Pour la première fois depuis des années, le gouvernement et les activistes ont fait front commun sur la question du VIH/sida, et ont commencé à travailler en collaboration au développement de programmes sanitaires clefs concernant l'éducation, la prévention et le traitement du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles.

Si ces changements sont effectivement applaudis, l'heure n'est cependant pas encore à la célébration. La position de la ministre Hogan n'est assurée que jusqu'aux prochaines élections, prévues au début de l'année prochaine. Tandis que les poursuites à l'encontre de Zuma suivent leur cours sur les bancs du tribunal, les analystes ne peuvent que spéculer quant au maintien ou non de la position de Hogan lorsque, comme on s'y attend, Zuma reprendra les rênes du pouvoir à l'issue de l'élection.

Le parti au pouvoir de l'ANC est divisé, et un nouveau parti a émergé sous la direction d'anciens leaders syndicalistes ou de l'ANC déçus par le limogeage soudain de Mbeki et peu favorables à la perspective d'être gouvernés par Zuma. Le nom de ce parti, le COPE (le Congrès du Peuple), est disputé par l'ANC qui en revendique la paternité, l'appellation se référant aux activités anti-apartheid des années 50.

Hogan doit faire face à une série de défis majeurs : la réalisation des objectifs de traitement et de prévention visés par le Plan national stratégique relatif au VIH/sida, l'intégration de traitements contre la tuberculose et le VIH, le développement d'un plan de ressources humaines réalisable pour les travailleurs de la santé, et la réparation des effets dévastateurs de la politique de déni du sida que lui laisse son prédécesseur. Les membres de la TAC feront tout ce qui est en leur possible pour soutenir la ministre et le ministre de la santé dans la résolution de ces défis.

Mali : Retour sur le Forum des Peuples de Fana

David Eloy – Anne Marchand – Véronique Rigot

ALTERMONDES

Du 6 au 9 juillet 2005, au moment même où les chefs d'Etat du G8 se réunissaient à Gleneagles en Ecosse, c'est au Mali que se déroulait le IVe Forum des peuples. Une initiative originale qui témoigne de l'affirmation d'un mouvement altermondialiste... et populaire.

Auteurs

David Eloy (Altermondes),
Anne Marchand (Attac France)
et Véronique Rigot (CNCD)

Article extrait de L'Afrique
reprend l'initiative, *Altermondes*
Hors Série n°1.

2005

L'an dernier, ce fut à Kita, « ville du rail », que le Forum des peuples installa son campement pour quelques jours, histoire de dénoncer la privatisation du chemin de fer. Cette année, c'est Fana, « capitale malienne du coton », qui fut choisie. Manière pour les organisateurs d'exprimer la vive opposition des populations à la privatisation de la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) programmée pour 2008. Depuis quatre ans, ce contre-sommet africain au G8 se veut itinérant, à travers les régions du Mali, à la rencontre des populations les plus touchées par les politiques libérales promues par le G8 et les institutions internationales, les moins informées également.

Au plus près des réalités

« Près de 80% de la population du Mali vit en zones rurales, rappelle Samba Ibrahima Tembely, secrétaire permanent de la CAD Mali. *Le débat ne peut être constructif s'il n'est pas mené avec les premiers concernés ; il faut donc sortir des capitales et de leurs grands hôtels et se confronter aux réalités et au quotidien du plus grand nombre.* » Un choix politique qui n'est pas sans rendre parfois périlleuse l'organisation logistique. Un orage qui se mêle de la partie, et c'est un fragile équilibre qui peut être remis en cause : les containers d'eau potable empêchés de parvenir à destination, embourbés, les chapiteaux abritant les débats emportés par le vent, les matelas humides... Mais un choix politique déterminé et qui semble répondre aux attentes d'une part grandissante de la population.

Pas moins de 1500 personnes (deux fois plus que l'année précédente) ont ainsi participé à ces 4 jours d'échanges et de débats, venues des pays voisins mais surtout des proches zones rurales. Comme nous le rappelle ce cultivateur, participant à son premier forum : « *Ce n'est pas parce que nous sommes analphabètes que vous devez rester à Bamako et ne pas nous transmettre les informations en votre possession. Informez-nous et nous serons avec vous !* ». Et, face aux intellectuels, professeurs, chercheurs... qui ont fait le voyage, l'intimidation n'est pas au rendez-vous.

Sujet sensibles

Au contraire, dans toutes les conférences et ateliers du forum, passés les exposés introductifs, le public mène la danse, s'empare de la parole, voire la confisque. Et chacun témoigne de son vécu, partage ses expériences, avant de confronter ses analyses et ses propositions.



© D.R.

Au programme de ce forum, des questions éminemment sensibles pour le plus grand nombre et, surtout, celui de la privatisation de la CMDT qui insécurise tous les acteurs d'une filière faisant vivre la majeure partie de la population. « *Parce que notre vie commence par le coton et qu'elle finit par le coton* », explique Kefa Diarra, un cotonculteur de la région. Autres questions en exergue, l'introduction des OGM, les privatisations des services sociaux de base, la corruption des pouvoirs en place, l'avenir de l'Afrique, le contexte régional, le combat toujours d'actualité pour l'annulation de la dette, la question des accords de partenariat économique... Un programme touffu qui n'a guère laissé de temps à l'improvisation. Et, ignoré des thèmes comme le sida qui, pourtant, vu d'Europe, paraît hypothéquer gravement l'avenir du continent. On pourra également regretter le trop peu de place accordée aux femmes parmi les intervenants et les thématiques abordées.

Mais un programme qui a incontestablement redonné du souffle à tous les participants. Et c'est par une grande marche dans les rues de Fana et la remise de 5000 signatures contre la privatisation du coton et l'introduction des OGM au maire de la ville que s'est achevée cette IVe édition. Déjà, les autorités de Kati et celles de Gao ont proposé leur candidature pour accueillir le prochain Forum des peuples.

Nairobi : la flamme d'Afrique

Bernard Dreano

ALTERMONDES

A en croire la presse française, le résultat du Forum social mondial de Nairobi est mitigé. Ce demi échec serait le symptôme d'une maladie de langueur du mouvement altermondialiste. Ce jugement est, à bien des égards, erroné et surtout ne permet pas de comprendre la signification de Nairobi, les avancées et les limites du mouvement altermondialiste.

L'auteur

Bernard Dreano est membre de l'Assemblée européenne des citoyens et du Cedetim. Article extrait de *Quand l'Afrique bouscule les forums sociaux*. *Altermondes* n°9

Mars 2007

Ce n'était pas tout à fait la première fois que le Forum social mondial (FSM) se retrouvait en Afrique subsaharienne. En 2006, le Forum était « polycentrique », avec trois rencontres à Caracas (Venezuela), Karachi (Pakistan) et Bamako (Mali). Malgré d'énormes difficultés, ce dernier, dans la capitale malienne, peut être considéré comme une réussite. Bamako a été un lieu de convergence des militants des sociétés civiles d'Afrique de l'Ouest (et au-delà), à une échelle nouvelle pour la région. Et les contradictions au sein même de ce Forum, entre ONG du Nord et mouvements du Sud et à l'intérieur même des mouvements du Sud, ont été sources de fructueux débats ou remises en question. Nairobi, un an plus tard, doit d'abord être analysé à partir de là, à partir de la situation de l'Afrique, de la dynamique des mouvements africains et de leur contribution au mouvement mondial.

Un succès africain

De ce point de vue, Nairobi 2007 est un pas en avant. Des milliers de militants africains, du Sénégal à l'Afrique du Sud, sont parvenus à rejoindre la capitale kenyane. N'oublions pas que pour un Africain issu des classes qui fréquentent le FSM (nous ne parlons pas des habitants des bidonvilles), l'effort financier est de 15 à 20 fois supérieur, en terme de pouvoir d'achat, à celui d'un Européen ! Aux difficultés de transports sur le continent (supposant souvent des transits par Paris ou Londres), se sont ajoutés les problèmes de visas et de blocages politiques. Ainsi Brice Makosso et Christian Mounzeo, militants contre la corruption pétrolière au Congo Brazzaville ont été empêchés de sortir de leur pays par le dictateur Sassou Nguesso. Dans de pareilles conditions, réunir tant de monde est une réussite historique – même si c'est moins que les rêves un peu fous de certains organisateurs [ndlr : qui prévoyaient jusque 100000 participants]. Anglophones, francophones, lusophones ensemble, comme en témoignait le journal du forum African Flame - écrit évidemment aussi en Swahili, cela ne s'était tout simplement jamais vu ! Un succès africain qui n'est pas que quantitatif, si l'on en juge par la qualité de certains ateliers comme ceux sur la dette, qui ont débouché sur un appel à une semaine mondiale d'action du 14 au 21 octobre 2007¹. Les questions d'écologie et de développement ont été sérieusement traitées au pays de Wangari Maathai, la militante kenyane de la lutte contre la déforestation². Les luttes des femmes étaient partout présentes. Sans oublier la lutte contre le sida, le problème de l'eau, le rôle des collectivités locales – quelques mois après Africités, le sommet africain des collectivités locales³ -, autant de thèmes d'échanges d'expériences et de propositions. Par contre, malgré les présentations de quelques initiatives locales intéressantes, la question des guerres en Afrique était très peu traitée, dans un pays pourtant voisin de la Somalie,

1 Déclaration sur la dette, Forum social de Nairobi, Kenya, 24 janvier 2007, consultable sur les sites www.liberationafrique.org et www.cadtm.org

2 Le Green Belt Movement, créé en 1977, a valu à Wangari Maathai le prix Nobel de la Paix en 2004 (www.greenbeltmovement.org)

3 Lire le compte rendu d'Africités sur le site de l'AITEC : www.reseau-ipam.org/article...



© SKASUGA

du Rwanda et de la République démocratique du Congo, et pas très loin du Darfour ! Ou alors cette question n'était vue que du point de vue « global », de l'implication américaine éventuelle, de dénonciations plus rituelles qu'efficaces quant à la manière de lutter pour la paix sur le terrain...

Reflét kenyan

La participation kenyane est restée toutefois relativement limitée, assurée principalement par les ONG chrétiennes. Les prix d'entrée excluant l'accès des plus pauvres et la « marchandisation »⁴ du Forum posaient problème. Cela a provoqué de nombreuses actions, notamment de la part des No Vox, le réseau international de mouvements de lutte des sans droit, sans toit et mal logé, sans revenu et sans emploi, sans papier et sans terre, pour laisser entrer les laissés pour compte ou pour dénoncer la corruption - le restaurant le mieux situé sur le site du forum appartenait au très corrompu Ministre de l'Intérieur ! Ces contradictions reflètent l'état de la société civile kenyane, un pays dominé par le néolibéralisme et empoisonné par la corruption, ce qui provoque la révolte d'une partie de la jeunesse. L'importance et la visibilité des organisations chrétiennes ont été une autre caractéristique de ce forum. Nous n'avons pas eu droit à la venue de Caroline Fourest, la plumitive de Charlie Hebdo, qui ne pourchasse les religieux dans les forums sociaux que lorsqu'ils sont musulmans...

Ce poids des chrétiens a cependant interpellé plus d'un participant, Alain Lipietz allant jusqu'à parler de « Forum chrétien mondial »⁵. Comme l'explique d'ailleurs le député vert européen, cette présence catholique, est d'abord le résultat d'une présence réelle sur le terrain⁶. Des organisations chrétiennes, il y en a toujours eu beaucoup dans les forums, leur visibilité à Nairobi est aussi une volonté d'affirmation, face à ceux qui, de l'intérieur (de l'appareil catholique notamment), veulent faire abandonner à leurs ouailles la fréquentation de ces forums « gauchistes ». La survisibilité chrétienne renvoie aussi à la sous-visibilité d'autres courants pour qui l'Afrique n'est peut être pas une préoccupation majeure... Et comme Forum mondial, alors ? Chaque réseau, chaque groupe a rencontré ses partenaires, pas seulement d'Afrique mais aussi des Amériques, d'Europe ou d'Asie. Comme le remarquait le sociologue américain, Immanuel Wallerstein « *Les participants au FSM ont longtemps débattu pour savoir s'il fallait continuer à être un forum ouvert ou si il fallait s'engager dans une action politique structurée et planifiée. Tranquillement, presque subrepticement, il est devenu clair à Nairobi que cette question était une hypothèse d'école. Les participants allaient faire les deux – maintenir le FSM comme un espace ouvert, y compris à ceux qui voulaient transformer le système mondial, et en même temps, permettre et encourager ceux qui veulent organiser des actions politiques particulières et s'appuyer sur le FSM pour le faire* »⁷. Ainsi, Nairobi a bel et bien été une nouvelle étape dans la marche des mouvements sociaux d'Afrique et du monde.

4 La « marchandisation » du forum s'est traduite par la sponsorship du forum par Celtel, multinationale panafricaine de téléphonie mobile, la présence de vendeurs de safaris à l'intérieur de l'enceinte, les prix d'entrée prohibitifs...

5 Sur son blog, sous le titre « le FCM à Nairobi », «<http://lipietz.net/breve204>»

6 Et sans laquelle il n'y aurait jamais eu de possibilités de faire venir nombre des militants d'Afrique de l'Ouest. Il faut de ce point de vue saluer l'effort des organisations catholiques françaises, Secours Catholique et CCFD, même si certaines organisations syndicales européennes (et notamment la CGT française) ont aussi joué un rôle pour faciliter les voyages.

7 International Herald Tribune, 2 février 2007

Le Forum Social Maghrébin : La construction d'un espace commun de luttes



Cet article est une compilation
de documents réunis par le
Forum des Alternatives Maroc.

Décembre 2010

A l'instar de tous les forums sociaux qui ont progressivement émergé aux quatre coins du monde, le forum social maghrébin est une dynamique ouverte, un espace de diversité et, par conséquent, un processus en constante gestation¹. Le forum social maghrébin est apparu et s'élargit actuellement dans un contexte où la multiplicité des composantes de la société civile face aux diktats politiques et économiques rendent indispensable une mise en réseau pour tendre vers un autre Maghreb.

L'urgence d'alternatives face au despotisme et au néolibéralisme

Dans les pays du Maghreb, la mondialisation néo-libérale menace les peuples de la région de plus de précarité, d'exclusion sociale et culturelle. Comme ailleurs, les populations sont confrontées à la hausse du coût de la vie et à une détérioration des services publics, tandis que le marché de l'emploi connaît une érosion touchant même les diplômés de l'enseignement supérieur. Cette mondialisation capitaliste a aggravé les problèmes d'endettement des pays, mettant à mal le tissu économique. Malgré les richesses de la région, les peuples sont acculés par la pauvreté et l'exploitation à chercher du travail dans une Europe forteresse qui fait du Détroit de Gibraltar le plus grand cimetière de la région.

Parallèlement, les carences démocratiques, la répression, les despotismes locaux génèrent la résistance et les luttes pour la démocratie, la dignité, la justice et l'égalité. Comment considérer alors les vagues de réactions contre la cherté de la vie ? Les événements d'Ifni ? De Gafsa ? De Mauritanie ? D'Égypte ? etc. Comment évaluer les millions de manifestants dans les rues en solidarité avec la Palestine et l'Irak malgré les restrictions sinon les interdictions et la répression ?

Dans ce cadre, la dimension maghrébine n'est pas un concept creux, elle correspond non seulement à une histoire séculaire brisée par les guerres coloniales, mais elle est une nécessité conjoncturelle face à l'offensive européenne et les accords bilatéraux entre les Etats-Unis et les pays de la région. L'échec des Etats de la région à réaliser l'unité du Maghreb, les conflits régionaux nous met dans l'obligation de recherche d'alternatives pour créer un espace maghrébin de paix, de prospérité et de démocratie².

¹ Rapport de l'Assemblée préparatoire au Forum Social Maghrébin, Bouznika-27, 28 et 29 janvier 2006 ; p.8.

² Texte d'appel à l'Assemblée préparatoire du Forum Social Maghrébin, juillet 2005.

Une suite de rencontres préliminaires fondatrices de la dynamique sociale maghrébine

Le Maroc a été l'initiateur de la dynamique des forums, notamment par l'organisation de deux forums nationaux en 2002 puis en 2004. L'expérience marocaine a permis non seulement de catalyser le processus en Tunisie, mais aussi de soulever des débats entre les composantes sociales en Algérie. Elle a également déclenché un processus en Mauritanie ainsi qu'une intégration de la dynamique sahraouie. Le premier appel pour un forum social maghrébin a été lancé suite à des rencontres pendant l'année 2005, en marge de la cinquième édition du Forum social Mondial à Porto Alegre et du Forum social Méditerranéen à Barcelone³.

Les rencontres multiples se employées à répondre à trois défis :

- 1) Permettre la **convergence** des mouvements sociaux, associations, syndicats et mouvements pacifistes de la région ainsi que des acteurs de l'émigration maghrébine;
- 2) Affirmer la nécessité de construire un « **Maghreb des peuples** » et esquisser les voies et les moyens de sa réalisation à travers des problématiques communes liées aux grands enjeux de la région pour constituer un espace d'élaboration d'alternatives et de redynamisation de la résistance qui renforcerait la lutte commune pour bâtir le Grand Maghreb dans le respect au droit à la différence ;
- 3) **Articuler les dynamiques locales, régionales et mondiales** conformément à la Charte de Porto Alegre ; ce qui suppose un effort pour faire connaître les dynamiques sociales à l'échelle de la région et articuler le travail associatif et les luttes sociales nationales à l'échelle régionale, également de créer des rapports égalitaires avec les mouvements sociaux de résistances au Nord.

L'Assemblée préparatoire de Bouznika, un acte majeur dans le processus de constitution de la dynamique du FSMagh

Afin de préparer au mieux la mobilisation des mouvements et réseaux sociaux et de s'adapter aux contraintes imposées par les gouvernants de la région, les initiateurs du processus ont fait le choix de procéder par étape, en organisant, avant le Forum Social Maghrébin en tant que tel, une session préparatoire, qui a eu lieu fin janvier 2006 à Bouznika au Maroc.

L'Assemblée préparatoire du Forum Social Maghrébin a constitué un acte majeur dans le processus de constitution de cette dynamique. Plus de 500 altermondialistes venus de Tunisie, d'Algérie, de Mauritanie, du Maroc, des associations de la société civile sahraouie et des associations maghrébines d'Europe ainsi que leurs invités internationaux ont eu la possibilité d'échanger dans un cadre non formel et ouvert pour réfléchir ensemble à des initiatives concrètes pour transformer profondément les sociétés du Maghreb et gagner le pari de la paix et la démocratie⁴.

Cette Assemblée a donné un élan au processus de convergence et de partage d'expériences des mouvements sociaux, syndicaux et associatifs du Maghreb et des associations issues de l'immigration. Cela a été l'occasion, également, de revaloriser une mémoire collective déstructurée tant par les colonisations que par les régimes non démocratiques en place.

3 Document de Travail, Forum Social maghrébin, p.4.

4 Rapport de l'Assemblée préparatoire au Forum Social Maghrébin, Bouznika-27, 28 et 29 janvier 2006 ; p.8.



Les jalons vers le Forum Social Maghrébin

En tant que première instance structurée, le comité de suivi de la dynamique FS Magh a permis à toutes les composantes de se retrouver pour préparer les conditions adéquates à la tenue du premier FS Magh. Les réunions du comité de suivi ne sont pas les lieux de prise de position mais un espace de discussions et de confrontations. Le comité de suivi a retenu Nouakchott, comme lieu du premier Forum social maghrébin conformément aux objectifs fixés de contribuer à dynamiser le mouvement social en Mauritanie⁵.

Initialement prévu pour Mai 2007, la tenue du FS Maghreb a été reportée à Janvier 2008 à l'occasion de l'appel du FSM pour une mobilisation mondiale. Toutefois, le gouvernement mauritanien qui a donné dans un premier temps son accord, s'est rétracté et a demandé le report à une date ultérieure. L'évolution de la situation a démontré l'impossibilité pour les mauritaniens de tenir le FS Magh à la date janvier 2008.

L'arbitraire des régimes en place, la limite des espaces de libertés ont fragilisé le processus de préparation du FS Magh. C'est pourquoi, il a été décidé de tenir des forums polycentrés en parallèle dans les différents pays de la région durant le mois de janvier 2008 afin de maintenir le processus et la dynamique. L'équipe du Forum Social Maroc a organisé un Forum à Bouznika, intitulé « Marche des mouvements sociaux vers un Maghreb des Peuples et pour un monde meilleur » les 25,26 et 27 janvier 2008.

Les thèmes choisis découlent des exigences de lutte commune et de dialogue entre les mouvements sociaux du Maghreb, de l'Afrique et de tous les continents. De ce fait, trois axes ont ponctué ce Forum :

1) La lutte des mouvements sociaux pour la justice, les droits humains, sociaux et économiques ; 2) Le Maghreb des peuples ; 3) Repenser les forums sociaux

La troisième édition du forum social marocain a été l'occasion de mobiliser plus de 1500 participants venus d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, de Mauritanie et d'Europe.

Le forum social de Bouznika a abouti au lancement de plusieurs appels, notamment par les luttes des femmes pour l'égalité, la dignité et l'égalité des chances, par les migrants/réfugiés, en solidarité en Palestine, pour la paix au Sahara Occidental, des syndicats. Ces appels ont posé les jalons au premier Forum social Maghrébin⁶.

Le Forum Social Maghrébin, un espace commun de résistances plurielles

Partant des acquis des diverses rencontres, le 1^{er} Forum Social Maghreb s'est tenue à Al Jadida au Maroc du 25 au 27 juillet 2008.

Il a abordé des thèmes liés aux grands enjeux de la région : la relation à l'Europe, leurs rapports aux institutions internationales, leurs rapports aux Etats-Unis, les liens entre les pays du Sud, les politiques de solidarité internationale à mettre en œuvre, la paix et la sécurité collective dans le monde et les questions d'armement, l'exercice de la démocratie et de la citoyenneté, la distribution de la

⁵ Dossier de presse, Premier Forum Social Maghrébin, El jadida, Maroc, 25, 26 et 27 juillet 2008.

⁶ Communiqué de presse, Rencontre Bouznika, 27 janvier 2008.

richesse produite, le contenu des politiques des Etats de la région, etc.

Le forum social a consolidé les principales revendications de la région. Le réseau des femmes du Maghreb a appelé à l'unification des luttes contre la culture patriarcale dominante, pour une autonomisation des femmes et une citoyenneté pleine et entière. Le 1^{er} FS Maghreb a consacré une attention particulière à la condition des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile au Maghreb et en Europe. La présence des syndicats a permis d'avancer sur la déclaration commune des syndicats marocains, algériens, tunisiens et mauritaniens adoptée en juin 2008 à Mohammedia (Maroc) sur la reconstruction du mouvement syndical, à travers la mise sur pied d'un forum social syndical maghrébin dans le cadre du FS Magh. Le réseau maghrébin travaillant sur la problématique de l'eau et la protection de l'environnement a été renforcé et élargi. L'atelier sur la résolution du conflit du Sahara qui a connu la participation de plus de 600 personnes a permis de marquer une avancée notable dans le renforcement de l'espace de débats dans le respect de la diversité des positions⁷. La question palestinienne, présente dès l'ouverture du Forum, a été une nouvelle occasion pour les mouvements sociaux de réitérer leur soutien à la lutte des peuples palestiniens et irakiens et leur engagement à la lutte contre l'impérialisme américain, contre la guerre globale, contre la militarisation dont seuls les peuples en font les frais.

Un moment fort du premier forum social maghrébin a été l'adoption par l'Assemblée des peuples du Maghreb de la Charte du Maghreb des peuples. La Charte est fondée sur des considérations historiques, politiques, culturelles, linguistiques. Cette Charte est la première contribution à la construction du Maghreb. Elle est aussi un complément à la Charte de Porto Alegre, complément qui se focalise spécifiquement sur les conditions particulières de notre région.

Le 1^{er} FS Maghreb a connu la participation de près de 2 300 participantes et participants des mouvements sociaux venus de 28 pays du Maghreb, du Moyen-Orient, de l'Afrique subsaharienne (9 pays), d'Europe et d'Amérique confirmant le choix de sa dimension africaine, arabe et mondiale tant au niveau de la participation que du contenu des débats et des conclusions. Près de 750 organisations et dynamiques des mouvements sociaux ont participé aux débats réalisant ainsi un élargissement de la participation et un ancrage dans le travail de proximité des luttes sociales⁸.

Un Maghreb à dimension internationale

Il s'agit pour le FSMaghreb de réussir cinq défis :

- > Articuler le local aux dynamiques internationales. Le FSMaghreb doit s'inscrire dans la dynamique engagée par Porto Alegre pour la mise en place d'un mouvement international de résistances à la mondialisation capitaliste.
- > L'articulation Sud/Sud : s'ouvrir et intégrer les dynamiques de la corne des conflits (Palestine, Irak, etc.)⁹.
- > Le Maghreb est partie intégrante de l'Afrique : il s'agit de renouer les liens rompus par la colonisation et les despotes locaux pour inscrire le Maghreb dans les grands défis de l'Afrique : la lutte pour la dignité, pour le partage équitable des richesses, pour la lutte contre la famine, les guerres fratricides, les montées des idéologies identitaires, pour l'accès aux soins et services de base, etc.
- > Assurer la présence des femmes maghrébines dans la construction du processus.
- > Le défi de l'ancrage social et de l'élargissement aux différentes dynamiques sociales de la région.

7 Communiqué de presse, Le Forum Social Maghrébin est né, Un jalon de plus vers le Maghreb des Peuples.

8 Communiqué de presse, Le Forum Social Maghrébin est né, Un jalon de plus vers le Maghreb des Peuples.

9 Document de travail, Forum social Maghrébin, p.11.



Suite à la 9e édition du Forum Social Mondial à Belém (Brésil) en janvier 2009, le Maroc a accueilli la rencontre du Conseil International du FSM qui a eu lieu en mai 2009 à Harhoura/Rabat. Lors de cette rencontre, la candidature du Sénégal comme pays d'accueil de l'édition 2011 du Forum Social Mondial a été confirmée, en insistant sur la collaboration entre le FS Maghrébin et le FS Africain.

Le Conseil international du FSM a réitéré l'importance d'œuvrer à la réalisation des différentes étapes vers la construction d'un Forum Social Maghreb-Machrek Arabe qui contribuera à construire une solidarité entre les mouvements sociaux de la région pour une résistance plus effective contre le modèle néolibéral dominant¹⁰.

Le FS Magh a adopté également l'approche par « foras thématiques ». Chaque forum thématique est organisé de manière concertée avec les organisations de la société civile et les mouvements sociaux de la région et s'inscrit dans l'agenda des mobilisations mondiales du FSM vers Dakar 2011. Ainsi, sept foras thématiques ont déjà été organisés en une seule année, tels que : le Forum des Mouvements Sociaux et des Forums Sociaux au Maghreb (Mars 2010), le Forum Syndical Maghrébin (Mai 2010), le Forum pour la Santé et l'Environnement et la Terre en Egypte (Octobre 2010), le Forum Mondial de l'Education en Palestine (Octobre 2010)-l'activité WEF étendu de Marrakech le 30/10/2010, le Forum Social des Associations et des Organisations Communautaires de Base à Casablanca (Octobre 2010), le Forum Africain sur les Droits Culturels à Casablanca (Novembre 2010), le Forum sur l'Immigration en Belgique (Décembre 2010) ; et est en cours de réalisation le Forum sur les Droits des Femmes Maghreb/Machrek.

Ces espaces remportent un succès progressivement important. Ils représentent une menace pour les Etats, particulièrement la Lybie et la Tunisie qui ont délégué leurs agents pour intimider les militant(e)s tunisie(ne)s et lybiens. Il dérange en Mauritanie. Et il n'est pas évident de l'organiser en Algérie, le gouvernement algérien ayant interdit la tenue du Forum Social Algérie. Il dérange en Mauritanie, d'ailleurs, en date du 1^{er} novembre 2010, les autorités mauritaniennes ont informé le Comité mauritanien de suivi du Forum Social Maghrébin le report de la tenue du forum social thématique sur les droits humains censé se tenir à Nouakchott les 6 et 7 novembre 2010. Le Maroc reste, du fait des luttes menées pour l'élargissement des libertés, le seul espace, quoique fragile, où il est possible d'organiser des manifestations de cette envergure.

Malgré des difficultés, la dynamique est en pleine évolution. Il va de soi que le forum social maghrébin reste un espace de visibilité des luttes sociales, un lieu de réflexion et d'échanges, un lieu d'articulation des luttes, des solidarités et un lieu de mise en réseau. Le mouvement social dans chaque région du Maghreb a besoin de s'élargir dont l'objectif est de construire un mouvement social solide et capable de lutter pour un Maghreb meilleur.

10 Compte rendu de la conférence
« dynamique des mouvements sociaux dans
le Maghreb et le Machrek » 4-5 mai 2009
- Rabat

Vers le Forum social de Dakar

Pierre Baudet

Depuis déjà deux ans, le Forum social mondial s'est engagé à tenir sa huitième édition à Dakar (Sénégal). Cette décision a été validée par le conseil international du FSM, composé d'une centaine de mouvements sociaux d'un peu partout dans le monde, et qui se réunit régulièrement, comme à Montréal en octobre 2009. Le FSM de 2011 est donc en voie d'être organisé sous la responsabilité d'un secrétariat sénégalais appuyé par le Forum social africain.



Pourquoi Dakar ?

Ce sera la deuxième fois que le FSM aura lieu en Afrique, la première fois ayant été à Nairobi (Kenya) en 2007. Lors de cette première expérience africaine, les problèmes ont été nombreux au niveau organisationnel et logistique, mais aussi au niveau politique. En fin de compte, le FSM de Nairobi, au lieu d'être un espace de convergence des mouvements sociaux kenyans et africains a été un « événement », une série de conférences. Il est vrai que pour jouer pleinement son rôle, le FSM ne peut qu'être le miroir des réalités locales (ou régionales), un outil de facilitation, et non un substitut. En réalité, les mouvements kenyans n'étaient pas prêts pour une telle aventure. Ils n'ont pas été secondés par ailleurs par les mouvements des pays environnants où sévissent diverses crises, et où les organisations populaires sont faibles, voire désarticulées.

Le choix de Dakar a donc été fait après certains débats. Les mouvements sociaux dans la partie ouest de l'Afrique, notamment dans les pays sahéliers (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie) ont effectivement acquis une certaine force depuis quelques années. Ils tentent de développer des alternatives dans le contexte d'États semi-démocratiques et sous la coupe des institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le FMI. La tâche, on peut l'imaginer, n'est pas facile.

Au Sénégal comme tel, on note une certaine effervescence dans divers secteurs. Des luttes urbaines se font autour de l'accès à l'électricité et les services sanitaires, dans une ville qui est en fait un bidonville pour la grande majorité des habitants et où prolifèrent réseaux et organisations comme le Comité d'Initiative pour une Mobilisation Alternative Citoyenne. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, les mouvements populaires ont acquis une certaine force dans le domaine paysan, au niveau de l'éducation, via les réseaux de radios communautaires. Dans plusieurs pays voisins, il y a également des luttes dures pour la démocratie, en Côte d'Ivoire, au Nigeria, notamment. Le processus du Forum social existe dans ces pays où se sont tenus des Forums nationaux et régionaux. Relativement proche également, il y a le processus du Forum social maghrébin où sont actives les organisations marocaines, principalement. Enfin, des mouvements se développent dans d'autres pays africains, principalement dans des luttes contre les politiques néolibérales, en Afrique du Sud, au Mozambique, en Zambie, par exemple.

L'auteur

Pierre Beaudet est le co-fondateur de l'association Alternatives. Il est également professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa.

Août 2010

Partout cependant, le processus est encore embryonnaire. Les réseaux sont encore en voie de formation, handicapés par les « démocraties » qui ne cessent d'intervenir dans le monde associatif pour réprimer, contrôler, réprimer, faire disparaître des militants trop actifs, etc. On reste sur le fil du rasoir.

L'influence des ONG

Il y a aussi beaucoup d'autres obstacles devant les mouvements sociaux africains. Les partis de gauche sont également faibles, ou encore, comme c'est le cas en Afrique du Sud, cooptés par le pouvoir (le Parti communiste sud-africain œuvre avec l'ANC). De profondes divisions, certaines découlant des fractures régionales et communautaires au sein des divers États, éparpillent la gauche en de micro mouvements, souvent hostiles les uns aux autres. Il y a cependant des exceptions positives, comme le mouvement SADI au Mali, bien ancré sur les mouvements sociaux.

Sur un autre registre, l'Afrique est le continent où prolifèrent les organisations non-gouvernementales, qui sont hétérogènes et ne constituent pas un « mouvement » au sens propre du terme. Les ONG sont souvent des initiatives locales, animées par une communauté, des personnalités (plus ou moins proches de l'État) et qui veulent améliorer la vie des gens, sans nécessairement exprimer une volonté de transformer les structures qui génèrent la pauvreté et l'exclusion. Encore là il y a des exceptions, comme l'organisme Alternative citoyenne à Niamey (Niger) et qui anime des réseaux associatifs politisés.

Les ONG africaines dépendent beaucoup (presqu'exclusivement) des subsides extérieurs, ce qui les amène à des engagements prolongés ou éphémères avec les structures de dotation. Celles-ci sont étatiques (comme l'ACDI canadienne) ou multilatérales (l'ONU, la Banque mondiale) ou non-étatiques (les ONG internationales). À des degrés divers, ces engagements sont problématiques. Les dons sont rarement « neutres » et encouragent (pour ne pas dire pire) les ONG à réaliser des programmes et projets s'inscrivant dans la logique des donateurs et de leurs politiques, presque toutes néolibérales. Au niveau des ONG internationales, le paysage est plus ample, certaines ONG provenant ou étant proches des mouvements populaires, et donc susceptibles d'appuyer les initiatives locales qui œuvrent à la transformation sociale. C'est le cas, par exemple, des ONG internationales qui appuient le FSM et son processus, tel Novib (Pays-Bas), Secours catholique (France), Action Aid (Angleterre), Alternatives (Québec) et bien d'autres.

Au niveau du FSM, des efforts sont consacrés pour faire en sorte que le processus du Forum ne soit pas l'apanage des ONG, mêmes les mieux intentionnées. Mais c'est difficile, surtout en Afrique. Les ONG sont souvent les seules entités qui ont les moyens et les ressources pour s'investir, y compris pour participer aux rencontres du FSM.

Rendez-vous africain : 6 au 11 février 2011

Entre-temps, le FSM aura bel et bien lieu à Dakar en février prochain. C'est l'Université Cheikh Anta Diop qui sera l'hôte et on espère au moins 50 000 participants du monde entier principalement de l'Afrique. Les axes thématiques ont déjà été déterminés :

> La crise du capitalisme * Le renforcement des luttes * La construction des alternatives * La solidarité Sud-Sud * Le rôle des diasporas

Un appel a été lancé à tous les mouvements sociaux pour qu'ils proposent des activités s'inscrivant dans l'un ou l'autre de ces axes.)

Le calendrier global est le suivant :

- > 6 février : Marche d'ouverture * 7 février : Journée africaine et de la diaspora
- > 8-9 février : Journées autogérées * 10 février : Journée des convergences : assemblées thématiques * 11 février : Journée de clôture

En marge du Forum comme tel, il y aura plusieurs forums thématiques : Forum sur la théologie de la libération, Forum sciences et démocratie, Forum intersyndical, Forum des autorités locales, Forum parlementaire, Forum mondial des habitants (la liste n'est pas exhaustive). De plus, il y aura, comme c'est devenu l'habitude, l'Assemblée des mouvements sociaux qui vise à favoriser l'interaction et le développement de stratégies communes pour les mouvements qui le désirent (cela n'engage pas le FSM comme tel).

Questions logistiques

En réaction au fiasco financier de Nairobi, le comité organisateur du FSM de Dakar a bien prévu ses affaires. Le budget total est environ 5\$ millions de dollars, et provient des souscriptions et des appuis de quelques gros ONG internationales progressistes. D'emblée, les frais d'inscription seront modestes, de 0,5\$ pour les Africains à 10\$ pour les participants non-africains. Et il n'y aura pas de contractuels privés (comme à Nairobi) pour gérer l'eau, la sanitation, la nourriture. Pour le logement, les participants pourront choisir entre les hôtels locaux, les auberges, l'hébergement chez l'habitant, le camping, etc.

Pour la traduction, le réseau Babels promet de déployer 500 interprètes bénévoles, ce qui devrait faciliter les dialogues multilinguistiques au lieu de favoriser une seule langue, et également en favorisant les langues largement employées au Sénégal et en Afrique (le wolof, le swahili, par exemple).

En avant pour Dakar

Les organisations latino-américaines, particulièrement engagées dans le FSM et leurs propres luttes, ont décidé de faire un effort supplémentaire pour participer à ce 8e FSM. Pour certaines d'entre elles, notamment au Brésil, l'engagement latino-africain est fondamental, pour changer le monde, et aussi pour changer les mouvements sociaux et la gauche, encore trop européocentriques.

D'autre part, tous en conviennent, le FSM, avec toutes ses limites, demeure un outil important pour le renforcement des mouvements et des alternatives. Plus politique sans être nécessairement partisan, le FSM est un espace dans lequel délibèrent des mouvements qui ont une base commune contre le néolibéralisme, et qui ont intérêt à échanger sur leurs stratégies et leurs tactiques. C'est peu, mais c'est déjà beaucoup, considérant le fait que, depuis 2001 à Porto Alegre, beaucoup de chemin a été parcouru. Non seulement la pensée unique (néolibérale) a été refoulée, mais de nombreuses alternatives ont été construites. Certes pour ceux et celles qui l'oublieraient (!), la marche devant nous est probablement plus longue que celle qui est derrière.



FSM 2011 à Sénégal : « L'Afrique de la base doit être présente »



L'auteur

Sergio Ferrari est journaliste au quotidien indépendant suisse, *Le courrier*

Sergio Ferrari

L'échec de l'éducation sur le continent révèle une pédagogie élitiste, estime Joséphine Ouedraogo. Pour la dirigeante d'ENDA, le Forum 2011 à Dakar peut être le lieu d'un rapprochement entre intellectuels et secteur populaire.

Dans l'esprit de Joséphine Ouedraogo, les défis immédiats posés aux mouvements sociaux africains sont énormes : recréer une façon de faire de la politique, proposer des voies nouvelles pour la participation citoyenne, inventer un système éducatif en cohérence avec un autre développement... A un an du Forum social mondial de Dakar, dont son organisation assume le secrétariat, la dirigeante d'«Environnement, développement, action» (ENDA-tiers monde) était de passage en Suisse. La Burkinabé participait à un débat consacré au rapport annuel de l'UNESCO sur l'éducation. L'occasion pour Le Courrier de rencontrer cette ancienne ministre de la Famille et de la Solidarité nationale du gouvernement révolutionnaire de Thomas Sankara.

«L'éducation et la démocratie devraient être une construction commune»

Quel est votre avis sur le rapport 2010 de l'UNESCO sur l'état de l'éducation dans le monde?

Joséphine Ouedraogo: C'est un rapport complet, avec de nombreuses informations. Il propose des stratégies et des actions précises. Mais rien de particulièrement original. On ne peut attendre quelque chose de très différent dans un rapport émanant d'une institution de l'ONU, élaboré dans un cadre institutionnel étatique. Il est significatif qu'il insiste pour concentrer les efforts sur les groupes les plus marginalisés: populations des bidonvilles, des zones rurales pauvres, des zones en conflits, des camps de réfugiés. Je suis très frappée par l'une des conclusions principales, à savoir qu'en raison de la crise actuelle l'éducation est en danger, malgré les moyens financiers et stratégiques investis par la communauté internationale et les Etats.

Quels points faibles contient cette lecture de l'éducation mondiale aujourd'hui?

L'objectif du rapport semble être de faire un grand plaidoyer pour une aide internationale accrue et efficace en faveur de l'éducation, comme si l'insuffisance des ressources était la principale cause de l'échec de la décennie pour la proposition de «Education pour tous». Mais l'argent n'est pas tout. A mon avis, la grande lacune du rapport, c'est de ne pas avoir articulé les politiques, sociales et édu-





© SKASUGA

catives notamment, et les stratégies de développement. Il manque une analyse de la relation étroite entre modèle d'éducation et celui de «développement». En Afrique subsaharienne, les politiques éducatives produisent la même chose que le modèle du système: exclusion, chômage, pauvreté. Même problème, même résultat. Le rapport ne contient pas une vision différente, alternative...

N'existe-il pas en Afrique des visions éducatives différentes, à l'instar de ce que Paulo Freire et sa pédagogie de la libération a apporté à l'Amérique latine?

Des intellectuels africains ont formulé des propositions. On a imaginé une véritable démocratie, bien supérieure aux institutions et aux parlements existants. Des ONG et des associations, comme ENDA, promeuvent ces visions distinctes. Mais cela ne se traduit pas politiquement. Dans les programmes éducatifs – et dans la société – continue à prévaloir le concept de transfert des savoirs. On ne construit pas avec les gens. Or l'éducation et la démocratie devraient être une construction commune. On doit alphabétiser en utilisant les mots des paysans, si nous allons dans un village agricole, comprendre que l'exercice de la lecture et de l'écriture doit contribuer à une participation effective. Malheureusement, on utilise généralement la lecture et l'écriture pour imposer d'autres schémas. L'Afrique n'a pas cette identité propre, que les Latino-américains se sont construits durant les cinquante ou peut-être cent dernières années. Je pense qu'il manque une alliance plus étroite entre les intellectuels et la population, la base. Il faut comprendre que nous devons travailler avec le peuple, évoluer avec lui, nous en rapprocher, être davantage en contact avec les gens. Nous avons des partis politiques très avancés idéologiquement, des penseurs très développés, des personnalités d'Afrique australe qui ont tenté d'exprimer l'âme africaine. Mais il y a une sorte de fracture entre l'intelligentsia et les gens.

Comment réduire cette fracture?

Les intellectuels doivent comprendre et accepter que notre population peut être un acteur politique, qui pense, qui a accumulé un savoir, qui exprime sa confiance en elle-même, qui ne se complexe pas ni ne se tait si quelqu'un arrive avec «son»

projet de développement et une camionnette 4x4. Je peux vous assurer que des gens s'activent beaucoup: des organisations de paysans et de femmes, ou la vie qu'expriment les radios libres communautaires au Sénégal, par exemple. Il y existe une grande richesse. Maintenant, il faut faire pression sur les dirigeants de ces pays pour qu'ils acceptent ces populations, qu'ils parlent avec elles, qu'ils comprennent qu'on ne peut pas se substituer à la réflexion et à l'action de ces populations.

Le Forum social africain, plus particulièrement, et le Forum social mondial peuvent-ils être des espaces qui renforcent cette nouvelle forme de participation de la base?

Ils sont conçus pour renforcer cette construction à partir de la société civile, pour montrer que ceux qui n'ont jamais eu la possibilité de s'exprimer sont bel et bien vivants. Il faut accompagner les gens dans la réflexion sur l'avenir. Car on ne leur demande jamais ce qu'ils veulent, quelle est leur vision du futur. Comme s'ils n'avaient pas de futur... Et pourtant ils en ont un.

En ce sens, la tenue du FSM 2011 à Dakar – seconde session africaine, après Nairobi en 2007 – représente-t-elle un apport à ce processus ?

Sans aucun doute. Mais il faut faire un saut qualitatif par rapport à Nairobi. L'Afrique de la base doit être présente à Dakar. C'est notre défi comme secrétariat du FSM. Cela exigera beaucoup de travail, mais c'est essentiel de mettre en mouvement nos partenaires, les organisations de base, la population.

S'agirait-il d'une sorte de «Mumbai africain»? Lors de la session du FSM en Inde, la participation de la base, des mouvements sociaux – et plus particulièrement des «dalits» – avait été très importante...

C'est à cela que nous réfléchissons, pour en tirer des leçons. Comment apprendre de l'histoire? Nous devons parvenir à faire un Mumbai à Dakar. En ce sens, le FSM 2011 sera une occasion importante, qui exige beaucoup de travail. Et après le FSM, il faudra continuer de construire. Le FSM est un espace privilégié: il y a l'Afrique, les autres continents du Sud et aussi le Nord solidaire. Ce sont toutes des expressions des peuples. Nous nous sentons tous concernés, en pensant différemment et en cherchant des alternatives à un système qui nous réduit au rôle de producteurs et de consommateurs. Nous devons trouver un espace propre dans ce monde globalisé, pour pouvoir nous exprimer, pour vivre quelque chose de différent.

Sitographie

Cette liste récapitule les sites dont sont tirés les articles de ce dossier, avec les organisations correspondantes.

African Biodiversity Network (ABN)

Réseau pour la promotion de la biodiversité sur l'ensemble du continent africain.
<http://africanbiodiversity.org>

Alliance Internationale des Habitants (AIH)

L'alliance réunit des représentants des mouvements sociaux de plus de 80 pays autour du droit à la ville et contre les expulsions.
www.habitants.org/

Alliance internationale Terre citoyenne

Espace de rassemblement et d'expressions autour des questions de la gestion des ressources naturelles.
www.terre-citoyenne.org

Altermondes

Revue trimestrielle de solidarité internationale.
<http://altermondes.org>

Alternative Espaces Citoyens Niger

Association de promotion de la démocratie au sein de la population nigérienne.
www.alternativeniger.org

Bastamag

Agence d'informations sur les luttes environnementales et sociales.
www.bastamag.net

Centre Tricontinental (CETRI)

Centre d'étude, de publication, de documentation et d'éducation permanente autour des mouvements sociaux du sud et des enjeux des rapports Nord/Sud.
www.cetri.be

Echanges & Partenariats

Association qui promeut les partenariats et les échanges entre les sociétés civiles, notamment par son programme de mobilité.
<http://ep.reseau-ipam.org>

E-joussour

Portail internet de la société civile Maghreb/Machrek.
www.e-joussour.net

El Watan

Journal d'information générale algérien.
<http://www.elwatan.com>

Enda-Sénégal

L'association s'investit dans la recherche et la mise en œuvre d'un développement alternatif à partir des groupes de base.
<http://www.enda.sn>

Forum des Alternatives Maroc (FMAS)

L'Association contribue à ériger un mouvement social démocratique, citoyen autonome pour la défense des droits humains.

Action Jeunesse :

Réseau de groupes de jeunes du FMAS.
<http://www.forumalternatives.org>

GRAIN

L'association promeut la biodiversité agricole fondée sur le contrôle exercé par les populations sur les ressources génétiques et les connaissances locales.

<http://www.grain.org>

Inter-réseaux développement durable

Répartis dans une soixantaine de pays à travers le monde, dont deux tiers en Afrique subsaharienne, ces membres agissent pour le développement agricole et rural.

<http://www.inter-reseaux.org>

IRIN

Service du bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies en charge de l'élaboration d'analyses humanitaires.

<http://www.irinnews.org>

Juristes solidarité

Association qui soutient les pratiques populaires de droit en France, en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

<http://www.agirdroit.org>

Libération Afrique

Site de ressources documentaires autour de la solidarité internationale et des luttes sociales en Afrique subsaharienne.

<http://www.liberationafrique.org>

Pambazuka News

Pambazuka News est un site de ressources documentaires pour le changement et la justice sociale en Afrique.

www.pambazuka.org/fr

Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH)

Présent dans 30 pays de la région euro-méditerranéenne, le réseau oeuvre au renforcement des droits de l'Homme et de la réforme démocratique.

<http://fr.euromedrights.org>

Revue Démocratie

Revue belge autour des thèmes importants de la société contemporaine, abordés dans une optique de justice sociale.

<http://www.revue-democratie.be>

Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement

L'établissement d'enseignement supérieur et de recherche croise le domaine des relations internationales avec les études du développement.

<http://aspd.revues.org>

South African Civil Society Information Service (SACISIS)

Plateforme de diffusion de l'information sur la justice sociale et l'analyse politique en Afrique du Sud.

www.sacsis.org.za/site/home

Survie

L'association mène des campagnes d'information et d'interpellation des citoyens et des élus pour une réforme de la politique de la France en Afrique et des relations Nord-Sud.

<http://survie.org>

Third World Network (TWN)

Réseau international de recherches et de publication sur les problèmes économiques, sociaux et environnementaux touchant les pays du Sud.

<http://www.twinside.org.sg>

Filmographie

*Filmographie réalisée par l'association «Autour du 1er Mai»
www.autourdu1ermai.fr*

A.D. (A DEMOLIR)

Documentaire - 10 mn - 2009 - Cameroun
Réalisateur : Mama MBOUOBOUO
Production : Image en Live
Distribution : Image en Live

AFRICASCOP

Documentaire - 52 mn - 2002 - France
Réalisateur : Denys Piningre
Production : Athénaise
Distribution : Terre nomade

BAMAKO

Fiction -112 mn - 2006 - France, Mali
Réalisateur : Abderrahmane SISSAKO
Production : Archipel 33, Mali Images, Chinguitty Film
Distribution : Les films du Losange

BAYEREMA'SHI

L'EMERGENCE DU DEBAT PUBLIC SUR LES OGM EN AFRIQUE

Documentaire - 52 mn - 2004 - France
Réalisateur : Idriss DIABATE
Production : association BEDE, Dj'comm
Distribution : association BEDE

EMANCIPATION SOCIALE ET LIBERATION NATIONALE

Documentaire - 2007 - 52 mn - Algérie
Réalisateur : Liazid KHODJA
Production : OREF (Office Riadh El Feth)

SENEKELAW KA KUMA - PAROLES DE PAYSANS

Documentaire - 52 mn- 2006- France, Côte D'Ivoire
Réalisateur : Idriss DIABATE
Production : association BEBE, Dja'comm, AAPSI
Distribution : association BEDE

Passerelle est publiée par **Ritimo**, réseau d'information et de documentation pour la solidarité internationale et le développement durable. Dans 90 lieux en France, **Ritimo** offre une information unique, accueille le public, intervient dans les écoles, relaie des campagnes citoyennes, propose des animations et des formations. Son portail de la solidarité internationale est enrichi par la bibliothèque internationale en quatre langues *rinoceros*, le site d'expériences **dph**, ainsi que le site **coredem**.

www.ritimo.org
www.rinoceros.org
www.d-p-h.info
www.coredem.info

Démocratisation, redistribution des richesses, luttes pour les droits, protection de l'environnement, résolution des conflits... Les défis des sociétés civiles africaines sont nombreux. Comment s'organisent les mouvements sociaux, les ONG, les nouveaux réseaux citoyens du continent noir ? Quelles formes de mobilisation et de gouvernance proposent-ils pour l'Afrique ? Comment lancer des nouvelles initiatives pour changer les comportements et faire pression auprès des décideurs pour la construction d'une société plus justes et égalitaire ?

La première partie de cette publication rassemble des textes permettant de **comprendre les mutations et les défis auxquels sont confrontés les sociétés civiles**. La deuxième partie contient **des exemples des différentes formes de mobilisations**.

Elle reprend des articles d'organisations actives dans plusieurs domaines comme **Pambazuka News, SACSIS, TWN Africa, Inter-réseaux ou Enda Afrique**, ainsi que des articles publiés par des sites plus généralistes comme celui du **dph** et du **Cetri**

La Confédération de ressources pour une démocratie mondiale, **Coredem** rassemble les ressources documentaires électroniques d'une vingtaine d'organisations, de réseaux et de sites web pour constituer un espace de mobilisation des initiatives citoyennes. Tel est l'enjeu de la **Coredem** qui a développé des outils de partage de l'information et un moteur de recherche commun (scrutari). **www.coredem.info**

Parce que l'échange d'expériences, la construction de références et de propositions communes sont indispensables au développement d'une citoyenneté mondiale et au renforcement des actions locales, le projet **dph** regroupe 8 000 articles concernant des démarches exemplaires, des initiatives innovantes, des analyses, en quatre langues et issus de tous les continents. **www.d-p-h.info**

Passerelle est réalisé par Ritimo avec l'appui de la Fph dans le cadre de la Coredem